

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
45.—	26.—	13.20	6.70
25.—	13.—	6.70	2.40
15.—	8.—	4.50	1.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes:
1 mars 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

212^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., occaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:
Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

APRÈS DE NOMBREUX INCIDENTS

Le ministère public présente son réquisitoire au procès des faux affidavits

Contre Métry, le plus grand coupable, il demande une peine de cinq ans de réclusion, vingt mille francs d'amende, quatre ans de privation des droits civiques, la dévolution à l'Etat des biens séquestrés jusqu'à un montant de 1,320,000 fr., ou subsidiairement une amende de même montant

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

L'audience de vendredi matin a été occupée par la liquidation des derniers témoins, mais plus encore par de nombreux accrochages suscités par le fougueux défenseur de Challamel. Son tempérament violent le fait fonder tête baissée. Ce qu'il avance n'est point dénué d'intérêt ni d'importance. Son argumentation passionnée revient à démontrer que si les «Valaisans» se sont fait prendre dans l'affaire qui occupe présentement la Cour pénale fédérale, ils ne devraient pas être les seuls à devoir rendre des comptes. Trente grandes banques suisses, affirme-t-il, de notoriété publique, affirment-elles, sont dans le même cas. Il voudrait que la Cour entendît à ce sujet, le secrétaire de l'Association suisse des banquiers, M. Junod.

Où il est question du Neuchâtelois Renaud

Le ministère public s'y oppose. Toutefois, les interventions continuelles de l'avocat n'auront pas été inutiles. Etant donné les rumeurs qui courent dans le public depuis l'ouverture du procès, M. Dubois fournit quelques éclaircissements. « Outre l'affaire Métry, ajoute-t-il, il y a encore une affaire Renaud qui roule sur un montant très considérable et qui est en cours d'instruction (juge: M. Marcel Caprez). Il s'agit aussi de faux affidavits. Il y a encore une affaire Bourquin à Zurich, puis une troisième qui vient d'éclater à Genève. » Cependant, ajoute le substitut du procureur de la Confédération, dans ces deux affaires le ministère public général n'interviendra pas, car il n'y a pas d'infractions aux prescriptions fédérales. » M. Dubois affirme qu'il n'y a pas d'autres affaires, à sa connaissance du moins; qu'elles n'ont pas de des-

sous politique. Il tient encore à bien préciser que s'il avait vent d'autres scandales, le ministère public interviendrait avec la dernière énergie.

Inutile de rajouter, les déclarations ci-dessus font sensation dans la salle; elles laissent, néanmoins, sur leur faim la plupart des auditeurs qui eussent désiré en savoir davantage.

Une bagarre oratoire

Au cours de la matinée, comme nous l'avons dit, l'incisissable avocat Perraudin est revenu plusieurs fois à la charge. Il provoque une bagarre oratoire entre le président, Métry et lui. S'adressant à l'ex-chef comptable de l'Etat du Valais, il lui demande: « Calpini, vous avez dit, au début de procès que vous alliez casser le morceau? Entendez-vous par là que jusqu'à maintenant vous «couvriez» Sphar (prédécesseur de Challamel à la Banque populaire valaisanne)? »

Calpini: « Je demande jusqu'à midi pour répondre. »

Le président Rais: « Répondez tout de suite. »

Calpini: « Je ne me suis pas laissé accuser pour Sphar. »

Le défenseur de Challamel n'est pas plus heureux en voulant déposer une conclusion tendant à faire entendre M. Max Petitpierre, conseiller fédéral et son frère M. Roger Petitpierre, banquier. Des mots vifs s'échangent.

Le président remet l'avocat en place

Après une suspension, le président interroge le maire séduis. — Vous ne faites qu'allonger inutilement les débats; vous en sortez sans cesse sans bénéfice pour personne. MM. Petitpierre ne seront pas entendus. — De même, la contre-expertise demandée hier par l'avocat Perraudin est repoussée. A part un certain nombre de témoins

à décharge, on entendit encore M. Marcel Caprez, juge d'instruction fédéral. Si l'instruction a traîné cela est dû aux réticences et variations de Petitpierre et de ses associés valaisans. De son côté, M. Cyrille Pitteloud, conseiller d'Etat, a déclaré qu'avant l'éclatement de l'affaire, Denys Zermatten, Putallaz et Arnold lui avaient fait excellente impression. L'audience est ensuite suspendue. B. V.

LE DÉBAT SUR LA QUESTION ROYALE

Tumulte à la Chambre belge

On abattra le roi s'il revient, déclare un député socialiste

BRUXELLES, 27 (A.F.P.). — Un violent incident a été soulevé, vendredi après-midi, à la Chambre, au cours du débat sur la consultation populaire dans la question royale.

Alors que M. Buset, président du parti socialiste, parlait à la tribune et qu'il s'écriait: « Que se passera-t-il si le roi revient? » Une voix l'interrompt: « On l'abattra. »

Au milieu des tumultueuses protestations de la droite, l'interpellateur, M. Fievet, député socialiste de Namur, se vit rappeler à l'ordre par le président de la Chambre. M. Buset put achever son discours dans le calme.

Le député socialiste Fievet a précisé, avant la fin de la séance, que son exclamation ne signifiait pas qu'il approuvait ce geste de violence, mais qu'il avait simplement voulu dire que le retour du roi serait marqué par des incidents graves. Le président a déclaré alors l'incident clos.

Intervenant dans le débat, un député libéral, M. van de Wiele, a posé au gouvernement deux questions précises: 1. Comment le gouvernement envisage-t-il la situation juridique et constitutionnelle de la princesse de Itehy, secourue femme du roi? 2. Quelle est la situation de l'enfant né de cette union?

Le premier ministre s'est engagé à répondre avant la fin des débats sur la consultation populaire. M. van de Wiele a déclaré à ce propos à la presse que le groupe libéral entendait recevoir une réponse précise et que si la réponse donnée était évasive, les libéraux en feraient alors une question gouvernementale.

On apprend dans les milieux politiques que le gouvernement est divisé sur la réponse à donner aux questions posées par le député libéral. Aussi, la semaine prochaine pourrait-elle être fertile en surprises dans le domaine gouvernemental.

Une « gigantesque » explosion sur la planète Mars ?

ALBUQUERQUE (Nouveau-Mexique), 27 (A.F.P.). — Une « gigantesque explosion » se serait produite sur la planète Mars, le 16 janvier dernier, selon des informations transmises à Walter Hass, membre de l'association des observateurs planétaires, par le savant japonais Tsungno Saheki, d'Osaka.

Selon ce dernier, cette explosion, qui ne pouvait être visible des Etats-Unis, atteignit près de 1500 km de diamètre et a produit un nuage gris de près de 100 km. Selon ce savant, c'est en Allemagne que l'activité de cette planète peut le mieux être observée.

LES COURSES DE CHEVAUX D'AROSA



Les traditionnelles courses de chevaux d'Arosa ont eu lieu récemment. Le prix du Hörnli a été remporté par Epi Noir (à gauche) après une lutte serrée avec Attila (immédiatement derrière).

Par suite d'accords bilatéraux entre les Etats-Unis et les nations intéressées

Le programme d'assistance militaire du pacte de l'Atlantique est entré hier en vigueur

Les premières cargaisons de matériel sont prêtes à être acheminées vers les pays destinataires

WASHINGTON, 27 (A.F.P.). — Les accords bilatéraux entre les Etats-Unis d'une part et chacune des nations signataires du pacte de l'Atlantique d'autre part ont été signés vendredi à Washington par le secrétaire d'Etat Acheson au nom des Etats-Unis et par les ambassadeurs à Washington des nations intéressées.

La signature de ces accords marque le point de départ du fonctionnement d'un programme d'assistance militaire qui prévoit des fournitures de matériel militaire aux nations du pacte de l'Atlantique pour une valeur nominale

de 1 milliard de dollars. Lorsque le président Truman aura déclaré incesamment les accords bilatéraux conformes à la lettre et à l'esprit du pacte de l'Atlantique, les premières cargaisons de matériel militaire seront acheminées vers la France, la Grande-Bretagne et les autres pays européens.

Ces premières cargaisons sont prêtes dans les ports de la côte est des Etats-Unis, et 32 millions de dollars ont déjà été consacrés à leur emballage et à leur stockage.

Le département d'Etat publie le texte intégral des huit accords bilatéraux dont les grandes lignes sont semblables et dont les préambules, notamment, affirment les mêmes principes directeurs.

En ce qui concerne les données de base de tous les accords bilatéraux, elles présentent les caractéristiques suivantes:

La reconstruction économique étant indispensable à la paix et à la sécurité internationale, elle doit jouir d'une priorité absolue.

Chacune des nations bénéficiaires du programme d'assistance militaire s'engage à utiliser l'assistance fournie en vertu de ce programme, pour le renforcement de la défense « intégrée » de la zone atlantique-nord et pour faciliter l'élaboration des plans communs de défense.

(Lire la suite en dernières dépêches)

LES RÉQUISITIONS

LAUSANNE, 27. — L'audience de l'après-midi a été consacrée à l'audition du réquisitoire du ministère public. M. René Dubois, substitut du procureur de la Confédération, commence par rappeler que les inculpés avaient un passé intact. La plupart d'entre eux étaient des personnalités en vue. En outre, il relève que tous étaient débutants en matière d'opérations boursières. Il insiste tout d'abord sur le rôle important de Petitpierre dont l'instigation déclencha l'affaire. En flétrissant Métry et ses comparses, le ministère public accuse tous les inculpés d'avoir sali leur pays et ébranlé la confiance de l'étranger dans les banques suisses.

Notre pays, déclare M. Dubois, vit en grande partie de la confiance qu'il inspire à l'étranger. Notre pays a été discrédité par les agissements délictueux des inculpés, qui se sont mis en fosses du régime. L'opinion publique les a déjà condamnés; mais une condamnation s'impose.

Il démontre qu'on a eu affaire à une vaste entreprise organisée, et qu'un seul homme n'aurait pas suffi à contrôler le déroulement de toutes les opérations. Les accusés ont construit un véritable édifice de mensonges dans lequel chacun a sa part de responsabilité. Il s'agit d'une escroquerie commise par métier et l'on n'a aucune difficulté à en prouver la répétition. D'autre part, le ministère public considère que Métry, Challamel, Calpini et Schwager sont des coauteurs dans toutes les infractions relevées contre les inculpés. La question est plus difficile à résoudre en ce qui concerne les trois notaires. Le ministère public est convaincu du rôle important qu'ils ont joué, car sans eux l'opération n'aurait pas été faisable.

Charles Métry

Le ministère public considère que Charles Métry est le plus grand coupable. Il porte la responsabilité incontestable d'avoir organisé toute l'escroquerie. C'est le chef de la bande. Il est parvenu à faire tomber dans ses filets des hommes de réputation d'un Leuzinger. Personnage intelligent et d'une astuce extrême, sans avoir rien signé de compromettant, il a réussi à retirer de ses agissements, une somme énorme. Le ministère public réclame contre lui cinq ans de réclusion, vingt mille francs d'amende, 4 ans de privation des droits civiques, la dévolution à l'Etat des biens séquestrés jusqu'à un montant de 1,320,000 fr. ou subsidiairement une amende de 1,320,000 fr.

Challamel

Challamel n'est pas un homme intelligent. Il s'est pris pour un homme d'affaires alors qu'il n'en avait aucune capacité

Lire aujourd'hui

Notre numéro spécial

consacré aux transformations de nos bâtiments et de nos locaux.

et il s'est hasardé à des spéculations malheureuses.

Il n'en reste pas moins que sa responsabilité est très grande. Cependant, son état de santé, le ministère public demandera à l'autorité compétente pour prononcer la grâce de prendre toutes les mesures qu'elle estimera utiles. Il requiert contre Challamel 4 ans de réclusion, 500 fr. d'amende, 4 ans de privation des droits civiques et la dévolution à l'Etat des biens séquestrés jusqu'à concurrence de 380,000 fr. ou subsidiairement 190,000 fr. d'amende.

Henri Calpini

Henri Calpini est également un des grands coupables de cette affaire. En outre, il a observé une attitude récalcitrante qui a entravé l'enquête. 380,000 francs de biens illégitimes ont disparu sans qu'il ait indiqué l'emploi. Le ministère public requiert contre lui 4 ans et demi de réclusion, 5000 fr. d'amende, 4 ans de privation des droits civiques, la révocation de ses fonctions de juré fédéral. La dévolution à l'Etat des biens séquestrés jusqu'à concurrence de 380,000 fr. ou subsidiairement 380,000 fr. d'amende.

Denys Zermatten

Le ministère public relève quelques circonstances atténuantes. Zermatten a de lourdes charges de famille (4 enfants). Il semble avoir été lurré au début par l'astuce de Métry, mais, tout au long de l'affaire, il est apparu comme le véritable propriétaire de la plus grande partie des titres.

Le ministère public requiert contre lui 2 ans de réclusion, 500 fr. d'amende, 2 ans de privation des droits civiques et la dévolution à l'Etat des biens séquestrés jusqu'à concurrence de 107,000 fr. ou subsidiairement 107,000 fr. d'amende.

Pierre Putallaz

Le ministère public retient à sa charge qu'il a grandement favorisé l'enquête par ses aveux. Il requiert contre lui un an de réclusion, 2000 fr. d'amende et la dévolution à l'Etat des biens séquestrés jusqu'à concurrence de 77,000 fr. ou subsidiairement 80,000 fr. d'amende.

Henri Leuzinger

Le ministère public relève que le cas de ce vieil avocat est des plus navrants. Métry et Arnold ont voulu se réfugier derrière la personnalité d'un juriste de haute valeur dont on n'aurait pu sans légèreté attaquer la réputation. Cependant, il veut tenir compte du grand âge de l'accusé (plus de 70 ans) et présente un réquisitoire modéré: 1 an de réclusion, 2 ans de privation des droits civiques, 2000 fr. d'amende et dévolution à l'Etat des biens séquestrés jusqu'à concurrence de 82,000 ou 82,000 fr. d'amende.

Pierre Arnold

Arnold fut le collaborateur direct de Métry. Il connaissait exactement les dessous de l'affaire dès le début. Il a présenté à l'audience des explications boiteuses qui n'ont convaincu personne. Il porte une grosse responsabilité morale dans le comportement de Métry. Le ministère public requiert contre lui 2 ans de réclusion, 3000 francs d'amende, 3 ans de privation des droits civiques et la dévolution à l'Etat des biens séquestrés jusqu'à concurrence de 226,000 fr. ou subsidiairement 226,000 francs d'amende.

Lire la suite des réquisitions en neuvième page,

DANS DES FABRIQUES D'EXPLOSIFS

Des sabotages ont été commis en Allemagne orientale

Ils ont causé la mort de 17 personnes et des dégâts très importants

De nombreuses arrestations ont été opérées

BERLIN, 27 (A.F.P.). — Des détails sur plusieurs explosions causées par des actes de sabotage dans des fabriques d'explosifs de Gnasschwitz, près de Bautzen et de Schönebeck, en Saxe-Anhalt, ont été révélés dans un rapport soumis au gouvernement de l'Allemagne orientale par M. Erick Milcke, inspecteur général des services de protection de l'économie nationale.

D'après cet exposé, que publie l'agence D.N.O., sous licence soviétique, trois explosions se sont produites à Gnasschwitz, le 12 avril, le 7 septembre et le 17 septembre 1949. Cinq personnes ont été tuées et l'usine a subi un dommage total de 600,000 marks. Les saboteurs s'étaient efforcés de détruire la production de nitro-glycol.

Le 5 janvier 1950, trois personnes ont été tuées dans la même usine, par une explosion qui a paralysé 30 pour cent de la production pendant trois semaines. Les dommages ont été évalués à 90,000 marks.

A Schönebeck, le 3 janvier 1950, une explosion a causé la mort de 9 personnes dans l'atelier de fabrication de cartouches de dynamite. Cet acte de

sabotage a été signalé en son temps par la presse de la zone occidentale.

L'inspecteur général déclare dans son rapport qu'à la fin de 1949, un grand nombre d'espions et de terroristes ont été arrêtés en Allemagne orientale. En septembre 1949, la police a découvert une organisation terroriste, composée d'anciens membres des Jeunesses hitlériennes.

En septembre 1949, un groupe de collaborateurs de l'administration du gouvernement de Saxe-Anhalt ont été arrêtés pour espionnage.

Un ministère de la sûreté de l'Etat sera-t-il créé ?

BERLIN, 27 (A.F.P.). — Le conseil des ministres du gouvernement de l'Allemagne orientale a décidé de soumettre à la Chambre du peuple un projet de loi créant un ministère de la sûreté de l'Etat. Cette décision a été prise à la suite du rapport du chef de la commission de contrôle de la sécurité publique sur « les agissements systématiques des saboteurs, agents et incendiaires à la solde des bellicistes anglo-américains ».

LE DOUBS EST GELÉ



Depuis quelque temps, le Doubs est gelé aux Brenets. La couche de glace y atteint plus de six centimètres. Aussi, les patineurs s'en donnent-ils à cœur joie.

MENUS PROPOS SUR L'HABITATION

Au temps où les bêtes parlaient, le pithécanthrope disait à l'homme du Neanderthal: « Hé là! mon ami, vous imaginez-vous que je vais pouvoir tolérer plus longtemps ces feux que vous vous obstinez à allumer dans ma grotte sous le fallacieux prétexte qu'il n'y a ni chauffage central, ni électricité? Ça nuit-il les murs, ça fume, et ça met de la cendre par terre. Si vous continuez, il vous en cuira car si mon assurance couvre les risques du déluge, elle ne couvre pas ceux d'incendie. Rappelez-vous que vous n'êtes que mon locataire et responsable de toutes les déprédations que vous commettez. »

Sous la menace constante d'être expulsé, l'homme du Neanderthal décida de faire appel à l'Etat pour subvenir à ses besoins domiciliaires, et c'est ainsi que l'on vota les premières subventions à la construction. Bâties, à l'âge de la pierre, non seulement sur le roc, mais encore avec du roc, les premières habitations supportèrent mal le déluge et se laissèrent submerger par les vicissitudes de l'époque.

Aussi nos ancêtres les lacustres se mirent-ils à construire en bois, de façon à pouvoir surnager sur le flot changeant des événements. Certains, même, voulaient doter les maisons d'un dispositif spécial qui leur permit de devenir arches de Noé, le cas échéant.

« A quoi bon, disait l'opposition, équiper nos demeures d'arrangements coûteux qui risquent bien de ne servir à rien? Supprimons-lez carrément et baïssons le taux des loyers. Cela nous permettra d'acheter des filets plus grands et de mettre un peu de beurre dans les vergers quotidiens. »

On ne sait pas exactement comment la question fut résolue, mais on a tout lieu de croire que, la discussion s'éternisant, on finit par noyer le poisson.

Ce que nous savons, par contre, c'est que la villa romaine de Serrières était beaucoup plus habitable au début de notre ère qu'elle ne l'est aujourd'hui. Et comme il est permis de supposer que si elle ne fut pas bâtie avec des subsides de l'empire romain, la main-d'œuvre étrangère fournie par une légion de passage sur la Vy d'Etraz la construisait entièrement, nous pouvons voir la preuve qu'on ne saurait compter sur la dite main-d'œuvre pour résoudre la question du logement pour l'éternité. De plus, on peut penser que si cette légion ne s'était trouvée par là au bon moment, et si personne n'avait voulu édifier cette villa, jamais nos yeux n'auraient pu contempler la majesté de ces ruines imposantes. « A quoi tiennent les choses, tout de même! » comme dit si bien le sage de Corè quand il s'agit de finir un paragraphe à seule fin de faire enrager les messieurs graves.

Au Haut moyen âge, il semble bien que des subventions purement locales permirent l'édification de logements à bon marché à proximité du Mail, et que l'on appela Vieux-Châtel, pour ne pas risquer de les confondre avec le Neuchâtel que l'on devait édifier sur la colline entourée par le Seyon, une fois que le Vieux-Châtel eût été détruit.

Quelles étaient les subventions qui permirent de construire la ville que vous connaissez? Nous ne savons pas exactement. Ce qui paraît assez plausible, c'est que les loyers ne coûtaient rien, pour la bonne raison que chacun habitait sa propre maison, ce qui nous paraît, à nous, la meilleure façon pour résoudre le problème que pose la pénurie des logements.

Et après tout, pourquoi ne serions-nous pas des vaches à lait? Cela résoudrait par surcroît une petite partie du problème de l'alimentation.

OLIVE.

AVIS OFFICIELS



Cours de taille de la vigne

Des cours théoriques et pratiques, durée un jour, sur la taille de la vigne, seront donnés à la Station d'essais viticoles d'Auvernier, à partir du jeudi 2 février 1950.

IMMEUBLES

A la Béroche

A vendre jolie maison familiale

cinq pièces, toutes dépendances, tout confort moderne, dégagement, garage. Libre tout de suite. Prix intéressant. Offres à Case postale 22798, Neuchâtel 6.

Enchères d'immeubles

Samedi 4 février 1950, à 14 h. 30, les héritiers de M. Arnold Jeannoton feront vendre par voie d'enchères publiques, à l'hôtel du Lion-d'Or, à Boudry, le bâtiment d'habitation et dépendances qu'ils possèdent à Boudry, 43, rue Louis-Favre, désignés comme suit au cadastre de Boudry :

- Art. 775, à BOUDRY, bâtiment, jardin et place de 107 m².
Art. 774, à BOUDRY, jardin, place de 100 m².
Art. 370, à BOUDRY, jardin 26 m².
Art. 371, à BOUDRY, place et jardin de 30 m².
Art. 373, à BOUDRY, bâtiment 59 m².
Estimation cadastrale : Fr. 13.000.—.
Assurance incendie : Fr. 13.400.— + 25 %.

A VENDRE UNE VILLA

six chambres, véranda, terrasse, vue imprenable très étendue, grand dégagement, construction d'avant-guerre, abords immédiats de Neuchâtel, tram à proximité. Ecrire à case postale 31, Neuchâtel-gare.

Terrain à bâtir

à vendre à 5 minutes du centre. Offres sous chiffres P 1379 N à Publicitas, Neuchâtel.

TERRAIN

On cherche à acheter terrain à bâtir pour maison familiale, région de Neuchâtel à Boudry. Faire offres avec prix et surface sous chiffres X. N. 984 au bureau de la Feuille d'avis.

MAISON

bien située, neuve (2 minutes du lac et 1 minute de la Broye), quatre chambres, cuisine, bains, mansarde, cave, lessiverie, grand galetas, magnifique terrasse et jardin. Chauffage central et service d'eau chaude. Capital nécessaire: 15.000 fr. Auguste Dröz, Suglez (Vully).

TELETRANSACTIIONS

offre à vendre à proximité de Neuchâtel

belle propriété

comprenant maison locative de deux appartements, en parfait état. Grands entrepôts et garage. Jardin et verger, le tout entièrement closuré. Pour renseignements et pour traiter: s'adresser à Télétransaction S.A., 2, faubourg du Lac, Neuchâtel.

IMMEUBLE LOCATIF

comprenant trois appartements de quatre pièces, entièrement rénovés. Bon rendement. Adresser offres écrites à P. F. 960 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une MAISON FAMILIALE confortable, avec jardin. Tél. 5 38 50. Je cherche à échanger mon logement de trois chambres contre un petit logement de deux chambres en ville. Pour tout de suite ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à P. O. 988 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCHÈRES

Office des Poursuites de Neuchâtel

Enchères publiques

Le jeudi 2 février 1950, dès 14 heures, l'Office des poursuites vendra par voie d'enchères publiques, au local des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville,

trois buffets de service; deux tables à rallonges; dix chaises rembourrées; cinq fauteuils; deux coiffeuses; un piano « Pleyel »; une bibliothèque vitrée; un bureau; quatre tiroirs; un armoire, deux portes; un petit meuble « bar »; un argentier; deux petites tables de salon; un servier-boy; deux divans turcs; quatre appareils de radio, Philips, Lorenz, Jura, Albi; deux lustres; un régulateur; une pendule de cheminée; deux aspirateurs à poussière « Super-Electric »; un service à thé, cinq pièces, métal; des tapis; rideaux; un appareil de photographie « Agfa »; une bicyclette pour homme, « Ticino »; une motocyclette « Royal Enfield », démontée; un encancre; 400 kg. de fer, en barres; une petite perceuse; une machine à graduer; des tableaux noirs; articles de bureau, neufs; une aquarelle Paul Bouvier et tableaux divers; ainsi que de nombreux autres objets.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des poursuites.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer à Neuchâtel, pour le 1er juillet 1950, ou date à convenir.

APPARTEMENT

de six à huit pièces. — Adresser offres écrites à K. A. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer à Neuchâtel, pour le 1er juillet 1950, ou date à convenir.

APPARTEMENT

de six à huit pièces. — Adresser offres écrites à K. A. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer à Neuchâtel, pour le 1er juillet 1950, ou date à convenir.

APPARTEMENT

de six à huit pièces. — Adresser offres écrites à K. A. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer à Neuchâtel, pour le 1er juillet 1950, ou date à convenir.

APPARTEMENT

de six à huit pièces. — Adresser offres écrites à K. A. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer à Neuchâtel, pour le 1er juillet 1950, ou date à convenir.

APPARTEMENT

de six à huit pièces. — Adresser offres écrites à K. A. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer à Neuchâtel, pour le 1er juillet 1950, ou date à convenir.

APPARTEMENT

de six à huit pièces. — Adresser offres écrites à K. A. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer à Neuchâtel, pour le 1er juillet 1950, ou date à convenir.

APPARTEMENT

de six à huit pièces. — Adresser offres écrites à K. A. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer à Neuchâtel, pour le 1er juillet 1950, ou date à convenir.

APPARTEMENT

de six à huit pièces. — Adresser offres écrites à K. A. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer à Neuchâtel, pour le 1er juillet 1950, ou date à convenir.

APPARTEMENT

de six à huit pièces. — Adresser offres écrites à K. A. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer à Neuchâtel, pour le 1er juillet 1950, ou date à convenir.

APPARTEMENT

de six à huit pièces. — Adresser offres écrites à K. A. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer à Neuchâtel, pour le 1er juillet 1950, ou date à convenir.

APPARTEMENT

de six à huit pièces. — Adresser offres écrites à K. A. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer à Neuchâtel, pour le 1er juillet 1950, ou date à convenir.

APPARTEMENT

de six à huit pièces. — Adresser offres écrites à K. A. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer à Neuchâtel, pour le 1er juillet 1950, ou date à convenir.

APPARTEMENT

de six à huit pièces. — Adresser offres écrites à K. A. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer à Neuchâtel, pour le 1er juillet 1950, ou date à convenir.

APPARTEMENT

de six à huit pièces. — Adresser offres écrites à K. A. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

Récompense

à personne qui procurerait appartement de deux ou trois pièces, dans maison ancienne, à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à M. A. 962 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer, pour tout de suite ou date à convenir, dans village aux environs de Neuchâtel, appartement de deux ou trois pièces, au soleil, dans maison d'ordre. Adresser offres écrites à D. S. 943 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune couple cherche, pour le 1er avril, appartement avec belle vue, trois chambres, salle de bains, aux environs de Neuchâtel, Monruz, la Coudre, Hauteville, Saint-Blaise. Adresser offres écrites à A. Z. 644 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le 24 juin 1950, ou époque à convenir, on désire louer un APPARTEMENT CONFORTABLE de cinq ou six pièces, pour ménage soigné de deux personnes. Prière de donner l'adresse à M. Ed. Bourquin, Terreaux 9 (Téléphone 5 17 18).

Baux à loyer S'adresser au bureau du journal

PENSIONS Chambre et pension, confort, chauffage. Prix modéré. Tél. 6 35 26. Belle grande chambre au soleil, avec pension, pour personne âgée. S'adresser à Sœur Mina, Beaux-Arts 24.

Belle chambre à un ou deux lits, avec ou sans pension, dans grande villa, au centre. S'adresser: Boine 2

Chambre et pension. — Avenue du Premier-Mars 20, 1er étage.

CHAMBRE A LOUER Treille 4, au 2me étage. A louer belle chambre, tout confort, pour le 1er février ou pour date à convenir. — Faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée, à gauche.

CHAMBRE A LOUER Brévards 2, 3me, à gauche. Jolie chambre chauffée pour dame, à louer dans maison tranquille et sérieuse. S'adresser: Photo Attinger, place Plaget (à côté du cinéma Studio).

Jolie chambre indépendante, eau courante, ensoleillée, pour tout de suite. Mail 46, rez-de-chaussée.

CHAMBRE A LOUER Treille 4, au 2me étage. A louer belle chambre, tout confort, pour le 1er février ou pour date à convenir. — Faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée, à gauche.

CHAMBRE A LOUER Brévards 2, 3me, à gauche. Jolie chambre chauffée pour dame, à louer dans maison tranquille et sérieuse. S'adresser: Photo Attinger, place Plaget (à côté du cinéma Studio).

Jolie chambre indépendante, eau courante, ensoleillée, pour tout de suite. Mail 46, rez-de-chaussée.

CHAMBRE A LOUER Treille 4, au 2me étage. A louer belle chambre, tout confort, pour le 1er février ou pour date à convenir. — Faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée, à gauche.

CHAMBRE A LOUER Brévards 2, 3me, à gauche. Jolie chambre chauffée pour dame, à louer dans maison tranquille et sérieuse. S'adresser: Photo Attinger, place Plaget (à côté du cinéma Studio).

Jolie chambre indépendante, eau courante, ensoleillée, pour tout de suite. Mail 46, rez-de-chaussée.

CHAMBRE A LOUER Treille 4, au 2me étage. A louer belle chambre, tout confort, pour le 1er février ou pour date à convenir. — Faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée, à gauche.

CHAMBRE A LOUER Brévards 2, 3me, à gauche. Jolie chambre chauffée pour dame, à louer dans maison tranquille et sérieuse. S'adresser: Photo Attinger, place Plaget (à côté du cinéma Studio).

Jolie chambre indépendante, eau courante, ensoleillée, pour tout de suite. Mail 46, rez-de-chaussée.

CHAMBRE A LOUER Treille 4, au 2me étage. A louer belle chambre, tout confort, pour le 1er février ou pour date à convenir. — Faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée, à gauche.

CHAMBRE A LOUER Brévards 2, 3me, à gauche. Jolie chambre chauffée pour dame, à louer dans maison tranquille et sérieuse. S'adresser: Photo Attinger, place Plaget (à côté du cinéma Studio).

Jolie chambre indépendante, eau courante, ensoleillée, pour tout de suite. Mail 46, rez-de-chaussée.

CHAMBRE A LOUER Treille 4, au 2me étage. A louer belle chambre, tout confort, pour le 1er février ou pour date à convenir. — Faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée, à gauche.

CHAMBRE A LOUER Brévards 2, 3me, à gauche. Jolie chambre chauffée pour dame, à louer dans maison tranquille et sérieuse. S'adresser: Photo Attinger, place Plaget (à côté du cinéma Studio).

Jolie chambre indépendante, eau courante, ensoleillée, pour tout de suite. Mail 46, rez-de-chaussée.

CHAMBRE A LOUER Treille 4, au 2me étage. A louer belle chambre, tout confort, pour le 1er février ou pour date à convenir. — Faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée, à gauche.

CHAMBRE A LOUER Brévards 2, 3me, à gauche. Jolie chambre chauffée pour dame, à louer dans maison tranquille et sérieuse. S'adresser: Photo Attinger, place Plaget (à côté du cinéma Studio).

Jolie chambre indépendante, eau courante, ensoleillée, pour tout de suite. Mail 46, rez-de-chaussée.

CHAMBRE A LOUER Treille 4, au 2me étage. A louer belle chambre, tout confort, pour le 1er février ou pour date à convenir. — Faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée, à gauche.

CHAMBRE A LOUER Brévards 2, 3me, à gauche. Jolie chambre chauffée pour dame, à louer dans maison tranquille et sérieuse. S'adresser: Photo Attinger, place Plaget (à côté du cinéma Studio).

Je cherche JEUNE FILLE

de 17 à 25 ans pour faire le ménage et aider à la boulangerie. Entrée pour date à convenir. Adresser offres écrites à Z. E. 977 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Chambre à louer, meublée, confort moderne. — Offres à Iff Raymond, Rivervalle 56.

Pour demoiselle sérieuse et ayant occupation, jolie chambre avec confort. — Adresser offres écrites à Z. C. 973 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer jolie chambre, à personne sérieuse. Beaux-Arts 9, 3me étage.

Belle grande chambre au soleil, tout confort. Faubourg de l'Hôpital 25.

Jolie chambre à louer, à personne sérieuse. — Musée 2, 4me, à gauche. Tél. 5 41 54.

Chambre meublée indépendante. Fahys 101.

Jolie chambre tout confort, soleil. Vue, Faubourg de la gare 5, 1er, à droite.

Chambres à louer Avenue du Premier-Mars No 8, 1er étage, téléphone 5 12 78.

A louer jolie chambre indépendante, vue sur le lac. — Mme Glardon, Eglise 6.

CHAMBRE A LOUER Treille 4, au 2me étage. A louer belle chambre, tout confort, pour le 1er février ou pour date à convenir. — Faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée, à gauche.

CHAMBRE A LOUER Brévards 2, 3me, à gauche. Jolie chambre chauffée pour dame, à louer dans maison tranquille et sérieuse. S'adresser: Photo Attinger, place Plaget (à côté du cinéma Studio).

Jolie chambre indépendante, eau courante, ensoleillée, pour tout de suite. Mail 46, rez-de-chaussée.

CHAMBRE A LOUER Treille 4, au 2me étage. A louer belle chambre, tout confort, pour le 1er février ou pour date à convenir. — Faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée, à gauche.

CHAMBRE A LOUER Brévards 2, 3me, à gauche. Jolie chambre chauffée pour dame, à louer dans maison tranquille et sérieuse. S'adresser: Photo Attinger, place Plaget (à côté du cinéma Studio).

Jolie chambre indépendante, eau courante, ensoleillée, pour tout de suite. Mail 46, rez-de-chaussée.

CHAMBRE A LOUER Treille 4, au 2me étage. A louer belle chambre, tout confort, pour le 1er février ou pour date à convenir. — Faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée, à gauche.

CHAMBRE A LOUER Brévards 2, 3me, à gauche. Jolie chambre chauffée pour dame, à louer dans maison tranquille et sérieuse. S'adresser: Photo Attinger, place Plaget (à côté du cinéma Studio).

Jolie chambre indépendante, eau courante, ensoleillée, pour tout de suite. Mail 46, rez-de-chaussée.

CHAMBRE A LOUER Treille 4, au 2me étage. A louer belle chambre, tout confort, pour le 1er février ou pour date à convenir. — Faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée, à gauche.

CHAMBRE A LOUER Brévards 2, 3me, à gauche. Jolie chambre chauffée pour dame, à louer dans maison tranquille et sérieuse. S'adresser: Photo Attinger, place Plaget (à côté du cinéma Studio).

Jolie chambre indépendante, eau courante, ensoleillée, pour tout de suite. Mail 46, rez-de-chaussée.

CHAMBRE A LOUER Treille 4, au 2me étage. A louer belle chambre, tout confort, pour le 1er février ou pour date à convenir. — Faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée, à gauche.

CHAMBRE A LOUER Brévards 2, 3me, à gauche. Jolie chambre chauffée pour dame, à louer dans maison tranquille et sérieuse. S'adresser: Photo Attinger, place Plaget (à côté du cinéma Studio).

Jolie chambre indépendante, eau courante, ensoleillée, pour tout de suite. Mail 46, rez-de-chaussée.

CHAMBRE A LOUER Treille 4, au 2me étage. A louer belle chambre, tout confort, pour le 1er février ou pour date à convenir. — Faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée, à gauche.

CHAMBRE A LOUER Brévards 2, 3me, à gauche. Jolie chambre chauffée pour dame, à louer dans maison tranquille et sérieuse. S'adresser: Photo Attinger, place Plaget (à côté du cinéma Studio).

Jolie chambre indépendante, eau courante, ensoleillée, pour tout de suite. Mail 46, rez-de-chaussée.

CHAMBRE A LOUER Treille 4, au 2me étage. A louer belle chambre, tout confort, pour le 1er février ou pour date à convenir. — Faubourg du Lac 33, rez-de-chaussée, à gauche.

CHAMBRE A LOUER Brévards 2, 3me, à gauche. Jolie chambre chauffée pour dame, à louer dans maison tranquille et sérieuse. S'adresser: Photo Attinger, place Plaget (à côté du cinéma Studio).

Jolie chambre indépendante, eau courante, ensoleillée, pour tout de suite. Mail 46, rez-de-chaussée.

On cherche pour tout de suite, dans famille tranquille, une

DEMOISELLE (pouvant coucher chez elle) en qualité d'aide de ménage. Adresser offres écrites à R. A. 924 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

JEUNE FILLE propre et active, pour aider au ménage. Bonne occasion de se perfectionner dans la cuisine. Date d'entrée à convenir. S'adresser à Mme Bortoli, hôtel de la Poste Saint-Aubin. Tél. 6 71 34.

Maraîcher cherche un GARÇON de 16-17 ans pour aider au commerce. Logé, nourri, vie de famille. Occasion d'apprendre l'allemand. — S'adresser à J. Hofbauer, Châles près Champlain, tél. (032) 8 36 49.

On cherche pour tout de suite, dans famille tranquille, une

DEMOISELLE (pouvant coucher chez elle) en qualité d'aide de ménage. Adresser offres écrites à R. A. 924 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une JEUNE FILLE propre et active, pour aider au ménage. Bonne occasion de se perfectionner dans la cuisine. Date d'entrée à convenir. S'adresser à Mme Bortoli, hôtel de la Poste Saint-Aubin. Tél. 6 71 34.

Maraîcher cherche un GARÇON de 16-17 ans pour aider au commerce. Logé, nourri, vie de famille. Occasion d'apprendre l'allemand. — S'adresser à J. Hofbauer, Châles près Champlain, tél. (032) 8 36 49.

DEMANDES D'EMPLOIS

On cherche, au pair, pour jeune Suisseuse allemande, désirent apprendre le français, ayant terminé les écoles secondaires, place facile, éventuellement auprès d'enfants. Bons soins et vie de famille exigés. Faire offres à M. H. Muller, chimiste, à Lutzelflüh (Emmental).

On cherche pour jeunes garçons de 15-16 ans places d'aide chez horticulteur, garçon de cuisine, commissionnaire chez boulanger ou autres. Adresser offres au Bureau d'orientation professionnelle, Walchestrass 31, ZURICH.

Quelques jeunes filles, volontaires à tout faire

nouvellement inscrites, cherchent par notre entremise de bonnes places dans des ménages en Suisse romande. Bureau Express, Soieure. Téléphone (065) 2 26 61.

Ouvrier vigneron de 17 ans, intelligent et travailleur, cherche emploi. Adresser offres écrites à H. B. 983 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Suisseuse allemande ayant fait un apprentissage ménager, cherche place dans famille en qualité d'aide. Vie de famille décente. Gages et entrée selon entente. — S'adresser à Mme Apothéol, Parc 59, Neuchâtel.

Jeune dame, présentant bien, cherche place de vendeuse dans magasin de 1er ordre, branches, corsets, bonneterie, tricot, longue pratique dans la vente. Trois ans de gestion. Meilleures références à disposition. Ecrire sous chiffres M. 29510 X., Publicitas, Genève.

Jeune homme, 25 ans, cherche place en qualité de CHAUFFEUR de camions ou d'autos. Entrée: début d'avril. — Adresser offres à Charles Brunl, Erlin (Thurgovie).

Jeune fille de toute confiance, ayant des connaissances du secrétariat, cherche place dans BUREAU

ou en qualité de demoiselle de réception. Apprentissage rapide sur partie d'horlogerie

pas exclu. Adresser offres détaillées à B. C. 953 au bureau de la Feuille d'avis.

Blanchissage Personne soignée cherche linge à laver et à repasser. Linge cherché et rapporté à domicile. Séchage en plein air. Adresser offres écrites à T. B. 976 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne expérimentée cherche à faire heures de ménage (3 heures le matin). Adresser offres écrites à L. R. 979 au bureau de la Feuille d'avis.

Quelle entreprise occuperait, l'après-midi, jeune homme possédant permis de conduire pour auto et lui donnerait l'occasion d'apprendre à conduire un camion, ceci en rétribution de son travail? Adresser offres écrites à S. N. 978 au bureau de la Feuille d'avis.

ON CHERCHE pour jeune fille de 16 ans, place facile dans bonne famille catholique avec enfant, éventuellement on ferait échange avec jeune fille du même âge. Adresser offres à famille Zimmernann, magasin spécialisé d'articles pour enfants, Nauenstrasse 83 Bâle.

Jardinier avec famille (39 ans) cherche place avec logement dans maison bourgeoise, fabrique ou établissement. Libre pour le 1er avril. Très bonnes références à disposition. — Faire offres sous chiffres P. 1396 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune homme, 25 ans, cherche place de domestique de campagne. Peut aussi travailler à la vigne. — Adresser offres écrites à Z. G. 981 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter SKIS en bon état, 1 m. 90 à 2



Représentant : M. Estoppey, Lausanne, tél. 2 69 97

Notre VENTE de
BLANC
autorisée par le département de police
continue jusqu'au 15 février 1950

10% TROUSSEAU
COUVERTURES DE LAINE
DRAPS MOLLETONNÉS
TISSUS POUR CHEMISES
ET PYJAMAS
LINGERIE, LAYETTE
MOUCHOIRS

S.A. HANS GYGAX
Rue du Seyon NEUCHÂTEL

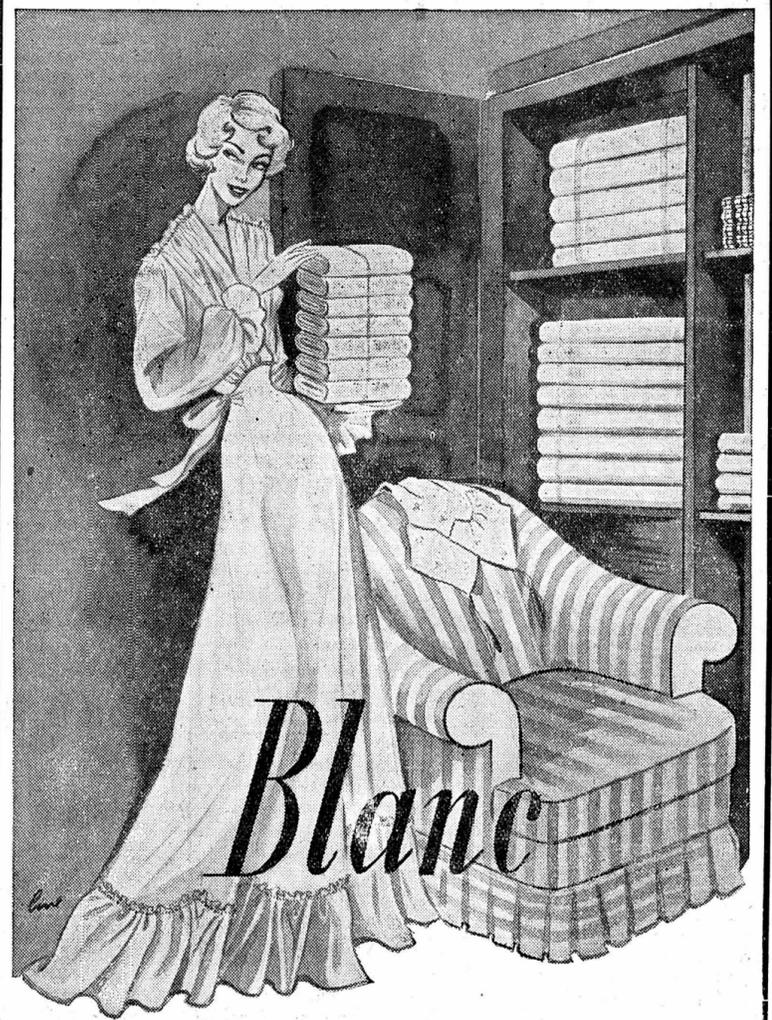
Vos LUNETTES
chez le spécialiste



DUVANELOPTIC



Pour vous, Mesdames,
Zimmermann S.A.
à ces petits, a pensé
Mélange pour
oiseaux en liberté — Fr. 1.30
Graines de chanvre — Fr. 1.40
le kilo — y compris
impôt, moins 5 % escompte.



Blanc

Notre

CATALOGUE DE BLANC

a été distribué dans chaque ménage

De la première à la dernière page,
il vous intéressera prodigieusement, car chaque article
annoncé représente pour vous

le maximum
de qualité, de bienfaisance
et de bon goût

Profitez de notre choix immense et de

nos prix très étudiés

Fiancés, ménagères, restaurateurs,
notre catalogue vous guidera précieusement lors de vos achats

La Nouveauté sa
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

Vente de
BLANC
10% d'escompte
du 24 janvier au 15 février

M^{me} V^{ve} Ed. Berger

Vente autorisée par le département
cantonal de police

50 caisses à vendre
de toutes dimensions, Fr. 3.— à 5.—
Etablissements des cycles Allegro S. A.
Usines du Mail, Neuchâtel
Tél. 5 28 55

A REMETTRE
COMMERCE D'ANTIQUITÉS
ET D'OCCASIONS (bric à brac)
Important stock de marchandises. Nécessaire
pour traiter : Fr. 25,000.—. Offres sous chif-
fres P. 1378 N., à Publicitas, Neuchâtel.

A VENDRE
machine à coudre à main
«Singer». Tél. 5 45 96.

Pour recouvrir vos meubles
MODERNE — STYLE
Grand choix de tissus

Jean PERRIRAZ
Tapisser-décorateur
Hôpital 8 - Tél. 5 32 02

VERNIS
DE QUALITÉ
chez
M. LEYSTRE & C^o
S^t MAURICE 2
NEUCHÂTEL

DÈS AUJOURD'HUI
Samedi 28 janvier

BLANC
à
PRIX
exceptionnels

Toilerie
Trousseaux
Lingerie
Bonneterie
Tabliers
Corsets
Articles
pour
messieurs

BLANC

BLANC
de
QUALITÉ
supérieure

Layette
Hygiène
Dentelles
Mouchoirs
Blouses
Rideaux
Nappages
Services
de table

Pour réassortir ou compléter votre linge de maison et de corps, nous avons le plaisir de
vous offrir une sélection d'articles à prix exceptionnels. Le beau linge s'achète de préférence
au RAYON DE BLANC

AUX Amoureux
NEUCHÂTEL

Notre superbe catalogue de blanc vous sera distribué lundi

Mobilier neuf à vendre

une chambre à coucher en bouleau, lits ju-
meaux, tables de nuit, coiffeuse, armoire trois
portes, deux sommiers, deux protège-matelas
et deux matelas ;
une chambre à manger comprenant un buf-
fet, une table à rallonges et six chaises ;
une table de cuisine et quatre tabourets, le
tout Fr. 2975.—.
Faire offres écrites sous chiffres Z. F. 900
au bureau de la Feuille d'avis.

Restons fidèles
à nos traditions

«Meilleur marché
et meilleure qualité!»

Voilà notre devise
dans la lutte pour la
bonne renommée de la
charcuterie.

Petites saucisses Bell
à 60 cts la paire,
Charcuterie, assort. de 1^{er}
choix, à fr. 1.— par 100 g.

Des prix...!
POUR VOUS, MADAME

Longs bas de laine 565
derby

Gants de laine 290
divers coloris

Gants de peau 590
fourrés, petites pointures

Guye-Prêtre
NEUCHÂTEL

LEHNHERR
Place des Halles
STUDER & GROSJEAN
Epancheurs 6

On céderait la
VENTE EXCLUSIVE

pour le canton d'un appareil breveté, utile à tous corps de métiers. Bénéfices importants. Prix de vente 19 fr. 75. Ecrire sous chiffres P. H. 3639 L. à Publicitas, Lausanne.

Mariage
Dame veuve, avec deux enfants, cherche à faire la connaissance de monsieur ayant situation stable. Possède bel intérieur. (Bonne ménagère et affectueuse.) Adresser offres et renseignements à M. J. 2840, poste restante, sous chiffres P. M. 977, poste restante, Monruz - Neuchâtel.

Amateurs de romans policiers et autres
Envoyez-nous trois de vos bouquins policiers ou autres, en bon état. En échange vous en recevrez trois autres contre remboursement de 1 fr. 50 plus port. - Case postale 414, Neuchâtel.

CHUTE
d'un monsieur (manteau militaire vert, chapeau gris) sont priées de bien vouloir appeler le numéro 5 49 81. Mercil.

On cherche
Fr. 15,000.- à 20,000.-
sur immeuble. Intérêts et amortissement à convenir. Adresser offres écrites à P. A. 985 au bureau de la Feuille d'avis.

Comment soulager les douleurs de l'estomac
L'apparition de douleurs n'est pas toujours la première manifestation de la maladie gastrique. Il existe déjà une inflammation de la muqueuse, qui occasionne des brûlures, aigreurs, balonnements et sensations de vide deux ou trois heures après les repas, et qui provoque une dégénérescence des glandes, due en partie à un manque de vitamine C. Pour guérir l'acidité, il faut fortifier les cellules gastriques. C'est ce que fait le Vit-Gastral, seul produit contenant la vitamine C associée à des éléments tonico-digestifs.

VIT-GASTRAL
calme vite les maux d'estomac
Toutes pharmacies, le flacon original Fr. 5.-
Sacchet d'essai Fr. -60
A agents généraux : Ets R. Barberot S. A., Genève.

Faut-il jeûner contre le rhumatisme et la goutte ?
Les cures de jeûne sont simultanément un remède ancien et moderne contre les fortes douleurs rhumatismales et goutteuses. Il va sans dire qu'elles donnent souvent de bons résultats mais c'est là une grande intervention à laquelle on ne se soumet qu'exceptionnellement. La grande majorité des malades souffrant de goutte et de rhumatisme n'a pas à avoir recours à de si fortes cures. Avec Tegal on peut agir de façon plus simple et cependant plus efficace contre ces maux. Les tablettes Tegal sont depuis plus de 30 ans un excellent et éprouvé remède contre le rhumatisme, la goutte, la sciatique et les douleurs musculaires et articulaires semblables, qui non seulement calment les douleurs mais hâtent la guérison, permettant de recouvrer promptement la capacité de travail et de production. Tegal a été également révéillé efficace contre les maux de tête et les refroidissements. Il est de longtemps reconnu que Tegal dissout l'acide urique et élimine du corps les matières nuisibles, qu'il est inoffensif et que l'habitude n'en arienne pas l'efficacité. Même dans les cas invétérés on a obtenu de très bons résultats avec le Tegal. Faites-en encore aujourd'hui un essai. Dans toutes les pharmacies et drogueries. Fr. 1.60.

VIT-GASTRAL
calme vite les maux d'estomac

Au pays des hivers radieux
VALAIS
Renseignements et prospectus : Union Valaisanne du Tourisme, Sion

Pour réparation, accordage et polissage de PIANOS
adressez-vous en toute confiance à
FRANZ SCHMIDT Tél. 5 58 97
35 ans de pratique MAILLEFER 18

CARNAVAL DE NICE
Fr. 200.-
Du 19 au 23 février, tout compris, départ 6 h.
Marseille - Monte-Carlo - Monaco
Nice - Grasse - Lyon
Demandez nos prospectus détaillés. Un versement à notre compte de chèques II 2840 suffit pour être inscrit. Places limitées et numérotées. Demandez également nos programmes de Pâques. Autobus lausannois, Chauderon 1, tél. 2 93 10

Université de Neuchâtel
Installation de M. Jean RYCHNER, professeur ordinaire à la Faculté des Lettres, dans la chaire de philologie romane
Sujet de la leçon inaugurale :
La littérature et les mœurs chevaleresques à la cour de Bourgogne
LUNDI 30 JANVIER 1950, à 17 h. 15 à PAULA DE L'UNIVERSITE
La séance est publique

Institut de beauté Luce
13, Evole
Tél. 5 38 10
Soins du visage
Épilation définitive
Hygiène de la chevelure

Emissions radiophoniques

Samedi
SOTTENS et télédiffusion : 7.10, réveil-matin, 7.15, inform. 7.20, concert matinal, 11 h., avec pianiste : émission commune, 12.15, variété populaire, 12.30, fanfares, harmonies du pays romand, 12.45, signal horaire, 12.46, inform. 12.55, le programme de la semaine, 13.10, harmonies en bleu, 13.30, interprètes d'aujourd'hui, 14 h., la palme et la poutre, 14.10, sonatine en ut majeur de R. Hahn, 14.20, la vie des affaires, 14.30, discours, 14.40, les premiers opéras en France, 15 h., l'auditeur proposé... 16 h., la vie à Londres, 16.20, signal horaire, 16.30, de Monte-Ceneri : concert par le Radio-Orchestre, 17.30, swing-sérénade, 18 h., communications diverses et cloches des Brenets, 18.05, le club des Petites amies de Radio-Lausanne, 18.40, le courrier du Secours aux enfants, 18.45, ouverture pour une comédie, de Max Reger, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure exacte, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps, 19.45, Sam'di Magazine, 20.10, le quart heure vaudois, 20.30, le pont de danse, 20.40, Samson et Dalila, ou la femme et le sportif, 20.55, l'orchestre Jacques Hélian, 21.10, les irresponsables : Norman, nouvelle de René Roulet, 21.40, enchantements du Brésil, par Stéphane Audel, 22 h., bizarre... bizarre, 22.30, inform. 22.35, musique de danse.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h.
inform. 11 h., musique allemande contemporaine, 12.05, concert récréatif, 12.05, voix célèbres, 12.30, inform. 12.40, extraits d'opéras italiens, 13.10, semaine au Palais fédéral, 14.25, comment les peuples étrangers célèbrent leurs fêtes, 15.10, petit festival

Schubert, 16.30, de Monte-Ceneri : émission commune, 17.30, la reconstruction des chemins de fer français, 18.45, la vie sociale du monde, 19.30, inform. 19.55, concert populaire, 20.30, le concours du mois, 21 h., de belles valse, 21.30, Die Lieblinge der Hörschaft : France.

Dimanche
SOTTENS et télédiffusion : 7.10, salut musical, 7.15, inform. 7.20, œuvres de Haendel, 8.45, grand-messe, 9.50, intermède, 9.55, sonnerie de cloches, 10 h., culte protestant, 11.15, œuvres de Palestrina, Bach et Mozart, 12.15, causerie agricole, 12.25, au théâtre avec Léo Delibes, 12.40, vous écoutez aujourd'hui... 12.45, signal horaire, 12.46, inform. 12.55, le programme de la semaine, 13.10, harmonies en bleu, 13.30, interprètes d'aujourd'hui, 14 h., la palme et la poutre, 14.10, sonatine en ut majeur de R. Hahn, 14.20, la vie des affaires, 14.30, discours, 14.40, les premiers opéras en France, 15 h., l'auditeur proposé... 16 h., la vie à Londres, 16.20, signal horaire, 16.30, de Monte-Ceneri : concert par le Radio-Orchestre, 17.30, swing-sérénade, 18 h., communications diverses et cloches des Brenets, 18.05, le club des Petites amies de Radio-Lausanne, 18.40, le courrier du Secours aux enfants, 18.45, ouverture pour une comédie, de Max Reger, 18.55, le micro dans la vie, 19.13, l'heure exacte, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps, 19.45, Sam'di Magazine, 20.10, le quart heure vaudois, 20.30, le pont de danse, 20.40, Samson et Dalila, ou la femme et le sportif, 20.55, l'orchestre Jacques Hélian, 21.10, les irresponsables : Norman, nouvelle de René Roulet, 21.40, enchantements du Brésil, par Stéphane Audel, 22 h., bizarre... bizarre, 22.30, inform. 22.35, musique de danse.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h.
inform. 11 h., musique allemande contemporaine, 12.05, concert récréatif, 12.05, voix célèbres, 12.30, inform. 12.40, extraits d'opéras italiens, 13.10, semaine au Palais fédéral, 14.25, comment les peuples étrangers célèbrent leurs fêtes, 15.10, petit festival

Roulin-Radio
Spécialiste de la réparation
20 années d'expérience
Seyon 18 - Tél. 5 48 88

Faut-il jeûner contre le rhumatisme et la goutte ?
Les cures de jeûne sont simultanément un remède ancien et moderne contre les fortes douleurs rhumatismales et goutteuses. Il va sans dire qu'elles donnent souvent de bons résultats mais c'est là une grande intervention à laquelle on ne se soumet qu'exceptionnellement. La grande majorité des malades souffrant de goutte et de rhumatisme n'a pas à avoir recours à de si fortes cures. Avec Tegal on peut agir de façon plus simple et cependant plus efficace contre ces maux. Les tablettes Tegal sont depuis plus de 30 ans un excellent et éprouvé remède contre le rhumatisme, la goutte, la sciatique et les douleurs musculaires et articulaires semblables, qui non seulement calment les douleurs mais hâtent la guérison, permettant de recouvrer promptement la capacité de travail et de production. Tegal a été également révéillé efficace contre les maux de tête et les refroidissements. Il est de longtemps reconnu que Tegal dissout l'acide urique et élimine du corps les matières nuisibles, qu'il est inoffensif et que l'habitude n'en arienne pas l'efficacité. Même dans les cas invétérés on a obtenu de très bons résultats avec le Tegal. Faites-en encore aujourd'hui un essai. Dans toutes les pharmacies et drogueries. Fr. 1.60.

VIT-GASTRAL
calme vite les maux d'estomac

MONTANA-VERMALA 1500-1700 m
La station la plus sportive de la Suisse. Le paradis des sportifs. Accès facile (cable-car S.M.V.). Splendide route automobile. Sierras-Montana ouverte toute l'année. Ski. Skibus. ESS. Pâtisseries. Piste de bob. Piste de luge. Curling. Etablissements de tous rangs et de tous prix.
Bureau de renseignements Téléphone 5 21 79

Graphologie hindoue
dévoile toutes vérités, Mme R. Y. F. F., diplômée, avenue du Simplon 29 (près gare), Leysin, Suisse. - Etude de caractère, mariage, situation, conseils et date de naissance petite étude, 3 fr. 20 et port (pas de timbre-poste). Rendez-vous de 9 h. à 22 heures. (Dimanche de 16 h. à 22 heures.) Tél. 2 79 42. Plus de 1000 remerciements écrits pour mes études prouvent mon travail et mon savoir.

travail à domicile
Envoi contre remboursement case 135, Zurich 33
On offre
20 à 50 fr.
par adresse de clients, acheteurs de meubles, qui nous sont communiés. Ecrire à F. N. 833 au bureau de la Feuille d'avis.

ACHETEURS DE MEUBLES
demandez avant l'achat de meubles nos conditions pour un

crédit de meubles
sans caution. Mensualités appropriées. Conditions agréables et discrétion. On reprend des anciens meubles. W. Fink, case transit 481, Berne. Tél. (031) 2 96 66

Beau choix de cartes de visite au bureau du journal

LA VIE RELIGIEUSE
Mission de Paris

CARNET DU JOUR
MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE : 17 h. Conférence de M. Edmond Privat.
Cinéma
Apollo : 14 h. 30, 17 h. et 20 h. 30. La belle imprudente.
Palace : 15 h. et 20 h. 30. Le roi Pandore.
Théâtre : 20 h. 30. Ses méchants garçons.
Rex : 15 h. Ma tante Diktator !
17 h. 15 et 20 h. 30. Le monde tremblera.
Studio : 14 h. 30 et 20 h. 15. Jeanne d'Arc.
17 h. 30. Le Comédien.
DIMANCHE
Cinéma
Apollo : 14 h. 30, 17 h. et 20 h. 30. La belle imprudente.
Palace : 15 h. et 20 h. 30. Le roi Pandore.
Théâtre : 15 h. et 20 h. 30. Ses méchants garçons.
Rex : 15 h. Ma tante Diktator !
17 h. 15 et 20 h. 30. Le monde tremblera.
Studio : 14 h. 30 et 20 h. 15. Jeanne d'Arc.
17 h. 30. Le Comédien.

ÉTAT DE LA NEIGE AUX CHAMPS DE SKI
du 27 janvier 1950

APÉRITIF PICON
APPRÉCIÉ DEPUIS 1837

CHAMPERY-Planchaux 1055-1400 m
La station en vogue pour les sports d'hiver. Soleil, neige, gaieté. Téléf., skibus, pat. ESS.

Dimanche
Départ 8 h. 30
Place de la Poste
Prix : Fr. 9.-
Lac Noir
et
Vue-des-Alpes
Départs : 9 h., 10 h. et 13 h. 30, place de la Poste
Prix : aller et retour Fr. 3.50 - Enfants Fr. 2.50 simple course Fr. 2.50 - Enfants Fr. 2.-
(Sur demande, on prend les personnes sur la route Marin - Neuchâtel) - Inscriptions :
A. NIEDERHAUSER, Peseux Tél. 6 15 31
PAPETERIE BICKEL & Cie 5 10 75
ou AUTOCARS FISCHER MARIN Tél. 7 55 21

SKIEURS
BELLE NEIGE POUDREUSE SUR LA NOUVELLE PISTE CHASSERON-BUTTES

SKIEURS
DEPARTS : PLACE DE LA POSTE
SAMEDI, à 13 h. 30
DIMANCHE : 8 h., 9 h., 10 h. et 13 h. 30
(Dimanche départs aux mêmes heures : carrefour des Sablons, Restaurant de la gare du Vauseyon et Vauseyon)
AUTOCARS WITTEW Téléphone 5 26 68

ME MME SYLVIA EVARD
Haute couture
RUE-HAUTE 18 COLOMBIER
REOUVERTURE DES ATELIERS

AVIS MÉDICAUX
Docteur Wenger
maladie des enfants
ABSENT cet après-midi
Docteur G. Bernhard
Médecin-dentiste
4, Temple-Neuf
ne reçoit pas samedi 28 et lundi 30 janvier

VERBIER 1500 m
Ski. Luge. Patin. Soleil. Bars. Dancings. Repas. 2 skibus accès. en auto. 9 hôtels. Chalets. ESS.

Aux personnes dures d'oreille
« ORTHOPHONE-SUISSE » modèles à Fr. 385.-, complet, Les appareils américains « PARAVOX » modèles à Fr. 495.-, Fr. 640.- et Fr. 795.-
(Premier prix à l'Exposition de Cleveland, grâce à leur châssis en matière plastique), « TELEX », modèles à Fr. 375.- peuvent être essayés
AU MAGASIN DE MUSIQUE
HUG & CIE
Département appareils acoustiques
En face de la Poste, NEUCHÂTEL
Démonstration tous les JEUDIS au magasin, entre 14 h. et 18 h. 30, ou sur rendez-vous, par notre spécialiste, M. Gustave EPPLE.

AVIS MÉDICAUX
Docteur Wenger
maladie des enfants
ABSENT cet après-midi
Docteur G. Bernhard
Médecin-dentiste
4, Temple-Neuf
ne reçoit pas samedi 28 et lundi 30 janvier

AVIS MÉDICAUX
Docteur Wenger
maladie des enfants
ABSENT cet après-midi
Docteur G. Bernhard
Médecin-dentiste
4, Temple-Neuf
ne reçoit pas samedi 28 et lundi 30 janvier

AVIS MÉDICAUX
Docteur Wenger
maladie des enfants
ABSENT cet après-midi
Docteur G. Bernhard
Médecin-dentiste
4, Temple-Neuf
ne reçoit pas samedi 28 et lundi 30 janvier

AVIS MÉDICAUX
Docteur Wenger
maladie des enfants
ABSENT cet après-midi
Docteur G. Bernhard
Médecin-dentiste
4, Temple-Neuf
ne reçoit pas samedi 28 et lundi 30 janvier

ZERMATT 1620 m
La plus vaste région de ski des Alpes, en plein soleil. Pâtisseries. Plages standards. ESS. dir. Otto Furrer. Bâties exceptionnelles. Les trains Zermatt-Riftberg-Corvatsch à 3100 m. Téléférié Hahner à 2300 m. skibus à 2600 m. Semaines sportives de ski. Billets de vacances, abonnements, etc.

LOECHE-LES-BAINS 1411 m
Cures thermales et sports d'hiver. Escurs. org. ESS. Skibus. Pâtisseries. Corling. Plages standards.

MORIGINS 1400 m
Tous les sports d'hiver. Skibus 1000 m long. 320 m. dir. de neige. ESS.

CRANS/SUR-ROSA 1500 m
Ligne du Simplon. La station du beau Ski. Tous les sports. ESS. Nouveau téléférié.

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

APPRENTISSAGES
APPRENTI JARDINIER
Jeune homme, 15 ou 16 ans, serait engagé en qualité d'apprenti jardinier. Entrée : mars ou début avril. Faire offres, avec livrets scolaires et références, à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier (Neuchâtel).

Notre plus formidable
VENTE FIN DE SAISON

Autorisation officielle

RABAIS jusqu'à **70%**

Il reste encore quelques belles
OCCASIONS...

Manteaux uni et fantaisie, PURE LAINE, façons vague ou redingote
Valeur de 110.- à 198.-

Soldé **50.- 60.- 80.- 98.-**

UN LOT **Teddy-Bear** beige
tailles 42 à 46. Soldé **79.-**

UN LOT **Manteaux d'enfants**
Valeur jusqu'à 90.- Soldé **30.-**

Les derniers **Costumes d'hiver**
Valeur 229.- 249.- 320.- 498.-

Soldé **50.- 100.- 150.- 250.-**

Toutes nos robes en lainage ou en soie, en grande partie modèles uniques
Valeur de 79.- à 149.- 98.- à 159.- 149.- à 249.-

Soldé **30.- et 40.- 50.- 80.-**

Robes longues - Robes de bal
Valeur jusqu'à 69.- 270.- 179.- 198.- 239.- 355.-

Soldé **10.- 70.- 80.- 89.- 100.- 150.-**

Les dernières **douillettes** soie ouatinée, tailles 38 à 42
Valeur jusqu'à 149.-. Soldé **50.-**

1 LOT DE **Blouses et jupes**
Valeur jusqu'à 39.50. Soldé **10.-**

1 LOT DE **Vestes de ski pour dames**
Valeur 39.50 55.- 65.- 75.-

Soldé **15.- 20.- 25.- 30.-**

Pour dames fortes
vous trouverez toujours un grand choix en **ROBES** et **MANTEAUX**

Vu notre exposition de blanc, ces articles seront en vente à part à notre grand rayon de **VÊTEMENTS POUR DAMES**



75.-

Redingotes pure laine

vert, marine, noir, tailles 42 à 48
soldé 110.- et **75.-**

Les derniers **chapeaux**

pour dames
Valeur 18.50 24.50 29.50

Soldé **5.- 7.- 10.-**

1 LOT DE **Chapeaux** en feutre pour enfants
Valeur 8.90 à 10.80. Soldé **2.-**

1 LOT DE **Capuchons** pour dames et enfants
Valeur 8.90. Soldé **3.-**

La **Nouveauté** s.a.
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

Pourquoi une **CURE** de Circulan est-elle particulièrement indiquée en le corps doit se préparer à affronter la mauvaise saison si pauvre en soleil. Il est nécessaire d'accumuler des forces, de rendre l'organisme résistant. Vous ne pouvez être en bonne santé, si votre circulation est défectueuse. En activant votre circulation, Circulan permet à votre corps de réagir contre l'excessive

CETTE SAISON ?

Flacon original 4.75
Cure moyenne 10.75
Flacon de cure 19.75
(Economie Fr. 4.-)

Recommandé par le Corps médical

contre: artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis

CURE Circulan

Extraits de plan: du Dr Antonioli, Zurich. Dépôt Ets. R. Barberot S.A., Genève

SENSIBILITÉ AU FROID

Circulan est indiqué dans le cas d'engourdissement des membres: mains, bras, pieds et jambes et pour se protéger contre les engelures. Prenez chaque jour, pendant 2 mois, 2 cuillerées à soupe de ce savoureux remède. Extraits de plantes. **Chez votre pharmacien et droguiste.**

FEUILLETON
de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Fiez-vous à Suzon

ROMAN

33

par **K. R. G. BROWNE**
Traduit de l'anglais par Thaddée

Ils se mirent à la considérer, en la commentant de remarques faites à haute voix, selon la coutume des villageois anglais lorsqu'ils se trouvent en face de l'inhabituel. Il y avait là un petit commissionnaire avec un panier, un vagabond adipeux, une femme en haillons, portant des pantoufles de feutre et un bonnet bleu, et une petite fille rachitique. Tous étaient perplexes sur la signification du distrayant spectacle qui leur était offert, ce qui ne les empêchait pas de multiplier les critiques charitables exprimées de cette manière impersonnelle, si irritante, propre aux gens de leur espèce.

— Ils pourront pas y arriver, observa le vagabond adipeux, en faisant des gestes explicatifs. C'est pas la peine de forcer comme ça; elle passera jamais par la portière.

— C'est lourd, hé? dit la pauvresse. Si ça leur tombe sur les pieds, ils le sentiront.

— Hi! cria la petite fille, d'une voix perçante. On dirait qu'ils n'ont pas de bas.

Le gamin exprima l'opinion que c'était des gens en train de tourner un film.

— Quelle blague! répliqua le vagabond. Et oust! c'est l'appareil, alors? Non, c'est un couple de jeunes mariés en voyage de noce.

— Là! Qu'est-ce que je vous avais dit? s'écria la femme triomphante, car un hurlement de douleur annonçait que la malle venait de glisser de côté en éraflant le tibia de Mr. Durham. J'savais bien qu'ils finiraient par se faire mal!

— Hourra! Elle vient! s'écria le gamin, en agitant son panier.

— Ho! Hissé! dit le vagabond.

— Tous ensemble! précisa la femme.

— C'est drôle de ne pas avoir de bas, dit la fillette, d'un air rêveur.

Suivit un silence de mort, car la caisse, incapable de supporter plus longtemps les assauts féroces de miss Lavender et de ses satellites, se plia à l'inévitable et sortit tout à coup de la voiture, avec une brusquerie qui envoya Nick s'étaler sur le dos. Il y eut un murmure d'approbation lorsqu'il se releva et aida à transporter la malle dans l'autre voiture, où — ainsi vont les choses — elle se laissa introduire sans la moindre résistance.

— Ouf! dit Suzon, en étendant ses bras endoloris. Je crois que c'est ce qu'on appelle soulever une montagne.

Et, s'adressant à son auxiliaire de fortune: Merci, mon ami, vous nous avez rendu grand service.

— Aoh, répondit le jeune homme, en machonnant sa paille.

— Oui, renchérit Nick, nous vous sommes tous les deux très reconnaissants.

— Aoh, dit le jeune homme, et la fin du brin de paille disparut dans sa bouche.

Le groupe des curieux, après s'être attardé un moment, dans l'espoir d'une nouvelle représentation, commença à se disperser. Il y eut une pause un peu pénible, durant laquelle le jeune homme bouffi regarda dans le vide, comme s'il prévoyait quelque chose, et Nick offrit l'image frappante d'un homme qui sait qu'on attend de lui un pourboire, mais est dans l'impossibilité de le donner. Suzon mit fin à cette désagréable situation en disant:

— Allons, il faut nous remettre en route. Merci encore mille fois, jeune homme; vous avez été bien aimable de nous venir en aide et nous vous en gardons une immense gratitude.

Mots simples en eux-mêmes, mais ils étaient accompagnés d'un sourire qui eût gagné le cœur d'un tigre en colère. Le palefrenier, récompensé au delà de ses rêves les plus fous, devint tout rouge, marmotta une phrase vague et s'en alla, comme transporté au septième ciel. Miss Lavender reprit sa place au volant et fit à Nick un geste impératif.

— Montez, dit-elle. Plus tôt nous serons rentrés, mieux cela vaudra.

Nick frissonna légèrement et se fit un devoir d'obéir. L'auto eut un sursaut, contourna la haie et fila sur la grand-route.

— Ce que je ne comprends pas, dit Suzon, en calant confortablement son pied sur l'accélérateur et manquant d'un cheveu une poule vagabonde, c'est la longueur de leur station dans cet hôtel. J'ai l'impression que notre bataille avec cette sale caisse a duré des heures.

— Et des heures, acheva Nick, en caressant ses multiples contusions. Oui, c'est vraiment curieux. Ces mal-fauteurs prennent la fuite quand on ne les poursuit pas, et quand on les poursuit, on dirait qu'ils vous attendent. Peut-être que miss Bunter a recommencé à se pâmer.

A ceci miss Lavender répondit par un silence éloquent. Elle était en train de prendre un tournant, d'une façon qui arracha un soupir de frayeur à Nick. Il se hâta de fermer les yeux, et ne les rouvrit plus jusqu'au moment où, après un trajet vertigineux et, par miracle, indemne, l'auto ralentit pour franchir le portail de Mill House.

— Voilà mère, annonça Suzon, en serrant le frein comme jamais frein n'avait été serré. Elle se promène comme un lion en cage, la pauvre chérie, et doit être à moitié folle d'inquiétude.

— En effet, Mrs. Lavender arpentait

la pelouse avec impatience, de son pas agile et résolu. Lorsqu'elle vit l'auto arriver et ses occupants en descendre, elle s'avança rapidement vers eux et s'écria, avec un soulagement mêlé d'indignation:

— Vous voilà enfin! Ayez la bonté de me dire ce qui se passe, je vous prie.

— Calme-toi, mère, répondit Suzon, d'un ton apaisant. Tout va bien. T'es-tu beaucoup tourmentée?

— Tourmentée n'est pas le mot, quoique j'aie eu une minute la pensée de faire draguer l'étang. Non, j'étais plutôt fâchée, car je déteste d'être tenue ainsi à l'écart. Ou sont tous les autres, et que va-t-il arriver encore?

— Pauvre maman! Je comprends ta contrariété, mais nous n'avions pas le temps de l'emmener: nous sommes partis avec une telle précipitation! Et puis nous ne savions pas où tu étais. Tout s'est heureusement terminé, je te le répète. «Nous le rapportons.»

— Vous rapportez quoi? demanda Mrs. Lavender, intriguée.

— Eh bien, le précieux colis! Et le plus drôle est qu'ils ne se doutent pas que nous le leur avons subtilisé.

Mrs. Lavender secoua la tête, sans comprendre.

— Tu es plutôt obscure, ma chère. De quels colis parle-tu et qui sont ces «ils»?

— Mais... le trésor... et oncle Pippin.

— Le trésor? répéta Mrs. Lavender, dérouter. Quel trésor? Et qu'a M. Pépin à faire avec cela?

Suzon sourit d'un air indulgent et prit gentiment sa mère par les épaules.

— Maman chérie, as-tu la tête un peu dure, par hasard? Soit, je vais te raconter mot pour mot toute l'histoire.

Et Suzon se mit à narrer les multiples incidents de leur randonnée à travers la campagne, à la poursuite de M. Pépin et de sa décorative nièce A mesure qu'elle parlait, l'expression de Mrs. Lavender passait peu à peu d'une curiosité légèrement maussade à une intense stupeur; aussi intense que si on lui eût signifié que la terre était indiscutablement plate.

— Alors, conclut sa fille, non sans une pointe de fierté, nous avons subrepticement retiré la caisse de leur voiture et nous l'avons mise dans la nôtre. Quand ils s'en apercevront, ils en auront une attaque.

— J'espère que c'est déjà fait, ajouta Nick. Si le vent venait de cette direction, il est probable que nous entendrions d'ici oncle Pippin grincer des dents.

Mrs. Lavender ne répondit rien. L'air toujours intrigué, elle s'approcha de la limousine et considéra curieusement la malle.

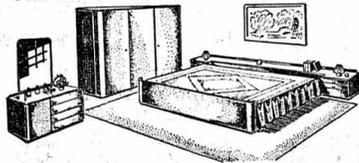
(A suivre)

Tobler
Nimrod
est de nouveau
là!



Chocolat Tobler

Pour vos meubles...



A. VOEGELI & FILS

QUAI PH. GODET 4 - NEUCHÂTEL

A VOIR DANS NOS VITRINES:
Une chambre à coucher en noyer d'une conception nouvelle, agréable, et dont le prix est plus que modeste.
Une visite ne vous engage à rien

Encore quelques paires de

SKIS

en excellent frêne, avec bonnes fixations réglables ALPINA, longueur 190 à 210 cm. Forme plate, la paire, 27 fr., moulurés, la paire, 36 fr. Bâtons en noisetier, article solide, la paire, 6 fr., bâtons en bambou, la paire, 9 fr. BECK et Cie, PESEUX
Tél. 6 12 43

Soignez vos pieds

en confiant l'exécution de vos supports plantaires

au bandagiste-orthopédiste professionnel, Chaque support est établi individuellement selon la conformation de votre pied. Rien de commun avec les anciennes méthodes et supports terminés de série

Reber

bandagiste - Tél. 5 14 52
NEUCHÂTEL
Saint-Maurice 7

Enerves...

vous le serez moins, en buvant notre café «Pascha» sans caféine... et il est combien meilleur marché??? Magasins MEIER S. A.

Gardez le véritable **gâteau au beurre** chez **Lehmann** TRÉVILLÉ 2

Achetez votre **BLANC** chez le spécialiste

Frousseau Dentier
Neuchâtel Seyon 12, 1er étage

Atelier mécanique de **BRODERIE**

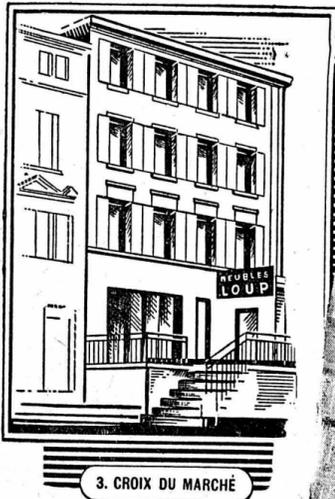
CHIRAT

VINAIGRE DE TABLE

Fr. **1.-**

3 ADRESSES... UNE MAISON !

Demandez notre service d'échange unique en son genre. Reprise en compte de vos vieux meubles.

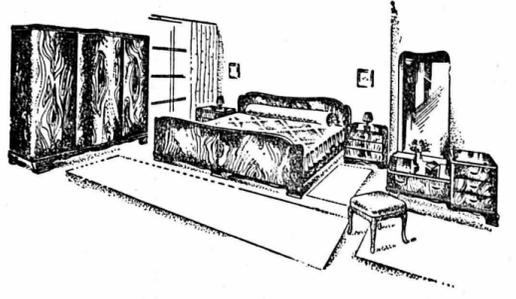


3. CROIX DU MARCHÉ

Un choix de plus de 100 chambres



4. BEAUX-ARTS

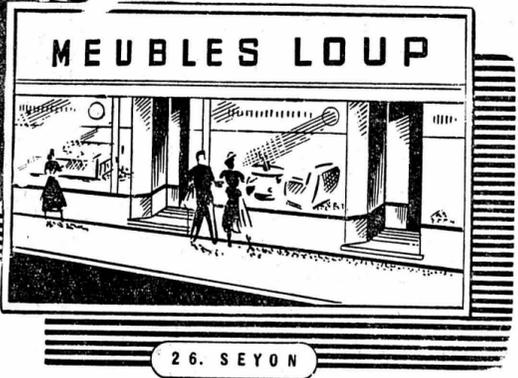


Immense choix de chambres à coucher, modèles depuis Fr. 900.— dans toutes les essences de bois

Chaque franc a sa valeur !
N'achetez pas « frais généraux »,
achetez marchandises !



Très grand choix de studios et salons du plus grand luxe à l'ensemble simple, mais soigné depuis Fr. 500.—



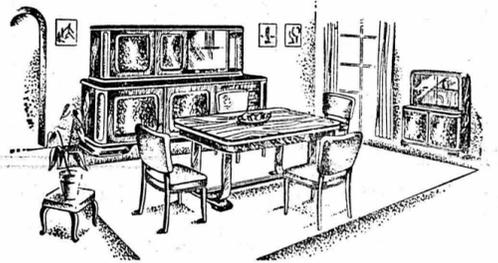
26. SEYON

MEUBLES LOUP vous invite
à venir visiter ses
nouvelles et grandioses
EXPOSITIONS DE MEUBLES
Les plus belles et les plus grandes du canton
et une des plus importantes de Suisse romande.
Une présentation unique en son genre.

Nos frais généraux très réduits nous permettent de livrer des meubles de première qualité aux prix les plus bas

NOS AVANTAGES :

1. Meubles garantis
2. Livraison franco
3. Location franco
4. Choix immense
5. Élégance et qualité
6. Reprise en compte de vos vieux meubles
7. Prix les plus bas
8. Facilités de paiement



Choix incomparable de salles à manger dans toutes les formes, dans tous les bois, modèles depuis Fr. 650.—

MEUBLES LOUP

Grandes facilités de paiement
sans majoration de prix

LES PROPOS DU SPORTIF

Le football

Fines bouches autour d'une coupe Programme hivernal en Suisse

L'affiche de la coupe du monde, éditée à des millions d'exemplaires, vient de paraître. Elle est intitulée : « IV championnat mondial de football » et son dessin représente la jambe énergique d'un joueur menaçant un ballon. Nous disons bien « menaçant », car le ballon se trouve placé très bas sur l'affiche et le coup qui lui est destiné, pourrait tout au plus l'aplatir.

La chaussette du footballeur est colorée des emblèmes de toutes les nations membres de la F.I.F.A. et celui de la Suisse se trouve placé en évidence. Il est vrai que notre fédération joue encore un rôle important dans le football mondial, mais hélas, ce rôle est surtout... administratif.

Les difficultés continuent à exister parmi les équipes qui se sont inscrites à la coupe Jules Rimet. Les conséquences du désistement de l'Argentine sont assez nombreuses : on prétendit tout d'abord dans la presse française que le Brésil avait invité l'équipe française à remplacer l'Argentine délaissée. Mais cette information fut démentie. Plus certains sont les troubles nés en Amérique du sud. On sait que deux groupes ont été formés. Le premier comprenait l'Argentine, le Chili et la Bolivie. Le deuxième l'Uruguay, le Pérou et l'Equateur auquel vint s'ajouter tardivement le Paraguay. Or, le Pérou ne se plait pas dans son groupe et demande à remplacer l'Argentine dans le sien. D'autre part, on exerce une discrète

pression sur l'Equateur pour qu'il se désiste. Ainsi l'Uruguay et le Paraguay seraient qualifiés d'office.

Alors que la France vient de disputer trois matches éliminatoires fort rudes pour ne s'avouer vaincue que dans les prolongations, on s'aperçoit qu'au sud de l'Amérique on tient en horreur des matches préliminaires et l'on voudrait parvenir près de la coupe sans avoir pris la peine de se donner soif.

Profitant de l'inactivité de Bâle et Servette, Zurich pourrait, demain, s'emparer de la première place du classement de notre championnat. Cette équipe paraît en effet avoir les moyens de venir à bout de Bellinzona. Mais cette rencontre ayant lieu au Tessin, rien n'est encore joué. A Bienne, Lugano tentera d'oublier sa défaite genevoise, mais l'on sait que les Suédois sont en plein redressement et résolus à défendre ardemment chacun de leur point. Berne, également en progrès, pourrait aussi donner du mal à Lausanne.

En ligue B, Etoile entreprendra le long déplacement de Mendrisio et Cantonal, débutant dans le second tour, s'en ira jouer à Zoug. Cette équipe peut se vanter de quelques victoires sensationnelles sur Mendrisio, Aarau et, très nette, sur Bruhl. Cantonal demeure néanmoins la favori de la rencontre, mais pour que soit évitée une surprise, il faudra se souvenir de la leçon du Neufeld.

R. Ad.

SKI

Le XXIV^{ème} concours jurassien de ski aura lieu aujourd'hui et demain au Locle

Mis à l'honneur par les succès de Georges Schneider, actuellement aux Etats-Unis, le ski jurassien sera en fête aujourd'hui et demain au Locle où se dérouleront les traditionnels championnats.

On compte 100 coureurs pour le fond, 130 pour le slalom et 80 pour le saut. Ce matin se déroule la course de fond. Une boucle en forme de huit, qui comme par hasard se trouve être longue de huit kilomètres, sera parcourue trois fois. La descente se disputera cet après-midi. Le record de la piste « standard » est détenu par Georges Schneider : 3' 3". Le slalom est piqué sur la pente de l'Argillat. Dimanche après-midi, les concours de saut auront lieu à la Combe-Girard.

ESCRIME

Escrime à la salle d'armes Bussièrre

Les deux premiers « brassards » de fleuret et d'épée de l'année viennent d'être disputés dans la salle d'armes Bussièrre, de Neuchâtel ; l'on put admirer, entre autres, les belles passes d'armes de certains de nos tireurs. L'assaut fut particulièrement acharné entre M. Thiébaud — qui fut une fois de plus le favori — et M. Borle, un adversaire digne de lui.

Dans le deuxième assaut, celui d'épée, on eut la surprise de constater que les favoris du fleuret n'étaient pas aussi à l'aise.

Voici les résultats :
Fleuret. — 1. F. Thiébaud, 8 victoires, 7 touches ; 2. A. Borle, 6 v., 7 t. ; 3. C. Treyvaud, 4 v., 13 t. ; 4. H. Villiger, 2 v., 14 t., etc.
Epée. — 1. F. Thiébaud, 6 victoires ; 2. C. Treyvaud, 4 v. ; 3. A. Borle, 2 v. ; 4. M. Brugger, 0 v., etc.

R. Ad.

Young Sprinters affronte les finales avec confiance

HOCKEY SUR GLACE

Les huit équipes de la ligue nationale A se trouvent dans la situation suivante à la veille des finales :

Groupe des meilleurs				
Lausanne	2	1	1	6 4 2
Arosa	2	1	1	11 11 2
Davos	2	1	1	11 11 2
Zurich	2	1	1	4 6 2

Groupe de relégation				
Berne	3	2	1	20 9 4
Bâle	3	2	1	9 9 4
Grasshoppers	2	1	1	7 13 2
Yg Sprinters	2	—	2	2 7 0

Quant au calendrier, il a été établi comme suit :
29 janvier : Zurich - Arosa ; Davos - Lausanne ; Young Sprinters - Grasshoppers.

1er février : Berne - Young Sprinters.
4 février : Lausanne - Arosa.
5 février : Zurich - Arosa.
8 février : Berne - Bâle.
15 février : Grasshoppers - Young Sprinters.

19 février : Lausanne - Davos ; Arosa - Zurich ; Young Sprinters - Berne ; Grasshoppers - Bâle.

Vous pouvez devenir plus fort en quelques semaines !

Manque d'appétit ? Sensation de fatigue dès le réveil ? Pâleur, maigreur, nervosité ? Mangez du fer avec vos repas — du fer anti-anémique contenu dans les Pilules Pink. La vitalité est augmentée dans les cellules de l'organisme. Les personnes anémiques refont le plein d'énergie. Pilules Pink. Pharmacies et drogueries. Agents exclusifs pour la Suisse : Max Zeller Fils, Romanelhorn.

26 février : Arosa - Lausanne ; Davos - Zurich.

La journée de demain nous offre trois matches, tous dignes d'intérêt. Zurich, qui a beaucoup déçu à Neuchâtel et à Lausanne, aura bien du mal, bien que jouant chez lui, à résister à Arosa dont les avants demeurent les plus dangereux de Suisse. Davos qui a perdu une rencontre amicale à Milan (!), aura un visiteur dangereux en Lausanne. Cette rencontre promet beaucoup, et un léger succès vaudois ne surprendrait pas.

Quant à Young Sprinters, s'emplantant à fond, il doit vaincre Grasshoppers à Monruz. L'enjeu du match est d'une telle importance que les joueurs montreront sans doute ce dont ils sont vraiment capables. Deux entraînements à Chamoniex et à la Chaux-de-Fonds ont encore rodé l'équipe et prouvé que l'on pouvait faire confiance à des jeunes.

Le problème du gardien a été résolu. On se souvient qu'il fallait remplacer Perrotet, malade. Le choix s'est finalement fixé sur Campodonico qui fit un bon match à la Chaux-de-Fonds. Campodonico est un ancien junior de Young Sprinters. Ses obligations professionnelles l'avaient conduit à Fribourg où il devint le gardien de Gotteron. Il séjourne de nouveau en notre ville et c'est pourquoi sa qualification fut possible en cours de championnat.

R. Ad.

Une victoire de Travers

(c) Sur la patinoire de Travers, l'équipe locale a battu les Brenets par 3 buts à 2 (0-0, 2-2, 1-0) en un match amical.

Young Sprinters II bat Saint-Imier 4 à 3

Mercredi soir, à Saint-Imier, la deuxième équipe neuchâteloise jouait son troisième match de championnat contre l'équipe locale.

Le jeu fut dès le début d'une grande brutalité, surtout de la part des Jurassiens qui employèrent tous les moyens pour vaincre. Les deux arbitres, qui voyaient certainement pour la première fois un match de hockey, se laissent encore influencer par un public chaotique et laissèrent passer des fautes que n'importe quel apprenti arbitre eût sifflées.

Malgré tout, les « noir et orange » parvinrent à marquer au premier tiers par Micheletti.

Favre, Aubry et enfin Uebersax augmentèrent la marque jusqu'à 4 à 0. Dans les dernières minutes du match, Saint-Imier jouant le tout pour le tout et fonçant tête baissée, marqua trois buts, dont un est fort contestable, malgré les efforts des quatre Neuchâtelois restant en piste. Wirz ayant été expulsé pour une faute du gardien.

Y. S. : Loew, Cattin, Gutmann, Buret ; Schray, Micheletti P., Favre ; Wirz, Uebersax J.-P., Aubry.

P. S. — Payerne a battu récemment Young Sprinters III et non pas II comme nous l'avons annoncé par erreur.

Young Sprinters III dans le Val-de-Travers

Lundi, la troisième équipe des Young Sprinters jouait contre Fleurier pour le championnat suisse série B.

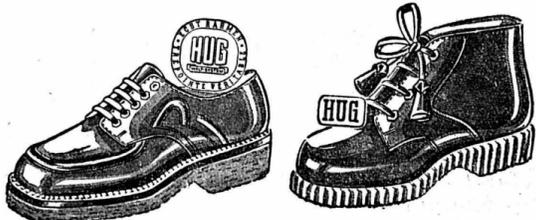
Dès le début de la partie, les Young Sprinters attaquent l'adversaire et c'est au bout de cinq minutes de jeu que le score est ouvert. Le premier tiers temps se termina par le résultat de 2 à 0.

Cette avance alla en s'accroissant et c'est sur le score final de 5 à 1 que l'arbitre siffla la fin de la partie.

Pour son second match de championnat en série B, Young Sprinters III réussit un match nul contre le H.-C. Couvet, champion du Val-de-Travers.

Dans les premières minutes, nos jeunes marquent, mais Couvet réagit et égalise. A la fin du deuxième tiers, notre équipe locale mène par 4 à 2.

La reprise s'annonce meilleure pour le H.-C. Couvet, puisqu'il marque deux buts coup sur coup. C'est à ce moment que l'arbitre sort deux de nos joueurs de suite pour des fautes fictives et que la légalisation se fait.



POUR DAMES

Pantoufles chaudes	Fr. 3.90
Caoutchoucs	6.80
Boîtes en caoutchouc	7.80
Boîtes en caoutchouc avec crémaillères	9.80
Mules	12.80
Après-ski	29.-
Bottillons en daim noir	29.-
Après-ski	35.-
Souliers décollés, daim ou cuir	Fr. 24.- et 19.-
Richelieu noir	19.- et 16.-
Richelieu brun	24.- et 19.-
Souliers bas, semelles de caoutchouc	Fr. 29.- 24.- 19.-
Souliers bas, semelles de crêpe	29.- 24.- 19.-

POUR MESSIEURS

Pantoufles	Fr. 7.-
Richelieu brun	19.-
Richelieu brun	24.-
Richelieu brun	29.-
Richelieu brun, semelles de caoutchouc	Fr. 39.- et 36.-
Richelieu noir, semelles de crêpe	Fr. 39.- 29.- 24.-
Souliers de ski	Fr. 46.- et 39.-
Caoutchoucs	Fr. 6.-
Snow-boots	13.-

POUR FILLETES ET GARÇONS

Pantoufles	Fr. 2.90
Cafignons montants, 32-35	7.-
Souliers bas noirs	12.-
Souliers bas noirs, semelles de caoutchouc	14.-
Souliers bas, semelles de crêpe noir	17.-
Souliers de ski noirs, 27-29	19.-
Souliers de ski noirs, 30-35	Fr. 24.- et 21.-
Boîtes en caoutchouc	7.80 et 5.80
Snow-boots	Fr. 8.90

POUR ENFANTS

Pantoufles Nos 18-22	Fr. 1.-
Bottines, noir ou brun, 23-25	9.-
Richelieu noir	7.-
Boîtes en caoutchouc	Fr. 3.90 et 2.90

Kurth Neuchâtel



Notre meilleure arme
POUR LA
VIE MODERNE
c'est la...

4^{CV} RENAULT
La voiture des temps nouveaux

Prix: Fr. 4850.-

Concessionnaire: **E. BAUDER**, garage de Clos-Brochet NEUCHÂTEL - Tél. 5 49 10
Agents locaux: Garage de la Côte, Jeannot et Cie, Peseux Garage Perret et fils, Saint-Aubin



Protéger la gorge

La grippe, l'influenza, l'angine vous menacent sans cesse. L'infection commence dans la gorge. C'est là où SANSILLA, le gargarisme astringent, vous protège en fermant les voies d'accès.

Produit Hausmann du Dr. méd. Lenz

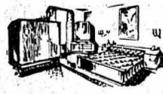
Dans les pharmacies et drogueries



Sansilla

Flacons à 2.34 et 3.64 lca compris

OFFRE AVANTAGEUSE



Conditions avantageuses pour paiement à tempérament. Discretion absolue

Nom: _____
Domicile: _____
Rue: _____

- Ameublement 1 Fr. 1471.-
- Ameublement 2 Fr. 1546.-
- Ameublement 3 Fr. 1756.-
- Ameublement 4 Fr. 1788.-
- Ameublement 5 Fr. 1976.-
- Ameublement 6 Fr. 2186.-

Veuillez m'adresser sans engagement votre catalogue de meubles. **Mobilia S.A.** Ameublements **OLTEN (Sol.)**

QU'IMPORTENT LES GIBOULEES ?



NOUS SOMMES IMPERMEABILISES PAR mode

TEINTURERIE MODE, NEUCHÂTEL-MONRUZ

SKIS

A vendre une paire de fixations «Kandahar» un parc d'enfant en bon état. S'adresser: Auvernier 24.

Trois articles qui font du bruit...

Notre fromage de Montagne... Notre beurre de Gruyère... Nos saucisses au foie... Magasin MEIER S. A

Potager à bois

deux trous, prix avantageux. S'adresser: rue Maîlle 17, 1er.

miel du pays

Chez le producteur contrôlé; le bidon de 2 kg. 14 fr. 90, envoi franco bidon en plus 1 fr. 10 - Bruno Imeuhus-berger, apiculteur, Thielle - Wavre Téléphone: 7 54 69.

POUSSETTE

usagée pour le prix de 60 fr., couleur crème. S'adresser: rue Haute 25, 2me, Colombier.

Arrivage de beaux légumes frais

choux-fleurs salades pommées chicorées, endives à prix avantageux **CERUTTI** Primeurs - Grand-rue 7

HERNIE

Tous ceux qui souffrent de hernie seront intéressés par un procédé de contention qui ne comporte ni ressort ni pelote. Le NEO BARRERE réalise ce progrès. Grâce à lui, les hernies, même volumineuses, sont intégralement contenues, sans risque d'étranglement ou d'élargissement de l'anneau. Le NEO BARRERE agit comme une main qui, posée à plat sur l'orifice, immobilise sans effort et dans tous les mouvements l'intestin dans sa cavité. Je vous invite à venir essayer gratuitement le NEO BARRERE mardi 31 janvier de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Reber Bandagiste Tél. 5 14 52 Saint-Maurice 7 - Neuchâtel
CEINTURES VENTRIÈRES pour tous les cas de poches, descentes, évanouissements, suite d'opération chez l'homme et chez la femme

A VENDRE

une voiture d'enfant «Wisa Gloria», beige, un pousse-pousse sport «Helvéti», beige, moderne, en bon état. S'adresser à Mme Monnet, Manège 50.

«Corona»

clavier normal, occasion, 85 fr. Léon Hossmann, garage, Auvernier.

Vin rouge de Cressier

A vendre 600 bouteilles de vin rouge de Cressier, récolte 1948. A la même adresse on cherche à acheter boucheuse en bon état. Tél. 7 62 25. Félix Fèvrier, Cressier (Neuchâtel).

A VENDRE

sciage dalle 1er choix, 36 à 60 mm., coupe de l'hiver, environ 10 m²; 2 à 3 m² de planches de frêne, 30 à 50 mm., sèches. Scierie A. Baumann et fils, Cudrefin. Tél. (037) 6 61 26.

projecteur «Kosmos» pour diapositifs «Leica»

objectif 1:3,5, lampe 300 W, 220 volts, miroir concave, condensateur triple, filtre colorifuge, à l'état de neuf, 220 fr. - M. Waldvogel, Faby 71, Neuchâtel. Tél. 5 34 91

URGENT !

Pour cause de départ, à vendre une paire de skis, à l'état de neuf, avec double arêtes, peaux de phoques «Trimor», neuves, 150 fr., un tourne-disques automatique pour dix plaques avec dix disques, 200 fr., un pistolet à air comprimé pour 40 fr. Demander l'adresse du No 933 au bureau de la Feuille d'avis.

Un meuble avantageux

s'achète **AU BUCHERON** ECLUSE 20

FRIGOS

de 45, 75 et 100 litres. 8 ans de garantie. Prix avantageux.

Frigo-Service Quain

Tél. 6 43 82 Cortaillod
Superbe occasion, machine à laver

machine à laver

avec essoreuse, moteur hydraulique, état de neuf. A la même adresse, deux paires de skis, fixation «Kandahar» et une paire de souliers de skis. Téléphone au 5 23 51

Bourse de timbres-poste

organisée par la Société philatélique de Neuchâtel
Achat - Vente - Echange
Samedi 28-janvier, de 14 h. à 18 h.
Café des Alpes - Hôtel City (1er étage) Neuchâtel
ENTREE LIBRE

Atelier Electro-Mécanique

répare et rebobine moteurs et tous appareils électriques

F. SALATNE Tél. 5 44 43 NEUCHÂTEL Passage Max-Meuron 2
VENTE ET ACHAT DE MOTEURS



La vache à lait, c'est nous les contribuables

La pénurie de logements touche à sa fin. Presque la moitié des subventions fédérales ont profité aux villes de Zurich et de Bâle. A Zurich, Fr. 22,000.- ont été versés pour une maison d'un seul logement! Voulez-vous que la Confédération gaspille l'argent de l'ICHA et des impôts fédéraux? La vache à lait ne veut plus se laisser traire.

Subventions à la construction: **NON**

Pour vos TROUSSEAUX notre

VENTE de BLANC

avec **10%** d'escompte

du 24 JANVIER au 15 FÉVRIER

vous offre

des articles de très belle qualité à des prix très avantageux

Drap de lit coton blanc, double chaîne, pour dessous 180/260 terminé Fr. **19.25**

Drap de lit coton blanc, pour dessus, avec point de bourdon 180/260 terminé Fr. **20.90**

Taie d'oreiller volant et point de bourdon, 60/60 Fr. **5.85**

Taie de traversin 60/100 ou 65/100 Fr. **5.55**

Enfourrage de duvet bazin mercerisé, 135/170 Fr. **19.50**

KUFFER & SCOTT

LA MAISON DU TROUSSEAU NEUCHÂTEL

Cette vente est autorisée par le département cantonal de police

A VENDRE

un radiateur électrique normalisé et deux marmittes en fonte. S'adresser à M. Robert Monnier, négociant, Saint-Martin.

machine à écrire

«Klein-Adler», état de neuf. S'adresser à A. Gut, c/o M. Vignet, Côte 55, Neuchâtel.

«PATERNO» blondes, extra le kg. -.95

Belles bananes 1.25 le ½ kg.

CERUTTI

Primeurs, Grand-rue 7

AUTOS

Belles occasions 3 à 6 CV en vente. Leçons de conduite y compris à l'achat. Tél. 6 16 85
Autos-Motos Châteldard, Peseux

«Citroën» 1939

normale, ayant très peu roulé, comme neuve. Garage Widmer. Tél. 5 35 27.

GRANDE VENTE DE

FIN de SAISON

(autorisée par le département de police)

FORMIDABLES RÉDUCTIONS

Robes lainage, soie rayonne etc. très chic et élégantes. Valeur jusqu'à Fr. 178.-

Soldé à **98.- 85.- 70.- 55.- 45.- 30.- 25.- 18.-**

Robes d'après-midi, unies et fantaisie Valeur jusqu'à 165.-

Soldé à **95.- 79.- 69.- 59.- 49.- 39.-**

Robes de bal Valeur jusqu'à Fr. 190.- Soldé à **125.- 98.- 89.- 69.-**

POUR MESSIEURS

Complets ville Valeur jusqu'à Fr. 235.- Soldé à **125.- 110.- 95.- 65.-**

Vestons sport Soldé à **79.- 69.- 59.- 49.-** Vestons «Swissnit» pure laine, Valeur jusqu'à Fr. 125.- Soldé à **59.- 49.-**

Tissus de décoration et vitrage

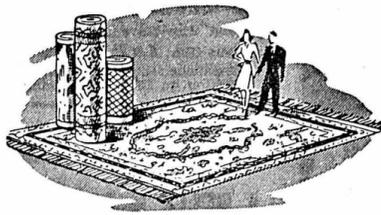
Valeur jusqu'à Fr. 15.50. Soldé le m. **6⁹⁰ 5⁹⁰ 4⁹⁰ 3⁹⁰ 2⁹⁵ 2⁵⁰ 1⁵⁰**



TEMPLE-NEUF - RUE DES POTEAUX

Profitez de notre VENTE DE SOLDES

(autorisée par le département de police)



RABAIS jusqu'à **50%**

ENCORE QUELQUES BELLES OCCASIONS

E. Gans-Ruedin

TAPIS

BASSIN 10 NEUCHÂTEL

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

MARDI 31 JANVIER, à 20 h. 30, série A
MERCREDI 1er FÉVRIER, série B

GALAS KARSENTY

«Les vignes du seigneur»

Comédie en 3 actes de Robert de Flers
et Francis de CroissetLocation « AU MÈNESTREL », tél. 5 14 29
Huitième spectacle de l'abonnement

B&D

JEUNESSE DES OCCASIONS

Une automobile est un stock de kilomètres d'autant plus important que la voiture est de meilleure qualité.

L'on peut dire qu'une voiture est JEUNE lorsqu'elle est capable de parcourir encore un grand nombre de kilomètres ECONOMIQUEMENT. Sur le marché des voitures d'occasion, la jeunesse des voitures PEUGEOT est proverbiale, parce que leurs qualités de vitesse, de régularité, de confort et d'économie ne s'atténuent pas à l'usage.



Peugeot

C'est pourquoi vous avez intérêt, pour limiter votre mise de fonds, à acheter une bonne PEUGEOT d'occasion, chez l'agent PEUGEOT, qui seul vous livre des PEUGEOT parfaitement mises au point, d'aspect et de présentation impeccables, toutes vendues avec garantie de trois mois.

Venez voir mon beau choix de PEUGEOT « 202 » 6 CV, modèles 1947 et 1948, en conduites intérieures et cabriolets, quatre portes, quatre places, avec chauffage-dégivrage. Prix depuis Fr. 3950.—

J.-L. SEGESSEMAN, Garage du Prébarreau, Neuchâtel - Tél. 5 26 38 - Agent PEUGEOT depuis 1931 - Exposition en ville, EVOLÉ 1

PALACE

En 5 à 7

SAMEDI à 17 h. 30
DIMANCHE à 15 h.Le roman qui pourrait
si bien être le vôtre!

Celia JOHNSON - Trevor HOWARD

interprètent le tout grand chef-d'œuvre de Noël COWARD

BRÈVE RENCONTRE

Le SEUL film qui ait été honoré du GRAND PRIX de la Critique internationale et du GRAND PRIX CINÉ SUISSE (Emile Grêt)

Le hasard, « un rien » et toute votre vie peut être changée!

Une œuvre psychologique d'une maîtrise puissante, une pathétique histoire d'amour.

FILM PARLÉ FRANÇAIS

Prix : Fr. 1.70 et 2.20

la Rotonde

DIMANCHE 29 JANVIER
après-midi et soir

DANSE

DEUX ORCHESTRES

Entrée : Fr. 1.— (taxe comprise)
(libre circulation dans les deux salles)

Café de la Côte - Peseux

DIMANCHE 29 JANVIER 1950

Grand match au loto

organisé par le F. C. COMÈTE Peseux

Dès 11 heures : Match apéritif
SUPERBES QUINES

MÉTROPOLE

(face à la poste)

TRIPES

tous les samedis

Restaurant Beau-Séjour

SAMEDI 28 JANVIER

SOIRÉE ANNUELLE
du Vélo-Club Neuchâtel

DANSE - ATTRACTIONS

Distribution des prix du championnat 1949
ENTRÉE GRATUITE - Ruban de danse

THÉÂTRE

Dès ce soir à 20 h. 30
pour 3 jours seulement

PAT O'BRIEN dans

Un programme d'AVENTURES
et d'ACTION

Ses méchants garçons

ET UN DEUXIÈME FILM

LE PIC DE LA MORT

EXCEPTIONNEL... SENSATIONNEL...

Tél. 5 21 62

Dimanche : matinée à 15 heures



Brasserie du City

Tous les samedis

SOUPER
TRIPESChoucroute garnie
Escargots
Spécialités de saison

Tél. 5 64 18 E. Gessler

STUDIO

En première vision à Neuchâtel

SAMEDI et DIMANCHE à 17 h. 30

PLACE AU THÉÂTRE

J'ai fait
Lucien Guitry
parce que
Lucien Guitry
m'a
faitJ'ai
profité
d'une
ressemblance
qui
s'accroît
de jour
en
jour

LE COMÉDIEN

avec

SACHA GUITRY • LANA MARCONI

PAULINE CARTON • JACQUES BAUMER

Exceptionnellement en
malgré la saison 5 à 7 Durée 1 h. 40

Prix des places : Fr. 1.70 et 2.20

Tél. 5 30 00

APOLLO

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

2 MATINÉES A 14 H. 30 ET 17 H.

La plus charmante comédie de l'année!

LA BELLE IMPRUDENTE

avec GREER GARSON et WALTER PIDGEON

Parlé français

Cette semaine pas de 5 à 7

RKO
RADIO
FILMSRESTAURANT
AVENUE DE LA GARESalle pour sociétés
Tél. 5 12 95

TOUS LES SAMEDIS

TRIPES

Diverses spécialités

Se recommande :
Ch. WENKER
chef de cuisine

Café du Seyon

SAMEDI SOIR

Busecca

CROIX-BLANCHE

Auvergnat

TRIPES

Tél. 6 21 90

BUFFET
DE LA GARE

Neuchâtel

TOUS LES SAMEDIS

TRIPES

Gibier

et spécialités

diverses

Tél. 5 48 53

W.-R. Haller



RESTAURANT

Tous les jeudis
et samedis

TRIPES

Spécialités de la
saison

Gibier

Choucroute

garnie

Grillade

Fondue

Escargots

Mme A. RUDRICH

LAVAGE

de gravures-estampes

DORURE SUR BOIS

SCULPTURE

A. Favre - Colombier

Tél. 6 32 02

RESTAURANT

STRAUSS

Neuchâtel - M. H. Jost

vous recommande ses excellentes spécialités :

SAMEDI SOIR :

Moules marinières

Crevettes fraîches

Filets de soles au vin blanc

Filets de perches

Roastbeef

Poulet

DIMANCHE MIDI :

Choucroute strasbourgeoise

DIMANCHE SOIR :

POULARDE AU RIZ

HALLE DE GYMNASTIQUE

FONTAINES

CE SOIR, SAMEDI 28 JANVIER

GRANDE SOIRÉE

organisée par la Société de gymnastique
et suivie d'un

grand bal

conduit par l'Orchestre « ALPINA »

Prolongation d'ouverture autorisée

Cinéma

THÉÂTRE

Tél. 5 21 62
Sous-titrés

APOLLO

Tél. 5 21 12
PARLÉ
FRANÇAIS

STUDIO

Tél. 5 30 00
PARLÉ
FRANÇAIS

PALACE

Tél. 5 56 66
FILM
FRANÇAIS

Pour 3 jours seulement, jusqu'à lundi soir

PAT O'BRIEN dans

SES MÉCHANTS GARÇONS

Un grand film d'aventures et d'action

et un 2me film: Le Pic de la mort

Dimanche : matinée à 15 h.

Location de 16 h. à 18 heures

En première vision à Neuchâtel

Le plus célèbre couple de l'écran

Greer GARSON - Walter PIDGEON

dans

LA BELLE IMPRUDENTE

La plus charmante comédie de l'année

L'œuvre monumentale avec

INGRID BERGMAN

JEANNE D'ARC

En technicolor

Enfants admis dès l'âge de 12 ans

Soirée à 20 h. 15 précises

Samedi et dimanche: matinées à 14 h. 30

Mercredi et jeudi: matinées à 15 heures

Une tempête de rire avec

BOURVIL dans

LE ROI PANDORE

le joyeux gendarme

Samedi, dimanche, jeudi, matinées à 15 h.

CHRONIQUE REGIONALE

VAL-DE-TRAVERS

BUTTES

Une belle piste de ski
(sp) Les chutes de neige de cette semaine vont permettre aux sportifs de s'élancer, avec une plus grande sécurité, de saïns et joyeux ébats durant ce week-end.

LES BAYARDS

Cinq cents francs de plus
(sp) Bien que close mercredi, la souscription ouverte par le Conseil communal pour venir en aide aux sinistrés de la Saint-Sylvestre, a encore reçu des dons pour près de cinq cents francs ce qui fait que le total en espèces qui a été recueilli dépasse 4,500 fr.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

En faveur des sinistrés

(c) Pour venir en aide à la famille Henchoz dont la ferme vient d'être détruite par le feu, l'autorité communale a lancé une collecte parmi la population. Quant à l'état des deux blessés, MM. Henchoz et Sermet, il est plus grave qu'on ne le supposait tout d'abord.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Démission de M. Bernard de Weck

(c) On annonce la démission de M. Bernard de Weck de ses fonctions de conseiller aux Etats, pour raisons de santé. Notre magistrat est allité depuis quelques mois.

Il fut élu au sénat helvétique en juillet 1925 par le Grand Conseil en remplacement de M. Georges de Montnach, décédé. Il présida le Conseil des Etats de 1937 à 1938. M. de Weck est âgé de 60 ans. Il abandonna ses fonctions de conseiller d'Etat en 1946. Il fut remplacé par M. Paul Torche.

En sa session de février prochain, les députés seront appelés à désigner son successeur.

Un juge extraordinaire sera désigné dans l'affaire de Maraon

(c) Les tribunaux cantonaux vaudois et fribourgeois ont pris contact et se sont décidés à désigner un juge extraordinaire fribourgeois pour reprendre toute l'enquête sur les crimes de Maraon en collaboration avec le juge vaudois, qui a déjà instrumenté jusqu'ici. Il s'agit donc de trouver le candidat, qui voudra bien se mettre à la besogne, comme successeur de M. Joseph Kaelin, juge d'instruction du district de la Veveysse.

Communiqués

Le trio Schmid à la Rotonde

Qui de vous, auditeurs et auditrices de la radio, n'avez encore entendu ce célèbre ensemble choral de renommée mondiale, sur les ondes de Sottsass et de Beromünster, de vous ne voudrait voir ces frères et sœur parés de leurs plus beaux costumes, vous présenter leurs chansons populaires et modernes? Ce légitime désir peut être satisfait, en assistant à la grande soirée que donne le « Muguet », club d'accordéons, ce soir à la Rotonde. Au programme: Pizicatos, Médietes, et autres danses classiques, présentées par une élève du Grand Théâtre de Zurich, ainsi que les plus belles œuvres musicales sur accordéon.

Aux amis de la Pensée protestante: conférence Pierre Jaccard

Pour être mieux renseignés sur le mouvement religieux aux Etats-Unis, les Amis de la Pensée protestante ont choisi comme deuxième conférencier, M. Pierre Jaccard, directeur de la Source et professeur de théologie à Lausanne. En effet, M. Pierre Jaccard pourra nous documenter de première main, ayant fait une partie de ses études universitaires en Amérique. Il a de plus maintenu le contact avec les Etats-Unis par plusieurs séjours dont l'un tout récent. Il a choisi comme sujet de sa conférence: « L'Amérique d'aujourd'hui », et il n'est pas douteux que ce qu'il nous en rapporte est du plus grand intérêt.

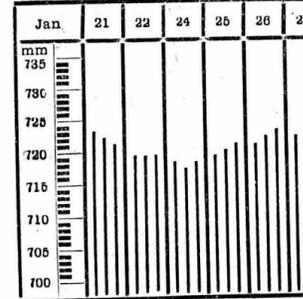
La poire en dent...

Le déroulement des importants concours jurassiens de ski se trouve - ô ironie - entravé par la douceur du temps! L'insuffisance de l'enneigement ayant rendu difficiles les disciplines alpines (descente et slalom) seules les épreuves de fond et saut auront lieu dimanche. Par contre, le combiné alpin qui doit lui aussi connaître une grande participation et un succès non moins grand, sera disputé dans quinze jours. Ce qui doublera les occasions des amis du sport à jouir des beaux spectacles du sport blanc!

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. - 27 janvier. Température: Moyenne: - 0,6; min.: - 2,5; max.: 3,0. Baromètre: Moyenne: 722,1. Vent dominant: force; calme. Etat du ciel: couvert jusqu'à 11 h. 30 environ. Légèrement brumeux à clair l'après-midi.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,6)



Niveau du lac du 26 janv. à 7 h. 30: 429,42 Niveau du lac, du 27 janvier, à 7 h.: 429,42

Prévisions du temps. - Ciel variable, généralement beau dans le nord et dans l'ouest du pays. En plaine, brumeux brouillard, locaux au matin. Température peu changée.

LA VIE NATIONALE

Les réquisitions au procès des faux affidavits

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Alexandre Petitpierre

Alexandre Petitpierre sur ses premiers concubinaires avec Métry, que ce dernier utilisait pour écouler les titres une propriété fictive. Le ministère public retient l'instigation et demande 2 ans et demi de réclusion, 2000 fr. d'amende, 3 ans de privation des droits civiques et la dévolution à l'Etat des biens séquestrés jusqu'à concurrence de 104,991 fr. ou 106 mille francs d'amende.

Marcel Capt

Capt a joué un rôle identique à celui de Petitpierre. Cependant, il fut sollicité par Métry, alors que Petitpierre avait provoqué ce dernier. Le ministère public requiert contre lui un an et demi de réclusion, 3000 fr. d'amende, 3 ans de privation des droits civiques et la dévolution à l'Etat des biens séquestrés jusqu'à concurrence de 170,537 fr. ou 180,000 fr. d'amende.

Schwager

Schwager n'a pas ménagé ses conseils à Challamel et à Calpin. D'autres irrégularités, sont à sa charge, en particulier c'est lui qui permit le fonctionnement parfait de la première opération. Le ministère public requiert contre lui 2 ans de réclusion, 1000 fr. d'amende, 3 ans de privation des droits civiques et la dévolution

à l'Etat des biens séquestrés jusqu'à concurrence de 2000 fr. ou 3000 fr. d'amende.

Robert Bersier

Bersier aurait dû, quand vinrent les premières réclamations des banques qui avaient acheté des titres irréguliers, se méfier du caractère illicite de l'opération. Cependant, Perretti et lui-même continuèrent à écouler les valeurs en question, malgré leur caractère manifestement, insolite. Le ministère public requiert contre lui un an d'emprisonnement avec sursis, 500 fr. d'amende, la dévolution à l'Etat des biens séquestrés jusqu'à concurrence de 15,000 fr. ou 15,000 fr. d'amende.

Michel Perretti

Pour les mêmes motifs que Bersier, le ministère public requiert contre Perretti 10 mois d'emprisonnement avec sursis, 500 francs d'amende et 25,000 fr. de dévolution à l'Etat des biens séquestrés ou 25,000 fr. d'amende.

D'autre part, le ministère public réclame que tous les frais du procès soient mis à la charge des accusés, proportionnellement à la gravité de leur cas. Il a resté, en outre, contre Challamel, Calpin et Schwager, l'abus de confiance et contre tous les accusés le délit de faux ou de participation au délit de faux.

Le rachat des chemins de fer privés par la Confédération

Le point de vue du directeur de la B.N., de l'ancien directeur des chemins de fer rhétiques, et des C.F.F.

ZURICH, 27. - M. Branger, ancien directeur des chemins de fer rhétiques, et le conseiller national Grimm, directeur du B.L.S. et de la B.N., ont parlé du rachat des chemins de fer privés par la Confédération devant la Société d'économie publique de Zurich. M. Branger a rappelé les mémoires déposés par le gouvernement des Grisons en 1933 et en 1941, en faveur du rachat des chemins de fer rhétiques. Il a évoqué la situation difficile du réseau et les charges que supporte le canton. Les chemins de fer rhétiques sont obligés d'appliquer des tarifs fort élevés. C'est ainsi qu'un billet simple de 3me classe, Coire-Arosa, coûte 13 fr. 50, tandis que sur une autre ligne de montagne, celle du Brunig qui appartient aux C.F.F., le même trajet revient à 3 fr. 90. Pour les chemins de fer rhétiques la situation est sans remède et seule la Confédération est capable de l'assainir.

M. Grimm a parlé ensuite de l'importance des chemins de fer suisses. Le rachat des chemins de fer rhétiques au réseau national est un problème fédéral. C'est à la Confédération de s'en occuper dans son ensemble.

On compte en Suisse 199 entreprises ferroviaires indépendantes. Que de travail pour le décompte des billets, pour celui du matériel roulant qui circule sur différents réseaux. Face aux chemins de fer privés, qui sont généralement des entreprises cantonales, les chemins de fer fédéraux forment une entreprise unique où tout peut être organisé de façon rationnelle. A l'heure actuelle, les chemins de fer ne sont pas en mesure de couvrir leurs dépenses. Ils représentent un service public et non une affaire à spéculation. Le devoir de l'Etat est donc de les aider. Le rachat des chemins de fer privés par la Confédération supprimerait une inégalité entre cantons.

Certes, la situation financière de la Confédération est difficile. Cette dernière ne dispose pas des moyens de racheter, en une seule fois, toutes les lignes privées. On ne peut d'autre part, admettre le rachat de certaines lignes seulement. Il faut donc élaborer un projet d'ensemble sur lequel le peuple suisse serait appelé à se prononcer. Après avoir examiné la question du prix de rachat, qui devrait être calculé sur la base des résultats d'exploitation et du capital investi, M. Grimm a préconisé l'élaboration d'une nouvelle loi fédérale aux termes de laquelle on énumérerait les lignes qui

doivent être achetées dans un délai de 10 ans. La Suède a appliqué avec succès cette procédure qui a l'avantage de répartir sur une période prolongée les frais de rachat. En terminant, M. Grimm a fait appel au sentiment de solidarité du peuple suisse pour faire disparaître les inégalités qui règnent encore dans le domaine ferroviaire.

M. Berchtold, directeur du 3me arrondissement des C.F.F., a pris la parole au cours de la discussion qui a suivi. Les C.F.F., a-t-il dit, ne sauraient se réjouir d'un rachat éventuel des lignes privées, car il ne saurait en découler pour eux que des charges nouvelles. Cependant, les cantons qui ont des lignes privées sont désavantagés. Aussi faut-il trouver une solution. L'étatisation complète est-elle le seul moyen à envisager? On peut se le demander. Un nouvel aménagement des tarifs permettrait peut-être de mieux tenir compte des intérêts des populations autochtones. Personnellement, M. Berchtold se dit convaincu que les C.F.F. seront obligés de majorer leurs tarifs, mais il faudrait également relever les taxes frappant la circulation routière.

Avant les élections communales zuricoises. - ZURICH, 27. L'assemblée des délégués du parti socialiste de la ville de Zurich a arrêté son attitude en vue des élections communales du 26 mars, pour l'élection de la municipalité. Le parti socialiste, membres, le parti socialiste présentera les quatre conseillers sortant de charge, MM. Jakob, Baumann, Jakob Peter, Willi Spuehler et August Ziegler. En ce qui concerne le Conseil municipal qui compte 125 membres, l'assemblée des délégués s'est prononcée à l'unanimité pour l'établissement d'une liste commune avec les syndicats, mais repoussera tout apparentement avec d'autres parties. Le cartel des syndicats de la ville de Zurich prendra une décision lundi prochain.

* Le parti national paysan vaudois a décidé de ne pas présenter de candidat au Conseil d'Etat vaudois. * M. Adolphe Mischig, ancien fondé de pouvoir de la banque de Brigue, a été arrêté sous l'inculpation de détournements pour une somme supérieure à 100,000 fr. * L'Association patronale de l'industrie du papier communique que le contrat collectif général de travail dans l'industrie suisse du papier a été prolongé de deux ans soit jusqu'au 31 janvier 1952 dans la teneur de celui du 30 janvier 1948. * L'écrivain tessinois Orlando Spreng est décédé à l'âge de 41 ans.

NOUVELLES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

La Semaine financière

La publication de notre mouvement d'échanges internationaux en décembre 1949 nous rassure quant aux incidences des dévaluations étrangères sur notre économie nationale; en effet, nos exportations se maintiennent dans la plupart de nos industries. Comme prévu, l'argent belge, d'un montant de 50 millions de francs suisses, de la Société nationale de crédit à l'industrie, a remporté un plein succès. Cette semaine, le cote déjà 103,75%. Sur nos marchés suisses, les fonds fédéraux sont légèrement alourdis de même que la plupart des valeurs à revenu variable, malgré un léger redressement au cours des deux dernières séances. Les banquiers reculent toutes de quelques points: S.B.S. 796 (-4), U.B.S. 886 (-3), Crédit Suisse 804 (-8), Banque commerciale de Bâle 226 (-2). Aux trusts, c'est Aar-Tessin qui est le plus touché 1137 (-13) après sa forte hausse du début de l'année. Parmi les industrielles: Brown-Boveri 772 (-13), Aluminium 1890 (-3), Fischer 792 (-3), tandis que Sulzer se maintient à 1605. Aux alimentaires, Nestlé est stable à 1281. Les actions suisses cotées à Genève perdent chacune 2 points: S.K.F. 196, Separator 108 et Elektrolux 118. Les valeurs américaines sont toujours nerveuses. Réassurances se traite à 5375 (-5). A notre marché local, «La Neuchâteloise-Général» se hisse à 720, puis 725. E.D.B.

Vient de paraître:

«Les troubles urinaires d'origine prostatiques» du Dr A. Estéle. Cette brochure traitant de l'Action des sels halogénés de magnésium sur la prostate, vous sera envoyée gratuitement sur demande à: SAPHROL S. A. - Case Rive 76 - Genève

DERNIÈRES DÉPÊCHES

A PROPOS DU DÉBAT SUR L'INDOCHINE

Les communistes français provoquent de violents incidents au Palais-Bourbon

PARIS, 28 (A.F.P.). - De violents incidents ont marqué vendredi après-midi à l'Assemblée nationale la suite du débat sur la ratification des accords franco-vietnamiens. Après une intervention de Mme Vermeersch, communiste, qui prenant position contre la ratification, affirmait en termes violents que la France ne veut «qu'opprimer et dépouiller le Vietnam» et assimiler «les atrocités françaises au Vietnam à celles d'Ordrou-sur-Glâne, pendant l'occupation, MM. René Pleven, ministre de la défense nationale, et Létourneau, ministre de la France d'outre-mer, finit l'hémicycle. A la fin du discours de Mme Vermeersch, ils reprennent place au banc du gouvernement et M. Pleven déclare: «J'ai voulu voir jusqu'où pouvait aller l'hystérie et l'ignominie». Ces propos déclenchent sur les bancs communistes un vacarme qui a duré plus d'un quart d'heure malgré les appels au calme de M. Edouard Herriot, président de l'Assemblée.

M. Pleven essaie de parler à la tribune, mais les communistes, délaissant leurs pupitres, descendent au bas de l'hémicycle pour couvrir la voix du ministre de la défense nationale. Des bancs du centre et de la droite, les députés accourent et les huissiers doivent intervenir pour rétablir le calme. Dans le cadre du débat sur la ratification des accords franco-vietnamiens, l'Assemblée a repoussé par 360 voix contre 199 une motion présentée par le parti communiste tendant à surseoir au débat en cours. Elle a également repoussé par 483 voix contre 109 une motion présentée par le groupe socialiste et tendant à préciser, d'une part, que les accords sont conclus par la France «quelle que soit la forme définitive du gouvernement vietnamien» et invitant, d'autre part, le gouvernement «à ne négliger aucun effort de nature à apporter la paix au sein du Vietnam et notamment à lancer un appel solennel à une trêve militaire appuyée de propositions bien définies».

La France une des principales bénéficiaires du pacte d'aide militaire

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

PARIS, 27 (A.F.P.). - La France est appelée à être l'une des principales nations bénéficiaires, sinon la principale, du plan d'aide militaire prévu pour l'année 1949-1950, déclare-t-on dans les milieux autorisés. On ajoute que si les crédits accordés pour cette aide par les élus américains aux pays signataires du pacte de l'Atlantique s'élevaient à un milliard de dollars, la valeur réelle du matériel fourni par le gouvernement des Etats-Unis sera bien supérieure à ce montant, étant donné les conditions d'évaluation prévues pour le matériel dont il s'agit. En effet, précise-t-on dans les mêmes milieux, lorsque, comme ce sera le cas, la plus grosse partie du matériel fourni proviendra des excédents existants aux Etats-Unis sur les stocks de mobilisation de l'armée, de la marine ou de l'air, la valeur qui sera imputée au matériel peut être fixée à 10, 25 ou 50% seulement du prix de revient dudit matériel.

Des superforteresses volantes pour la Grande-Bretagne

LONDRES, 27 (Reuter). - Le porte-parole du ministère de l'air a déclaré que conformément à l'accord anglo-américain signé vendredi à Washington, 70 superforteresses volantes américaines B-29 seront remises à la R.A.F. d'ici à deux mois. Ces appareils seront employés pour l'entraînement des équipages, spécialement pour les vols à grande altitude. Ils constitueront de plus une partie de l'aviation stratégique.

Le nouveau cabinet de Gasperi

ROME, 27 (A.F.P.). - Comme nous l'avons brièvement annoncé hier, le sixième cabinet de Gasperi a été définitivement constitué jeudi soir. Le nouveau cabinet diffère donc du précédent surtout par l'absence des deux représentants du parti libéral et la suppression des deux vice-présidences du conseil qu'occupaient respectivement un démocrate-chrétien et un socialiste P.S.T.I. Le parti démocrate-chrétien détient en tout douze portefeuilles dont la présidence du conseil et assume, en outre, le commissariat à la santé. Les socialistes saragatiens reçoivent trois portefeuilles et les républicains deux, comme auparavant.

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

En FRANCE, le personnel des transports en commun débrayé hier matin sur 28 lignes d'autobus. En ALBANIE, cinq ouvriers ont été condamnés à mort et exécutés pour sabotage. En ITALIE, des manifestations se sont produites à Catanzaro. On compte 15 blessés. Les manifestants réclamaient la destitution de Catanzaro comme chef-lieu de la future région de Calabre. Au CANADA, un avion Skymaster de l'armée américaine a disparu jeudi avec 34 passagers et 8 membres de l'équipage à bord. En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, on annonce la démission de M. Paul Bourdin, chef des services de presse du gouvernement. A GENEVE, le conseil de tutelle de l'O.N.U. a adopté à l'unanimité l'ensemble de l'accord sur la Somalie italienne.

AVIS TARDIFS

EGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

CHAPELLE DE LA ROCHETTE 14, avenue de la Gare Dimanche, à 20 heures M. DAPOZZO ex-déporté dans des camps nazis nous fera le récit de ses expériences Invitation cordiale à chacun

Salle de la Bonne Nouvelle PROMENADE-NOIRE 1 DIMANCHE 29 JANVIER, à 20 heures réunion par Mile M. Dufour missionnaire «Onze ans au Laos, Indochine»

Temple des Valangines Soirée familière Ce soir, samedi, à 20 h. 15 Les «GAIS LURONS» joueront du Courteline et du Töpffer Cordiale invitation à tous ENTRÉE LIBRE - COLLECTE

Au Musée d'ethnographie Samedi 28 janvier, à 17 heures CONFÉRENCE DE M. EDMOND PRIVAT professeur à l'Université Souvenirs personnels sur Tagore suivie d'un film «L'Ecole de Rabindranath Tagore» Entrée: 50 c.

ATTENTION Aujourd'hui, le CAMION DE CERNIER est au marché avec beaucoup de salades pomarées, choux-fleurs, carottes, mandarines marquées «l'Etoile», marrons extra et pommes pour dessert. Se recommandent: les frères Daglia.

TIP-TOP Le cabaret parisien de la rue du Môle rénové et climatisé vous présente YELITZA dans son nouveau tour de chant Prolongation d'ouverture autorisée

BEAU-RIVAGE Dimanche, dès 15 h. 30, Théâtre dansant des familles Dès 20 h. 30, Soirée dansante Samedi 28 janvier, dès 20 h. 30 Soirée familière du Vélo Club au restaurant Beau-Séjour Tombola. Excellent orchestre ENTRÉE GRATUITE

XXIVme concours jurassien de ski Dimanche 29 janvier 1950 au Locle FOND. - dès 10 heures, départ et arrivée à la Poudrière, parcours région Combe-Girard, Montperreux (Premières arrivées dès 14 heures). SAUT. - dès 14 heures au tremplin de la Combe-Girard.

Les bijoux de la Béguim ont été partiellement restitués

Ils se trouvaient dans un paquet qui fut jeté devant les locaux de la police marseillaise

MARSEILLE, 27 (A.F.P.). - Les bijoux de la Béguim, femme de l'Agâ Khan, ont été restitués en partie. C'est jeudi soir, vers 20 heures, qu'un coup de téléphone avisait les inspecteurs qu'un paquet contenant les bijoux volés à la Béguim venait d'être jeté sur le trottoir, devant les locaux de la police. Le paquet se trouvait effectivement devant la porte d'accès du local et portait une étiquette où il était écrit «A ouvrir qu'en présence de M. Sacotte» (le Juge d'instruction). Le paquet ouvert au palais de justice renfermait, en effet, une partie des bijoux de la Béguim, mais fragmentés.

Des experts examinent les bijoux...

MARSEILLE, 27 (A.F.P.). - Après la remise sensationnelle à la police, jeudi soir, d'une partie des bijoux de la Béguim, trois experts désignés par le magistrat instructeur ont examiné les bijoux restitués. ... dont la valeur est évaluée à 160 millions de francs français

MARSEILLES, 27 (A.F.P.P.). - Les trois bijoutiers chargés de l'expertise des bijoux de la Béguim qui ont été restitués estiment approximativement leur valeur à 160 millions de francs français. Les experts ont constitué deux lots de bijoux: l'un comprend ceux qui sont intacts dont un collier d'une très grande valeur, l'autre des pièces détachées parmi lesquelles on relève 199 brillants et des pierres précieuses dont le poids est supérieur à 14 carats.

En CHINE, des avions nationalistes ont bombardé Changhai. Septante personnes ont été tuées et 300 blessées. En INDONÉSIE, un des chefs de l'attaque faite par l'armée de Westering contre Bandeng, s'est rendu.

NOS MORTS

Mystère dévoilé Conférence publique par M. A. MEYER Dimanche soir, à 20 heures à la Salle des conférences

Ville de Neuchâtel Services industriels

Arrêt de courant

Pour cause de travaux urgents, le courant sera arrêté samedi 28 janvier 1950, de 13 h. à 14 h. 30 aux stations: Suchiez - Casse-Bras - Maujobla - Comba-Borel - Bostière - Immobilières. (Les abonnés compris entre la voie du chemin de fer, le Suchiez, Maujobla et Comba-Borel seront donc privés de courant pendant ce temps.) Pour de plus amples renseignements, téléphoner au 542 82. LA DIRECTION DES SERVICES INDUSTRIELS

Café du 1er-Mars - Cernier

Dimanche, dès 15 heures DANSE Consommations de 1er choix Se recommande: famille Volrol-Tendon

SOCIÉTÉ NAUTIQUE BAL dès 21 h. 30, à Beau-Rivage Entrée: Fr. 4.-; couple: Fr. 7.-

Institut Richême Soirée dansante

Patinoire de Neuchâtel Dimanche 29 janvier, à 14 h. 30, Championnat ligue nationale

Grasshoppers contre Young Sprinters A 16 h. 30, match de minimes Neuchâtel-Lausanne Location: Tabacs Pattus (toutes les places) Robert-Tissot Sports et Jitka-Sports (places rebut)

Casino de la Rotonde CE SOIR GRANDE SOIRÉE avec le TRIO SCHMID de la radio suisse

Dès 23 heures: DANSE Orchestre «Teddy-Medley» (six musiciens)

Encyclopédie la 203... C'est une révélation

Garage Segessemann PREBARREAU - Tél. 5 26 38 Exposition en ville: Evole 1 - Tél. 5 52 72

SUZE l'apéritif du connaisseur

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LE MOT DE L'ÉGLISE

On nous dit : votre rubrique « Le mot de l'Église », ce n'est pas si mal que ça, mais, tout de même, c'est discutable. On n'est pas toujours d'accord ; et puis, faudrait pas que ça devienne de petits sermons ; faudrait pas non plus adopter un genre trop facile, monter en épingle ou ériger en parabole le petit fait divers qui bouche un trou, dans le journal, et qui n'a vraiment pas l'importance que vous lui accordez...

Faudrait encore... Mais oui, il faudrait beaucoup de choses encore et si nous écrivions ces lignes, ce n'est pas pour défendre une formule. C'est peut-être simplement pour dire aux lecteurs de « Mot de l'Église » qu'ils veulent bien nous communiquer leurs impressions que nous leurs sommes reconnaissants et c'est aussi pour rappeler la raison de notre persévérance... ou de notre obstination.

Un hebdomadaire chrétien vient de publier ces lignes : « Derrière le tableau de ces cinquante ans de la vie d'un monde, des yeux perspicaces discernent, tenu et discret, le filigrane d'une autre histoire, celle que nous essayons ici d'éclaircir. »

Beaucoup plus modestement, nous essayons cela, nous aussi. Nous sommes heureux de pouvoir inscrire, dans les colonnes de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », au milieu des rubriques politiques, économiques, sportives et parmi les interventions judicieuses, savoureuses, badines ou profondes de « L'ingénue », de « Franc-homme », de « Nemo », de « Marinette » et d'« Olive », qui racontent, chacun à leur manière, les péripéties de notre histoire humaine, ce mot qui veut rappeler la réalité de l'autre histoire, humaine, ce mot qui veut rappeler la réalité de l'autre histoire, et la possibilité d'une perspicacité capable de découvrir en Jésus-Christ, centre de cette autre histoire, la raison de l'unique assurance.

A. J.

LA VILLE

Au comité de la Fête des vendanges

Le comité d'organisation de la Fête des vendanges s'est réuni hier soir, sous la présidence de M. Ernest Kaeser, pour la première fois cette année. Après avoir adopté les comptes de la fête de 1950 qui laissent un bénéfice pour le fonds de réserve indispensable, les membres du comité ont pris connaissance de la première maquette du futur cortège, maquette qui laisse présager que celui-ci sera digne en tous points des précédents. Le thème général en sera « féerie ». De nombreux détails d'organisation, pour l'ensemble de la manifestation, ont fait l'objet d'intéressantes délibérations.

D'autre part, le bureau a présenté l'idée d'un important projet pour lequel il a demandé l'acceptation de principe du comité. Celui-ci la lui a accordée à l'unanimité et les études pourront désormais commencer : il s'agit de la création à Neuchâtel, sous l'égide du comité de la Fête des vendanges, d'une « Maison des vins », qui s'installerait dans les locaux de la maison des Halles que va quitter l'École hôtelière. On conçoit tout l'intérêt de ce projet pour notre cité et l'on ne peut que souhaiter son aboutissement.

Notons enfin que le comité a pris connaissance avec intérêt des articles élogieux et chaleureux, qui ont été consacrés à notre dernière Fête des vendanges par la presse étrangère, notamment par un journal portugais et par un illustré canadien qui a publié de fort belles photographies du cortège et de notre région vinicole.

Une auto fait une embardée

Hier soir, vers 20 heures, une auto qui montait l'Écluse fit une embardée par suite du verglas, monta sur le trottoir bordant la chaussée à droite, et descendit pour traverser la chaussée en dérapant, et vint finalement démolir une barrière sur le chemin de Champ-Coco.

Les dégâts matériels sont importants, mais le conducteur n'est pas blessé.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en neuvième page.

A la Société des pasteurs neuchâtelois

La première séance de l'année de la Société des pasteurs et ministres neuchâtelois a eu lieu mercredi matin, à la salle des pasteurs, à Neuchâtel, sous la présidence de M. Paul Siron, pasteur à Saint-Blaise. Elle a été ouverte par un culte avec prédication de M. Léopold Jacobi, de Neuchâtel, pasteur des paroisses de langue allemande du Vignoble et du Val-de-Travers.

Le président a rendu hommage à deux collègues récemment décédés : M. Paul Tripet, de Bevaix, qui fut pasteur en Belgique, au Locle et à Lignières, et M. Jules Ramseyer, de Peseux, qui exerça le saint ministère d'abord à Reims et à la Chaux-de-Fonds, puis fut le pasteur des paroisses jurassiennes de la Ferrière, de Tramelan et de Sonvilier.

Après une brève séance administrative, les pasteurs entendirent avec un vif intérêt M. Maurice Rey, pasteur au Sentier, leur parler du but, des résultats et des conditions des « Semaines paroissiales » qui eurent lieu récemment dans plusieurs paroisses du canton de Vaud et qui semblent annoncer un réveil de l'Église.

CORCELLES

Le ralliement contre les subventions fédérales à la construction de logements

Les membres du Ralliement de Corcelles-Cormondrèche se sont réunis en assemblée mensuelle et ont décidé de recommander aux électeurs de ne pas accepter la loi fédérale pour les subventions à la construction.

COLOMBIER

Une jolie histoire

Une commerçante de notre localité vient de recevoir une missive dont le contenu est bien touchant et honore son auteur.

C'est une grand-mère de près de 80 ans qui l'a écrite. Elle a vécu à Colombier jusqu'à sa sixième année, et c'est peu avant de quitter notre village qu'elle a commis un larcin dans le magasin en question. Elle s'est approprié un porte-monnaie contenant 5 fr. qui se trouvait sur le comptoir.

Aujourd'hui, sentant sa fin prochaine, notre grand-mère vient de restituer les 5 fr., ne voulant pas s'en aller sans avoir réparé cette faute de jeunesse.

Cette histoire vraie, est ma foi bien jolie.

ROCHEFORT

Election d'un conseiller général

(c) Pour remplacer M. Emile Perrin, nommé au Conseil communal, une seule liste a été présentée par le parti radical, parti auquel revenait de droit le siège vacant.

Cette liste ne portait que le nom de M. Alfred Feuz, agriculteur à Crosland qui est ainsi élu tacitement conseiller général. Ce journal l'a du reste déjà annoncé.

L'élection prévue pour samedi et dimanche prochains a été reportée par un arrêté du Conseil communal.

BOLE

Noce d'or

(c) M. et Mme Jules Gygi, âgés tous deux de 75 ans, ont fêté leurs nocés d'or, entourés de leur nombreuse famille.

M. Gygi fut le dévoué garde-police de notre village pendant plusieurs dizaines d'années.

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

L'épilogue judiciaire du tragique naufrage survenu en septembre au port de Serrières

Le père de la petite victime ainsi que le commandant du « Fribourg » ont tous deux été condamnés à une légère amende

Depuis le 11 septembre 1949, nous avons à plusieurs reprises évoqué le drame qui, ce jour-là, était survenu dans le port de Serrières et avait coûté la vie au petit Jean-Pierre Roy, âgé de deux ans et demi. D'abord nous avons relaté les faits, nous avons ensuite publié une interview de M. René Valléan, le pêcheur qui avait sauvé la vie de quatre personnes; puis le personnel de la Société de navigation avait donné son point de vue; mentionné la vision locale faite en même temps par le magistrat chargé de l'instruction, M. Bole, par les parties intéressées, par les principaux témoins et par M. Bertrand Houriet qui, hier après-midi, était chargé d'apporter une conclusion judiciaire à ce tragique événement.

M. Willy Roy, navigateur novice, est accusé d'avoir contrevenu à deux au moins des dispositions du règlement intercantonal de navigation sur les lacs de Neuchâtel, Bièvre et Morat. Le procureur avait requis contre lui une peine de 100 francs d'amende. L'acte d'accusation retenait également contre le père de la victime une infraction à la disposition du code pénal suisse prévoyant l'homicide par négligence. Le pilote du « Fribourg », M. Henri Germond, sur plainte, avait lui aussi été renvoyé devant le tribunal de police, la Chambre d'accusation ayant retenu contre lui le même délit d'homicide par négligence et le ministère public ayant requis la même amende de 100 francs.

confirmant que, sur aucun lac de notre pays, les règlements n'exigent qu'un homme de vigie soit posté à la poupe des bateaux qui s'apparentent à faire une marche arrière. L'avocat de Roy toutefois lui fit admettre que la construction des bateaux naviguant sur d'autres lacs est différente et que le commandant peut, sur le lac Léman par exemple, s'assurer, grâce à des passerelles, une meilleure visibilité.

Un expert, membre de l'Office fédéral des transports, confirma les conclusions d'un rapport où il exclut toute part de responsabilité de Germond. Ce n'était pas une obligation certes au sens du règlement. Car les règlements sont muets à ce sujet. Mais le code pénal parle de la prudence en général. Si une dénégaissance ou un autre véhicule, en faisant marche arrière, provoque un accident et que le conducteur n'a pas pris de précautions, celui-ci, bien que la loi sur la circulation ne prévoient pas l'obligation de mettre un homme de « vigie », est punissable dans le cadre des dispositions générales du code pénal. Dans le rapport rédigé par la direction de la Société de navigation au lendemain de l'accident du 11 septembre, on lit bien que « l'usage veut qu'un homme se trouve à la poupe du bateau en cas de marche arrière »; elle ajoute cependant aussitôt « mais cela ne s'impose pas pour des manœuvres aussi courtes que celles de Serrières ».

C'est là, de l'avis du mandataire de Roy, une négligence. Négligence qui a entraîné la mort d'un enfant.

Si une vigie s'était postée sur le bastingage, elle aurait vu l'intérieur du port. Elle aurait pu faire immédiatement des signes au pilote, qui aurait pu faire retentir le signal d'alarme prévu par le règlement.

En fait aucun membre du personnel ne s'est placé à l'arrière. Après l'accident, un assez long moment d'hésitation s'est passé avant que l'équipage réagisse. Toutes les dispositions de sauvetage ne semblent pas avoir été prises. Le « Fribourg », porté par l'élan s'est éloigné du lieu du drame, abandonnant les naufragés, assistant de trop loin aux opérations de sauvetage menées par MM. Valléan avec la collaboration de deux jeunes gens, et ne revenant que lorsque tout était terminé.

En demandant la libération de Roy, l'avocat demande que soit appliquée à Germond une sanction punissant sa négligence coupable et l'abandon de blessés qu'il a commis en ne revenant pas sur les lieux.

le sachant et le voulant, une infraction au règlement.

Quelle fut — selon l'avocat de Roy — l'attitude de Germond ? Il donna l'ordre de départ alors qu'il ne pouvait pas se rendre compte s'il risquait de mettre en danger des navigateurs ou des petits bateaux. De son poste de pilotage, alors que le « Fribourg » commençait à reculer, le commandant ne voyait rien... sinon la pointe d'Aérole !

Qu'aurait-il fallu faire ? L'élémentaire prudence, en un dimanche d'été surtout, aurait voulu qu'on mette quelqu'un en vigie à l'arrière.

Ce n'était pas une obligation certes au sens du règlement. Car les règlements sont muets à ce sujet. Mais le code pénal parle de la prudence en général. Si une dénégaissance ou un autre véhicule, en faisant marche arrière, provoque un accident et que le conducteur n'a pas pris de précautions, celui-ci, bien que la loi sur la circulation ne prévoient pas l'obligation de mettre un homme de « vigie », est punissable dans le cadre des dispositions générales du code pénal. Dans le rapport rédigé par la direction de la Société de navigation au lendemain de l'accident du 11 septembre, on lit bien que « l'usage veut qu'un homme se trouve à la poupe du bateau en cas de marche arrière »; elle ajoute cependant aussitôt « mais cela ne s'impose pas pour des manœuvres aussi courtes que celles de Serrières ».

C'est là, de l'avis du mandataire de Roy, une négligence. Négligence qui a entraîné la mort d'un enfant.

Si une vigie s'était postée sur le bastingage, elle aurait vu l'intérieur du port. Elle aurait pu faire immédiatement des signes au pilote, qui aurait pu faire retentir le signal d'alarme prévu par le règlement.

En fait aucun membre du personnel ne s'est placé à l'arrière. Après l'accident, un assez long moment d'hésitation s'est passé avant que l'équipage réagisse. Toutes les dispositions de sauvetage ne semblent pas avoir été prises. Le « Fribourg », porté par l'élan s'est éloigné du lieu du drame, abandonnant les naufragés, assistant de trop loin aux opérations de sauvetage menées par MM. Valléan avec la collaboration de deux jeunes gens, et ne revenant que lorsque tout était terminé.

En demandant la libération de Roy, l'avocat demande que soit appliquée à Germond une sanction punissant sa négligence coupable et l'abandon de blessés qu'il a commis en ne revenant pas sur les lieux.

que tout le monde était sauvé. L'orateur écarte donc d'emblée l'accusation d'abandon de blessés. Puis il remarque qu'on n'a retenu contre son client uniquement une violation à l'article qui punit l'homicide par négligence. Or, dit-il, pour qu'il y ait négligence ayant entraîné soit des lésions corporelles soit un décès, il faut qu'il y ait infraction à un règlement.

Une ordonnance fédérale admet le règlement de navigation sur les lacs de Neuchâtel, Bièvre et Morat tel qu'il existe. Ce règlement protège les gros bateaux, dont le manœuvrement est beaucoup plus difficile que celui des petits, en leur accordant sur un certain nombre de points la priorité. Le Conseil fédéral savait certainement ce qu'il faisait en sanctionnant des dispositions facilitant la tâche des bateaux à vapeur. Germond n'a commis aucune infraction contre ce règlement. Il ne peut donc être responsable d'aucune négligence. Certes, il a fait avec l'équipage qu'il avait. S'il avait eu sous ses ordres un personnel plus nombreux, il n'aurait pas manqué de prendre des précautions supplémentaires et personne ne doit douter de sa sincérité qu'il a ressentie en apprenant le malheur qui a frappé la famille Roy. Mais que pouvait-il faire de plus, ou que n'aurait-il pas dû faire avec les moyens à sa disposition ? (Moyens fixés par l'autorité fédérale au moment où elle délivre un permis de navigation.)

Certes il ne vient à personne l'idée de reprocher à un père de famille une intention coupable; mais on est en droit de dire, si pénible que cela soit, qu'il est coupable d'une négligence au sens de la loi. On ne saurait en tous cas déclarer dans la conduite du pilote Germond aucune faute qui lui soit imputable.

Le point de vue de Roy

En rappelant les faits, le mandataire de Roy les commente à la lumière des textes légaux et tend à prouver que son client n'a commis aucune faute. Il rappelle que le jour en question, avec le « Fribourg », dont il était à la fois le pilote et le capitaine, Germond avait quitté le débarcadère de Serrières sans s'assurer, en plaçant un homme de vigie à la poupe, que cette manœuvre pouvait se faire sans danger pour de petites embarcations ou des baigneurs qui, en ce dimanche après-midi, risquaient de se trouver en certain nombre à proximité.

Il donna le signal du départ par un coup de sifflet bref dont on ne pouvait pas déduire si la manœuvre se ferait en marche avant ou en marche arrière. Car, à Serrières, personne ne sait jamais exactement si les bateaux à vapeur vont quitter l'estacade dans un sens ou dans un autre. Le soir même de l'accident, le « Neuchâtel », une unité de même tonnage que le « Fribourg », a fait dans des circonstances atmosphériques identiques, une manœuvre différente, il était reparti en marche avant.

Cette première incertitude pour les usagers du port se double d'une autre incertitude au sujet du temps qui sépare le coup de sifflet annonçant le départ et le départ lui-même. Le signal sonore dans l'après-midi, plusieurs minutes s'étaient écoulées et M. Roy, qui avait entendu le signal était en droit de croire que le « Fribourg » était reparti et qu'il était reparti en marche avant. Ayant fait le plein d'essence, ayant installé à bord de son canot quatre membres de sa famille, il donna quelques coups de rames. Arrivé au milieu du port, il mit en marche la motogodille qu'on lui avait prêtée. En arrivant à la sortie du port, il avait obliqué vers l'est pour éviter un danger. Et c'est à ce moment qu'il aperçut le bateau à vapeur qui avait commencé à reculer. Navigateur de peu d'expérience, Roy, guidé par son instinct, eut le réflexe de couper son moteur. C'était certes une erreur, car il ne pouvait ainsi plus changer la direction de son embarcation sans avoir recours aux rames. Mais est-ce une faute tombant sous le coup de la loi ? En mettant son bateau en marche, Roy estime qu'il ne pouvait pas se rendre compte qu'il allait mettre en danger la vie des siens. Il n'a pas commis d'imprudences coupables. On ne saurait le rendre responsable d'un homicide par négligence. Au moment où il s'est rendu compte qu'il allait couper la ligne suivie ordinairement par un bateau à vapeur effectuant un service régulier, il a bloqué son moteur, sa vitesse s'est ralentie; il s'en est allé à la dérive. Ce n'est pas là le geste de quelqu'un qui cherche à s'aventurer ou à entraver la marche d'un bateau prioritaire. Il n'a pas commis

Le point de vue de Germond

Comme son confrère — comme le président aussi — l'avocat du pilote précise qu'on n'est pas en train de faire le procès de la Société de navigation ni de débattre de tous les griefs que peuvent formuler les représentants de la petite batellerie. Ce qui laisse entendre que ces griefs pourraient être formulés en des circonstances et des lieux plus adéquats et qu'un problème à ce sujet se pose.

Les obligations de Germond — ce malheureux honnête homme qu'on semble vouloir charger de tous les péchés du monde — sont établies par un règlement tout à fait précis qui ne lui permettait pas de faire ce qu'il aurait voulu qu'il fit. Quand le bateau se fut éloigné de quelques centaines de mètres on s'aperçut que M. Roy était accroché près de l'aube et qu'on risquait de le blesser en repartant, d'autre part, l'on craignait, en revenant sur les lieux de provoquer un nouvel accident, car un bateau comme le « Fribourg » constitue une masse plus dangereuse qu'autre chose. Enfin, mal informé, l'équipage était persuadé

Le jugement

Le président du tribunal rend immédiatement un jugement verbal fort circonstancié.

M. Roy savait que le bateau à vapeur prioritaire, était au débarcadère. Il savait qu'il ne pouvait repartir en marche arrière. Il avait, du lieu où il préparait son propre départ, la possibilité de voir au moins la cheminée et le pont supérieur du bateau à vapeur. Il devait sortir prudemment du port. Il a commis une imprudence qui, hélas ! lui a coûté la mort de son enfant.

En ce qui concerne Henri Germond, il n'admet pas que la notion d'imprudences doive se limiter à ceux qui violent un règlement. D'autre part les avantages de la priorité ne veulent pas dire que ceux qui en bénéficient doivent faire abstraction de l'intégrité corporelle d'autrui.

De sa cabine, Germond ne voyait rien. Il ne pouvait vérifier lui-même si sa route était libre. Une fois lancé, il ne pouvait s'arrêter sur moins de cinquante mètres. Une vigie aurait été utile et aurait évité l'accident, parce que l'homme placé en surveillance à l'arrière aurait vu le canot sortir du port et aurait pu donner l'alarme.

Le président insiste sur la part qu'a joué le fatalisme dans cette affaire. Un malheureux concours de circonstances a cumulé en quelques instants les effets d'une double négligence. C'est pourquoi le juge estime qu'il peut réduire dans une large mesure les peines requises par le procureur général.

Estimant que la gravité des fautes est égale de part et d'autre, le tribunal condamne Henri Germond et Willy Roy à 20 fr. d'amende chacun. Après avoir réduit les frais dans les limites du possible, il en fait supporter à chaque condamné une moitié, soit 17 fr. 20.

A. R.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Une colonne à essence arrachée

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un automobiliste bernois, ébloui par les feux d'une voiture circulant en sens inverse, a dirigé sa machine sur l'extrême droite de la route, fauchant une colonne à essence. Il n'y a, heureusement, que des dégâts matériels à enregistrer.

Monsieur Adrien Portmann ; Mademoiselle Frieda Brügger, à Bâle; Mademoiselle Gertrude Winkelmann et son fiancé Monsieur Hans Witschi, à Bâle; Monsieur et Mademoiselle Brügger, à Bâle, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte cruelle de leur chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, en la personne de

Madame Frieda PORTMANN

née BRUGGER
décédée paisiblement pendant une grave opération, dans sa 62ème année.
Neuchâtel, le 27 janvier 1950.
(Maladière 88)
Domicile mortuaire: Hôpital de la Providence.
L'ensevelissement, sans suite, aura lieu dimanche 29 janvier, à 13 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

ROCHEFORT

Election d'un conseiller général

(c) Pour remplacer M. Emile Perrin, nommé au Conseil communal, une seule liste a été présentée par le parti radical, parti auquel revenait de droit le siège vacant.

Cette liste ne portait que le nom de M. Alfred Feuz, agriculteur à Crosland qui est ainsi élu tacitement conseiller général. Ce journal l'a du reste déjà annoncé.

L'élection prévue pour samedi et dimanche prochains a été reportée par un arrêté du Conseil communal.

BOLE

Noce d'or

(c) M. et Mme Jules Gygi, âgés tous deux de 75 ans, ont fêté leurs nocés d'or, entourés de leur nombreuse famille.

M. Gygi fut le dévoué garde-police de notre village pendant plusieurs dizaines d'années.

Monsieur Charles BOUCARD

biscuitier
leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, après une pénible maladie supportée avec courage, dans sa 67ème année, muni des saints sacrements de l'Église.
Neuchâtel, le 27 janvier 1950.
(Les Parcs 26)
Vous qui l'avez connu et aimé, souvenez-vous de lui dans vos prières.
L'ensevelissement, avec suite, aura lieu lundi 30 janvier, à 13 heures.
Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.
R. I. P.
Cet avis tien lieu de lettre de faire-part

Madame Isabelle MILLET

née DUCOMMUN
leur chère et bien-aimée mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui paisiblement, après une pénible maladie, dans sa 87ème année.
Montézin, le 27 janvier 1950.
L'enterrement aura lieu à Rochefort, dimanche 29 janvier, à 14 heures. Départ de Montézin à 13 h. 30.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame Jean KUFFER

née Emma QUARTIER
que Dieu a rappelée à Lui dans sa cinquantième année, après une longue et pénible maladie supportée avec un grand courage.
Boudry, 26 janvier 1950.
Avenue du Collège 1.
Il n'y a point de proportion entre les souffrances du temps présent et la gloire qui doit être manifestée dans le siècle à venir.
Rom. VIII, 18.
L'ensevelissement aura lieu à Boudry, samedi 28 janvier 1950, à 13 h. Culte pour la famille au domicile mortuaire à 12 h. 30.

Madame Paul DESSOLAVY

née Berthe AMEZ-DROZ
leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement dans sa 86ème année, le 26 janvier 1950.
L'ensevelissement, sans suite, aura lieu dimanche 29 janvier, à 15 heures.
Domicile mortuaire: Neuchâtel, Salblons 12.
Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil

Les belles COURONNES

à la Maison Hess fleuriste, Treille 3
Tél. 5 45 62

Madame et Monsieur Emile Panighni-Schenk et leurs enfants ; Madame Madeleine Schenk et ses enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Alice SCHENK

née RAYMOND
leur chère maman et grand-maman, sœur, tante, cousine, survenue le 26 janvier dans sa 81ème année.
Neuchâtel, le 26 janvier 1950.
(Monruz 23)
Repose en paix chère maman.
L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le 28 janvier, à 15 heures.
Culte pour la famille à 14 h. 30, à la chapelle de Cadolles.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur Pierre PAGLIANI

que Dieu a repris à Lui aujourd'hui 25 janvier, à 22 heures, dans sa 86ème année, à la suite de souffrances supportées avec courage et résignation, muni des saints sacrements de l'Église.
Les Geneveys-sur-Coffrane, le 25 janvier 1950.
L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Coffrane, samedi 28 janvier. Départ à 14 heures des Geneveys-sur-Coffrane.
R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame Adeline HENRY

née CHAILLET
leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a repris à Lui, dans sa 81ème année, après une courte maladie.
Domicile mortuaire: Saint-Blaise, route de Lignières.
Repose en paix, chère maman.
L'enterrement aura lieu à Saint-Blaise, samedi 28 janvier 1950. Départ du domicile à 14 heures.
Culte pour la famille à 13 h. 45.
Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.
On ne touchera pas.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Heureux ceux qui procurent la paix, ils seront appelés enfants de Dieu.
Math. V, 9.
Monsieur Jean Kuffer-Quartier, à Boudry ; Mademoiselle Hélène Quartier, à Boudry ; Monsieur et Madame Ulysse Quartier, à Boudry ; Madame Louise Quartier-Hubschmid, à Boudry ; Monsieur Benjamin Quartier, à Peseux ; Monsieur et Madame Gilbert Quartier et leur fils Philippe, à Boudry ; Monsieur et Madame Jean-Claude Quartier et leur fils Claude, à Boudry ; Madame Jean Kuffer-Mori, à Boudry, ses enfants et ses petits-enfants à Boudry, à Paris, à Ollon, à Coire, à Peseux et à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de leur chère épouse, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante, grand-tante et parente.

Naissances

Monsieur et Madame Willy FAVRE ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils

Nichel - Willy - Georges

Clinique de Chamblandes Pully Cortalloid Fabbriec
Le 27 janvier 1950

POMPES FUNÈRES

NEUCHÂTEL
SEYON 24° - Tél. 5.1108
INCINÉRATIONS - INCINÉRIATIONS
Transport funéraire
L. WASSERFALLEN
S. JEANNEAU

Rédacteur responsable: R. Braichet
Impri.erie Centrale S.A., Neuchâtel

Le façonnage et la pose des doubles-vitrages

du nouvel immeuble

ont été exécutés par

L'ENTREPRISE DE MENUISERIE

JAMES SYDLER

TOUS TRAVAUX DE MENUISERIE GÉNÉRALE

Atelier : Crêt-Taconnet - Domicile : Parcs 6a - Tél. 5 41 68

Max Donner & Cie

CHANTEMERLE 20 - TÉL. 5 25 06 - NEUCHÂTEL

Serrurerie de bâtiment - Toutes réparations
Construction métallique - Soudure autogène et électrique

ENTREPRISE DU BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS

M. Roulet

ENTREPRENEUR - CONSTRUCTEUR

NEUCHÂTEL Téléphone 5 20 27

Paul Bura

Temple-Neuf 10
Téléphone 5 21 64

Plâtrerie - Peinture
Papiers peints
Faserit
Rénovation de façades

FERBLANTERIE

F. GROSS & FILS

INSTALLATIONS
SANITAIRES

GLACES pour AUTOS
VITRERIE
MIROITERIE
DESSUS DE MEUBLES
V. KAUFMANN & FILS
NEUCHÂTEL - Tél. 5 22 77 - Chavannes 14

Mr. Schetty
VITRERIE
ENCADREMENTS
Faubourg du Lac 8 NEUCHÂTEL
Tél. 5 21 68

CALORIE S.A. NEUCHÂTEL ECLUSE 47-49

CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION

Chauffage central

Chauffage à eau chaude à circulation accélérée
Chauffage par pulsion d'air chaud pour salles, églises, etc.
Aérothermes pour fabriques, halles, garages
Régulation automatique de la température des locaux
Chauffage par rayonnement (par le plafond)

Ventilation

de salles, restaurants, ateliers par pulsion et aspiration
Evacuation des poussières, odeurs, gaz
Climatisation automatique des locaux
Rafraîchissement, humidification
Construction de chapelles d'évacuation des gaz pour l'industrie



C'est en 1900 que M. Henry Wolfrath fit construire le bel immeuble de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », rue du Concert, et c'est à la Calorie S. A. que fut confiée l'installation du chauffage central de cet immeuble. Cette installation comportait un chauffage général à vapeur à basse pression. En 1930, la chaufferie à vapeur fut remplacée par une chaufferie équipée de chaudières à eau chaude, avec pompe d'accélération, tant pour l'ancien immeuble rue du Concert que pour le nouvel immeuble rue du Temple-Neuf. Les chaudières sont alors pourvues de brûleurs à mazout. En 1941, la Calorie S. A. a été chargée d'établir le chauffage par rayonnement des ateliers. Il s'agit-là d'un tout nouveau système se composant de tuyaux de chauffage lisses posés contre les plafonds, système convenant tout particulièrement aux ateliers d'une imprimerie. En 1948, le même chauffage par le plafond est installé dans l'annexe cour Temple-Neuf. Les progrès et perfectionnements du chauffage central ont ainsi été appliqués au fur et à mesure de leur réalisation aux installations des immeubles de l'Imprimerie Centrale et de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » et cela depuis 50 ans.



Aux temps héroïques

INTERVIEW
D'UN JOURNALISTE

et leur évocation par le premier rédacteur en chef de la «Feuille d'avis de Neuchâtel», M. F.-L. Schulé

Pour un journaliste qui n'est dans le métier que depuis un nombre ridiculement petit d'années, qui n'a interviewé dans sa courte carrière ni Churchill, ni Mme Roosevelt, ni l'Aga Khan (tout en gardant l'espoir que cela arrivera un jour), approcher d'un journaliste rompu au métier, du premier rédacteur en chef de son journal, de l'homme de plume des temps héroïques qui pendant près de 43 ans a lutté pour l'indépendance du jugement, la liberté de penser et la liberté d'écrire, a quelque chose d'assez impressionnant.

Mais il se trouve soudain en face d'un homme qui n'a rien d'effrayant et ses moyens sont immédiatement retrouvés quand il y va, comme en entrée en matière, de la question classique :

— Comment êtes-vous venu au journalisme ?

— D'une façon très simple et après avoir pensé faire une carrière littéraire : je caressais le projet d'aller dans les pays étrangers pour y gagner ma vie en vendant des participations... J'ai pondu des lignes. Ce dont je ne me suis d'ailleurs jamais repenti car, bien comprise, la profession de journaliste est une des plus nobles qui soient. Bref, j'étais très lié avec Henry, fils de l'éditeur d'alors, R.-A.-H. Wolfrath, et tandis que j'étais étudiant je remplaçais dans sa tâche M. Wolfrath pendant les vacances d'un mois que celui-ci s'accordait annuellement. Vous voyez que mes amours avec la Feuille d'avis de Neuchâtel sont plus anciennes que 1891, date de mon entrée officielle dans mes fonctions de rédacteur.

— Qui était alors rédacteur en chef ?

Cette question provoque chez mon interlocuteur un petit rire bref. — Pour qu'il y ait rédacteur en chef, il faut que la rédaction se compose de deux membres au moins ! Or, j'étais seul... A fournir la copie, à dépeupler les journaux, à corriger les épreuves du texte, à

faire les comptes rendus des concerts, du théâtre, des séances du Conseil général. En outre, à ce moment-là et jusqu'en 1900, le parti socialiste faisait une très grande propagande et donnait beaucoup de conférences pour lesquelles on faisait venir des hommes marquants d'un peu partout. De ces conférences contradictoires la Feuille d'avis de Neuchâtel donnait des comptes rendus très détaillés. Pour les commentaires, on attendait le temps et l'occasion...

— Quand il fallait aller au Conseil général, cela allait encore, la plupart des séances ayant lieu le soir après 20 heures. Mais, pour le Grand Conseil, M. Wolfrath devait mettre la main à la pâte et faire « la cuisine » du journal.

— Le travail devait être tout à la fois très attachant et très épuisant. Il fallait certainement une santé de fer pour tenir le coup.

— Le coup, je l'ai tenu pendant douze à treize ans, après quoi je tombai malade. Cette maladie me valut un second, M. Jean Lupold (actuellement correspondant de Zurich de notre journal) qui avait travaillé jusqu'à la Suisse libérale avec Otto de Dardel comme chef et, en même temps, le titre de rédacteur en chef, qui date donc de 1904.

— Quelles étaient à cette époque vos relations avec les autorités ? En un mot, quelle figure montrait-on aux journalistes ?

— Il fallut batailler pour tout ce qui paraît aujourd'hui naturel. Pour avoir des places honorées, décentes, au Grand Conseil et au Conseil général. A ce dernier, j'étais relégué à une petite table derrière les conseillers généraux, d'où je perdais une bonne partie des débats. Il n'était pas encore naturel de penser que le public avait le droit d'être renseigné sur les délibérations de ces deux Conseils.

C'était le régime du radicalisme autoritaire... Il a fallu lutter jour

après jour pour obtenir des « tuyaux » de toutes sortes en même temps que le National suisse et le Neuchâtelois, journaux renseignés toujours avant les autres parce que considérés comme « bon teint ». Les rédacteurs « bon teint » avaient leur place au Grand Conseil, tandis que le journaliste de la Feuille d'avis de Neuchâtel devait assister aux débats de la galerie. J'ai été obligé d'adresser une demande à ce sujet au Conseil d'Etat (il n'y avait pas encore de chancelier). Celui-ci n'était pas bien disposé, car il considérait notre journal comme une « doublure » de la Suisse libérale. C'était d'ailleurs l'opinion générale, et à partir de ce moment-là les efforts de la rédaction ont continuellement tendu — et réussi — à rendre le journal libre de toute attache partisane et à lui donner une doctrine propre, s'inspirant uniquement du bien public.

— Nous savons tous combien vous avez travaillé à l'essor du journal, que c'est vous qui avez créé les traditions que nous respectons et insufflé à notre organe l'esprit qui y règne encore.

— Il est vrai que je me suis toujours efforcé de développer le journal en le rendant populaire, en faisant en sorte d'avoir des correspondants qui donnaient des comptes rendus des conseils généraux. A ce moment-là, comme je vous l'ai déjà

dit, les conseillers généraux et les conseillers communaux pensaient que leurs affaires ne regardaient pas le public !

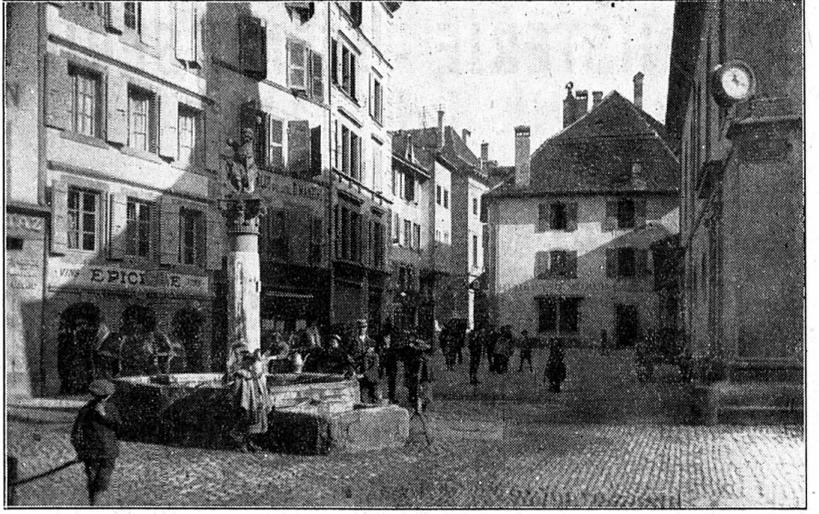
Vous ne savez peut-être pas que je suis un féministe de la première heure. J'ai engagé souvent comme correspondant des femmes et je n'ai jamais eu à m'en plaindre, bien au contraire. Mlle Berner, de Fleurier, par exemple, fut une des premières correspondantes et des meilleures. Son souvenir n'est d'ailleurs pas

près de s'éteindre dans sa localité. Mlle Emma Porret collaborait occasionnellement en faisant des comptes rendus d'audiences de tribunal et de conférences.

M. Schulé évoque ensuite l'affaire Dreyfus, qui avait ému la Suisse autant que la France. Il rappelle que l'importance de toute l'affaire résidait dans le fait que Dreyfus avait été condamné par la production de pièces qui n'avaient été communiquées ni à son avocat, ni à lui-même. C'est contre ce procédé que la conscience universelle s'indignait. On voulait que la justice fût la même pour tout le monde. Et d'évoquer la foule qui, tous les matins, s'assemblait pour lire les nouvelles importantes sur cette affaire affichées dans les vitrines du journal...

Après quoi, laissant à ses souvenirs, M. Schulé me proposa d'aller voir son jardin. Ce à quoi je m'empressai d'acquiescer.

H. R.



L'ancien immeuble de la «Feuille d'avis de Neuchâtel» démoli en 1929 (côté Temple-Neuf). Il abrita l'imprimerie et les bureaux du journal jusqu'en 1903.

Quelques souvenirs d'un temps déjà vieux

La presse suisse pendant la guerre

Le présent numéro spécial est consacré avant tout à notre imprimerie. C'est pourquoi la description du journal et des tâches du journaliste n'y a pas place. Nos fidèles lecteurs, à cet égard, se référeront toujours avec profit au gros numéro spécial que nous avons publié en 1938, à l'occasion du deux centième anniversaire de la Feuille d'avis de Neuchâtel. Pour tout ce qui touche à la rédaction, à l'administration, à la composition du journal, ce numéro est resté actuel. Depuis, cependant, il y a eu la guerre. Et l'on permettra au rédacteur en chef d'évoquer, de ce fait, quelques-unes des difficultés qui furent celles du journaliste suisse pendant la tourmente.

Pour un rédacteur, évoquer, dans son métier, le temps de guerre, c'est forcément évoquer la « censure ». Celle-ci a existé chez nous, le public le pressentait, le sentait peut-être plus qu'il ne le savait. Il en éprouvait parfois une certaine irritation, un certain malaise, pas autant sans doute que les journalistes eux-mêmes ! Au cours du premier conflit mondial, de 1914 à 1918, les Français avaient baptisé la censure Anasthasie et ils la représentaient sous les traits d'une vieille dame brandissant une énorme paire de ciseaux. En Suisse, de 1939 à 1945, la censure s'appela de son nom exact : « Presse et Radio » et il aurait fallu la symboliser par une épée — l'épée de Damoclès — prête à tomber sur le crâne du malheureux journaliste en train d'aligner sa copie, au cas où il contreviendrait à ses directives. C'est dire que, dans notre pays, au rebours de ce qui se passait dans d'autres, la censure n'était pas préventive. Elle n'intervenait « qu'après », qu'une fois le délit consommé et elle avait, de ce chef, surtout un caractère de contrôle. Mais elle avait auparavant tissé autour du journal et du rédacteur un réseau de directives si serré qu'il était bien malaisé à ceux-ci d'échapper aux mailles du filet.

Ces directives qui émanaient de bureaux mi-politiques, mi-militaires établis dans chaque grande ville, mais dont le siège central était naturellement à Berne, faisaient de temps à autre l'objet de tableaux récapitulatifs qu'on adressait aux rédactions ; elles s'ajoutaient les unes aux autres au fur et à mesure qu'un événement se produisait, c'est-à-dire à peu près chaque jour, ou en tout cas chaque semaine. Elles portaient exactement sur tout. Elles dépeignaient les conditions dans lesquelles il était possible de relater l'état de la neige à l'usage des skieurs et elles définissaient l'attitude qu'il convenait d'observer dans un jugement émis sur des chefs d'Etat étrangers. Elles portaient sur la manière d'enregistrer les circonstances d'un accident militaire et elles préconisaient telle ou telle prise de position modérée et discrète sur tel renversement d'ordre international qui venait de se dérouler. Elles précisait les normes d'un compte rendu d'un concert de bienfaisance au profit des internés et elles s'imposaient au chroniqueur politique dans son commentaire quotidien. C'est alors qu'il fallait retourner septante-sept fois sept fois sa plume dans son encrier ! A elles toutes, elles constituaient ainsi un code complet et précis, le code nouveau du journaliste auquel il s'était habitué peu à peu, à telle enseigne qu'il lui a fallu, après la guerre, faire une véritable cure de désintoxication, qui n'est sans doute pas termi-

née, tant il est vrai que, dans notre profession comme partout, on ne se débarrasse pas si facilement de ses mauvaises habitudes !

On n'en finirait pas d'énumérer — tout cela, du reste, appartient au passé ! — les incidents, quiproquos et contradictions auxquels donneront lieu certains règlements, surtout quand ils étaient appliqués par des fonctionnaires d'esprit un peu... limité, et il arrive, même au militaire, qu'il y en ait ! Parfois, ces mesures allaient justement à l'encontre de ce qu'on était inopérantes. C'est ainsi qu'au début de la guerre, dans un zèle assurément plus louable qu'intelligent, on se mit en tête de faire disparaître du commerce de librairie les atlas reproduisant vues photographiques et cartes de géographie de notre pays. Il devenait interdit aux citoyens de contempler sur l'image les paysages de la Suisse ou son tracé configuratif. Mais on n'avait oublié qu'une chose, c'est que certains de ces atlas avaient été édités, au temps d'avant-guerre, par les maisons spécialisées de Leipzig. Les Allemands possédaient, depuis toujours, les clichés des photographies et des cartes qu'on entendait soustraire à notre curiosité.

Il était rigoureusement interdit d'autre part, il vous en souvient sans doute, de publier les numéros d'unités stationnées dans telle ou telle région ou des vues de défilés militaires ou de troupes au repos. Mais parfois, quand il fallait flatter le sentiment national, on jetait du lest et l'on accordait ce que le jargon officiel appelait des « autorisations expresses », mais en même temps on exigeait que les indications demeurent suffisamment vagues. Il fallait se creuser la cervelle pour trouver la formule. Publiant un jour la photographie du défilé de la 2^{me} division sur la place du Palais fédéral, à Berne, en présence du général Guisan, un de nos bons confrères trouva la légende que voici : « Un général a assisté au défilé d'une division, dans la capitale d'un Etat neutre. » Dame Anasthasie fut très satisfaite.

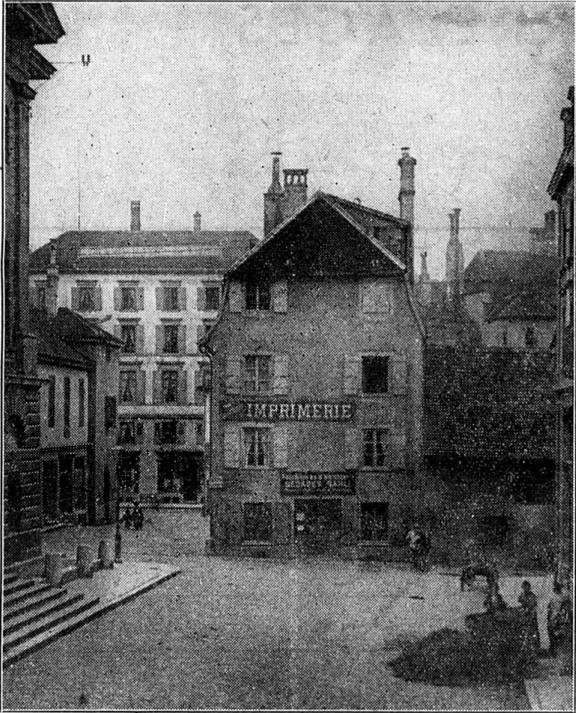
Enfin, il arriva forcément qu'il y eût deux poids et deux mesures. Ce qui était permis aux très gros parlementaires, ne l'était pas toujours au simple pékin journalistique. L'un d'eux se permit d'écrire un jour en substance, que notre neutralité était à sens unique, et l'autorité fédérale n'osa pas l'inquiéter. Mais quand un de nous pleura sur la chute de Paris, ou rappela quelques règles de morale élémentaire, on lui adressait un avertissement, premier échelon dans la gamme des sanctions. Les plus graves de ces sanctions, du reste, il faut se hâter de le dire, ne furent jamais appliquées qu'en théorie, à une ou deux exceptions près. Elles allaient du simple avertissement à la poursuite devant l'autorité politique ou militaire, en passant par le double avertissement, la censure préventive de courte ou de longue durée et la suspension du journal. Elles n'offraient aucune similitude avec le sort que nous eût réservé une occupation de l'AXE, lequel, on le sait, prévoyait dans son programme de reconstruction européenne l'envoi des journalistes suisses dans les plaines de Sibérie. C'est surtout de mesures tatillonnes, de petits procédés vexatoires et de certaines mesquineries que nous eûmes à pâtir. Au total, assez peu de choses !

Car, il faut le préciser maintenant, ce serait d'une injustice flagrante et ce serait fausser son optique véritable que de présenter un organisme comme « Presse et Radio » sous le seul angle de ces petites ou de ces maladroites. En réalité, compte tenu de la situation délicate qui fut celle de notre pays en face d'un monde en guerre, il doit être jugé comme ayant été utile à la défense de notre patrie. Et le lecteur autant que le journaliste, autant surtout que le pays lui-même y aura trouvé son compte au point de vue de la sécurité militaire. Dans l'ensemble, l'institution aura eu ce mérite essentiel de permettre à la presse de chez nous, à un moment critique, de tenir ferme sur les positions nationales. Elle aura donné la possibilité aux journalistes honnêtes qui avaient la conscience du devoir précis et peut-être ingrat qu'implique le service du pays, à une heure grave, de ne pas être en quelque sorte les victimes de plumes idéologiques, auraient facilement fait de la surenchère sur le sentiment patriotique. Elle aura protégé en même temps la communauté contre les risques qu'aurait comportés pour elle les excès de plume bien ou mal intentionnés de certains polémistes qui avaient contracté l'habitude de mettre leur vision particulière des choses au-dessus de la vision des intérêts immédiats de la Suisse.

Si l'on se souvient à quel point, pendant les années qui précédèrent la guerre, de grands Etats déjà adversaires se servaient des polémiques de presse pour envahir les affaires, — c'est hélas ! de nouveau le cas de nos jours — on conçoit que nos autorités aient jugé à propos de ne pas donner une arme si facile à l'ennemi éventuel. Assurément, si celui-ci avait voulu s'en prendre à nous et passer à l'attaque de nos frontières, il n'aurait pas eu de ces scrupules et tous les prétextes lui eussent été bons. Mais encore, nous plaçant comme nous l'avons fait sur le terrain de la neutralité politique absolue, montrant que nous n'avons eu qu'un souci, d'ordre international, dans la tourmente, celui de soulager les misères qui nous entouraient, notre position était suffisamment forte ; elle était plus forte et plus irréfutable que si nous nous étions livrés à d'inutiles provocations de presse, étant bien entendu d'ailleurs que nous n'appelons pas provocations la légitime expression de la pensée individuelle sur un plan général : légitime expression qui ne nous a pas été enlevée et que « Presse et Radio », du reste, ne nous a jamais contestée. On en est resté au mot définitif de Ph. Godet pendant la première guerre mondiale et qui doit rester notre mot d'ordre maintenant encore que les antagonismes ont changé et que les périls sont autres : « neutralité politique, mais non neutralité morale ».

En résumé, cet organisme aura simplement demandé aux chroniqueurs et aux écrivains politiques de chez nous d'assumer les mêmes responsabilités et de consentir aux mêmes sacrifices par rapport à la collectivité que celles et ceux qui étaient exigés parallèlement de toutes les catégories sociales. Nous avons eu nos cartes alimentaires ! De même que celles-ci, dans les besoins qui les concernaient, étaient soumises à des restrictions pour le salut de l'ensemble, ainsi en a-t-il été du journaliste. Et ce n'était que justice. Eux-mêmes, dans leur grande majorité, l'ont très bien compris. Le public l'a peut-être moins bien compris sur le moment. Mais il l'a compris ensuite. Et ce faisant, la presse, ce quatrième pouvoir, prenait toute sa mesure dans le cadre de l'Etat. Elle était à même de rendre pleinement son service national, tout comme les autres branches de l'activité publique. Au moment du danger, ce n'est plus sur les divergences et les oppositions qu'on insiste, une sage économie des choses exige que l'accent soit mis uniquement sur l'intérêt commun. Au profit de celui-ci, la presse a consenti à cette discipline, comme tout le monde. Cela a répondu aux circonstances de guerre, mais cela répond aussi, lâchons le mot, aux circonstances de demain. Cela — cette discipline de chacun librement consentie au service de la communauté — répond avant tout aux besoins de la Suisse dans le monde à venir.

par René BRAICHET



L'immeuble de l'angle de la rue du Concert et du Temple-Neuf, tel qu'il était avant 1900.

Sur les lieux du passé

Lire ici la suite de l'article de 1^{re} page de Jacques Béguin

Le XVIII^e siècle, avec une belle assurance, rase tout, nous laisse l'Hôtel de Ville et sa place. Ce remarquable ensemble est déjà dépassé de beaucoup et la grande circulation longe le lac.

L'on peut regretter du pittoresque mais l'immobilisme serait signe de mort. Les parents voient leurs enfants grandir et disparaissent à leur tour. La voie romaine était aux

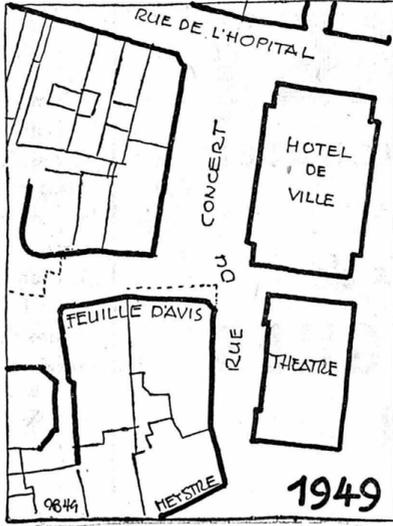
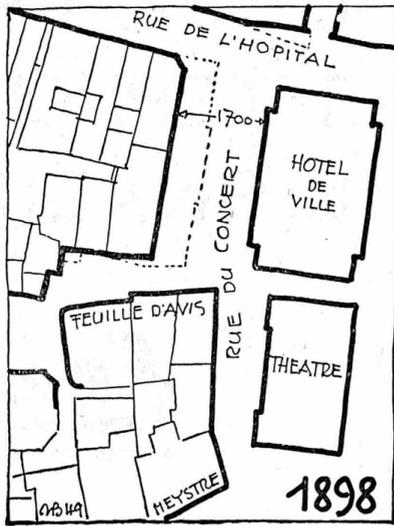
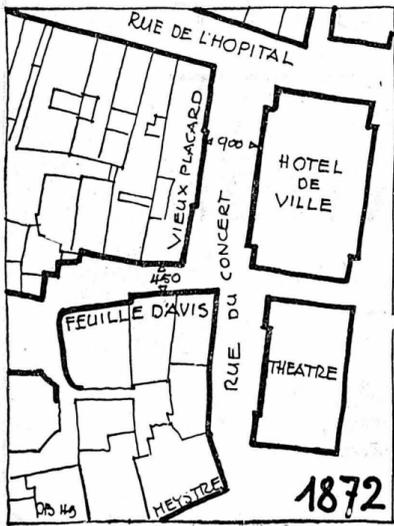
Parcs ; nos ancêtres du XV^e siècle sortaient par la porte des Chavannes, ceux du XVIII^e se rendaient à Berne par la porte de l'Hôpital ; la correction des eaux du Jura a permis l'avenue du Premier-Mars ; nous nous échauffons à propos d'une route au pied des falaises, route qui pourtant est dans la tradition puisqu'elle se rapproche du lac. Le bâtiment qui fête ses cinquante

années dans un cadre moderne sans cesse complété, n'imprime plus non plus avec les mêmes techniques qu'il y a un demi-siècle.

J'ai donné assez de gages de mon respect du passé pour oser saluer avec bonheur la vie et l'avenir. C'est en somme ce qui compte. Que la vie respecte le passé et s'y accroche, fort bien, mais que ce respect n'aille pas jusqu'à l'arrêt. Il est heureux que le

désir lamartinien de jeter l'ancre sur l'océan des âges soit un vœu poétique et pieux et l'Ecclesiaste que nul ne suspectera d'attaches avec notre politique locale avait déjà écrit : « Ne dis pas : comment se fait-il que les jours d'autrefois étaient meilleurs que ceux-ci ? Car, ce n'est pas par sagesse que tu demandes cela. »

J. BEGUIN.



ÉBÉNISTERIE - MENUISERIE

Maitrise fédérale



AGENCEMENT DE
MAGASINS

Ecluse 17

NEUCHÂTEL

Tél. 5 22 15

L'éclairage au néon « ROVO »

a été exécuté par la maison spécialisée

J. GROUX

INSTALLATEUR ÉLECTRICIEN DIPLOMÉ NEUCHÂTEL

FRÉDÉRIC
HALDENWANG
CONSTRUCTIONS EN FER - COFFRES-FORTS

SUCCESSEUR de F. H. HALDENWANG
DIPLOMÉ de l'ÉCOLE des ARTS et MÉTIERS de BÂLE

SERRURERIE DE BATIMENT

L'ISOLATION LA PLUS RATIONNELLE
DES BATIMENTS

CONTRE

LE FROID • LE CHAUD • LE BRUIT

S'OBTIENT AVEC LES PRODUITS

FIBRE DE VERRE S.A.

VETROFLEX

LAUSANNE



CES TRAVAUX D'ISOLATION
ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS AU BATIMENT
DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

par l'entreprise

M. THOMET

ÉCLUSE 15

NEUCHÂTEL

Tous travaux très soignés de
**PEINTURE • ENSEIGNES
DÉCORATION**

MARCACCI & C^{IE}

ENTREPRENEURS

TERRASSEMENTS



MAÇONNERIE



BÉTON ARMÉ



CARRELAGES

Chaud, sain, facile à entretenir
le lino fait vraiment plaisir
Il est pratique et confortable
et crée une ambiance agréable

SPICHIGER & C^{IE}
NEUCHÂTEL

Le magasin spécialisé



DUBOIS JEANRENAUD & C^o

Neuchâtel

Fers et métaux

Appareils sanitaires

Combustibles

ÉLECTRICITÉ
TÉLÉPHONE P.T.T
SIGNALISATION

Elexa

1 RUELLE DOUBLÉ NEUCHÂTEL

DE BELLES ÉDITIONS, HIER ET AUJOURD'HUI

L'effort persévérant de quatre générations dans la production du livre

Dans un article sur « Les imprimeurs et les livres neuchâtelois », publié en 1866 dans le *Musée neuchâtelois*, nous relevons les lignes suivantes : « Depuis le commencement de ce siècle, chez nous comme ailleurs, l'imprimerie s'est développée considérablement; au moment où nous écrivions, il existe quatre imprimeries à Neuchâtel, trois à la Chaux-de-Fonds, une au Locle, une à Fleurier et une à Fontaines; en outre, nous possédons trois établissements lithographiques... (1) Plusieurs ouvrages imprimés par nous sont très remarquables par leur exécution; ainsi la grande édition de la Bible d'Ostervald, publiée chez Boyve en 1744, en deux volumes in-folio, le voyage de Dubois de Montperreux, les ouvrages d'Agassiz, la *Flore du Jura*, de Godet, etc., passeraient partout pour de magnifiques spécimens de typographie, de même qu'aujourd'hui les impressions de MM. Wolfrath et Metzner, à Neuchâtel, Attinger, dans la même ville, et Convisser, au Locle, peuvent aller de pair avec les meilleures productions des imprimeurs parisiens. »

Christian-Henri Wolfrath, imprimeur du gouvernement

L'auteur de cet article, J.-H. Bonhôte, parlant aussi des imprimeurs du début du dix-neuvième siècle, a omis le nom de Christian-Henri Wolfrath qui, dès 1811, avait le titre d'imprimeur du gouvernement. Ayant acheté l'imprimerie de Mme Fauche-Borel en 1814, avec le droit d'édition de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, ainsi que de l'*Almanach officiel de la Principauté*, il fut à la tête du plus important établissement typographique de la région. Ses presses ne chômaient pas; son affaire prospérait. Imprimeur en taille-douce de profession, il travailla en collaboration avec les Lory, exécutant la composition typographique d'ouvrages remarquables, tels que les *Costumes suisses* destinés à Son Altesse Royale le prince royal de Prusse, paru en 1824. Cet album forme un grand in-quarto, à belles marges; le texte explicatif est composé dans un romain léger corps 16 d'une harmonieuse présentation; une page ou deux de texte accompagnent chacune des cinquante-cinq planches en couleurs, superbement exécutées par G. Lory fils et F.-W. Moriz.

Les presses de Christian-Henri Wolfrath sortirent aussi, en 1829, le texte composé en beau Didot de cet autre album intitulé *Souvenir de la Suisse* ou recueil de vues remarquables pour faire suite au voyage pittoresque dans l'Oberland bernois, par G. Lory fils. Le titre de cet in-folio est tout particulièrement bien équilibré.

Ces deux ouvrages, à eux seuls, méritent la mention de maître imprimeur. Rappelons encore, parus en 1830, les *Costumes de David*, à quatre parties, avec les cantiques sacrés pour les principales solennités des chrétiens. La musique est composée en typographie; le tout forme un volume de 712 pages petit in-octavo... Et cette *Notice sur la vie de M. le baron David de Purry*, suivie de son testament et de sa correspondance particulière, un in-octavo de 108 pages, à grandes marges, dans une belle présentation. Laquette est ornée d'un portrait en taille-douce de J. Hürlimann.

Ce sont là titres de noblesse.

L'œuvre de René-Alfred-Henri Wolfrath

Nombreux furent aussi les ouvrages sortis des presses d'Henri Wolfrath, fils de Christian, qui reprit les rênes de l'imprimerie familiale à la mort du père, survenue en novembre 1839. Henri Wolfrath, continuant la tradition, y ajoutant encore ses connaissances et son goût littéraire, développa considérablement le champ d'activité de la maison. Rappelons quelques ouvrages seulement, glanés au hasard :

1841. *Discours prononcés à l'inauguration de l'Académie de Neuchâtel le 18 novembre 1841.*

1843. *Les châteaux neuchâtelois anciens et modernes*, du conseiller d'Etat et maire de la Brévine, D.-G. Huguenin, avec des lithographies de Nicolet.

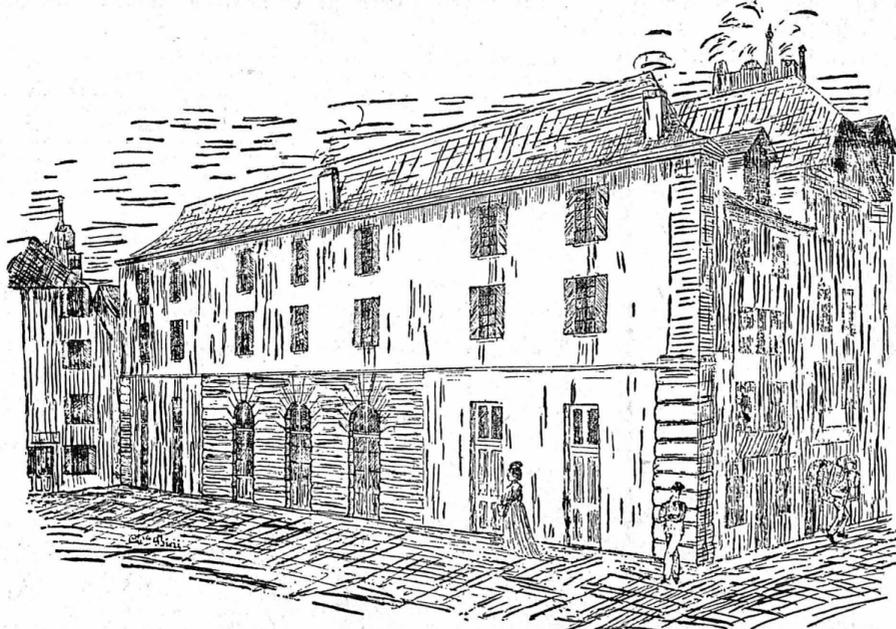
1845. *Musée historique de Neuchâtel et Valengin*, publié par George-Auguste Matile.

1846. *Histoire de Neuchâtel et Valengin, depuis l'avènement de la maison de Prusse jusqu'en 1806*, par Charles-Godefroy de Tribolet, conseiller d'Etat et chancelier.

1846. *Mémoire de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel*, contenant entre autres : « Quelques recherches sur les marais tourbeux en général », par Léon Lesquereux; « Anatomie des Salmones », par L. Agassiz et C. Vogt.

1853. *Lettres écrites d'Amérique*, de Léon Lesquereux.

L'impression du *Bulletin de la Société des sciences naturelles* fut confiée égale-



Neuchâtel autrefois : la Maison du placard qui fut démolie en décembre 1881. Elle avait été bâtie vers 1787 à l'effet de masquer les constructions mises à nu pour décaler l'hôtel de ville du côté de l'ouest. A l'extrême-gauche, on distingue l'immeuble où se trouvait le bureau de distribution de la « Feuille d'avis ». Ce dessin nous a été obligeamment prêté par notre vieil ami, le Dr Stauffer. Philippe Godet a écrit naguère une bien charmante notice sur la Maison du placard. Il n'était pas, disait-il notamment, « ce qu'un vain peuple pense. Il occupait en partie la place d'un édifice dont le rôle a été considérable à son heure dans l'histoire de Neuchâtel. Un jour, c'était en 1530, un homme à barbe roussie, doué d'une élocution ardente et presque farouche, haranguait les bourgeois réunis en plein vent pour l'écouter. Quelqu'un suggéra l'idée qu'on serait mieux dans la chapelle de l'hôpital. On applaudit à cette proposition, et la foule conduisit Farel — vous l'avez déjà reconnu — à l'endroit indiqué. » Et Ph. Godet concluait : « Ce récit tend à prouver une chose : c'est que l'emplacement du Placard a été le berceau de la Réformation, c'est bien quelque chose. »

ment à Henri Wolfrath, depuis sa fondation en 1842. Ses successeurs l'imprimèrent encore, de même que le *Messageur boiteux de Neuchâtel* qui, depuis 1842 également, paraît dans cette maison, édité par le libraire Prince-Wittnauer. La partie formant le calendrier était fournie par les frères Lörtscher, de Vevey, imprimeurs-éditeurs du *Messageur de Berne et Vevey*.

Henri Wolfrath fut un grand travailleur et réussit à établir solidement la bonne renommée de son atelier. Il eut néanmoins quelques difficultés : 1848 lui occasionna certains soucis et 1856 vit son imprimerie saccagée. Gardant tout son sang-froid, il sut faire face à l'adversité, et la maison reprit un essor nouveau. Son frère Metzner, qui opéra en collaboration avec l'imprimeur James Attinger le sauvetage de la *Feuille d'avis* lors du pillage de 1856, devint son associé.

Nombreux sont les ouvrages de tous genres signés Wolfrath et Metzner, raison sociale qui devint familière aux Neuchâtelois de l'époque. Les deux associés achetèrent en 1866, après le décès de l'imprimeur Maroff, les droits d'édition de cette excellente revue d'histoire qu'est le *Musée neuchâtelois*, restée toujours vivante jusqu'à nos jours, publication où figurent les travaux de nos meilleurs chercheurs, historiens et savants.

A Henri succéda Henry, grand bâtisseur

Si Henri Wolfrath fut un grand imprimeur, son fils Henry, qui lui succéda, se montra également à la hauteur de sa tâche; il fut en outre un grand constructeur, qui sut prévoir l'avenir. Sous sa direction, deux immeubles, à trente années d'intervalle, furent bâtis. Il était novateur et introduisit les premières composeuses mécaniques ainsi que la première machine rotative à Neuchâtel. Il fit de gros efforts pour le développement du journal et réussit magnifiquement dans la voie qu'il s'était tracée.

Quantité d'ouvrages virent le jour également dans les ateliers d'Henry Wolfrath, signés Wolfrath & Cie, puis Wolfrath et Sperlé, un fidèle associé durant de nombreuses années. Quelques titres parmi beaucoup d'autres : *Louis Agassiz, sa vie, son œuvre* (1887); *Mémoires sur Neuchâtel*, de Tribolet (1902); *Les eaux d'alimentation de Neuchâtel*, par Ed. Hartmann (1903); *Manuel pratique et théorique du ferblantier*, par F. Ortlieb (1908); *Documents inédits sur la réformation*, par Arthur Piaget (1909); *Livre d'or de Belles-Lettres* (1909); *La noble et vertueuse Compagnie des Marchands de Neuchâtel*, par Ph. Favarger (1913); *Le problème de la navigation en Suisse*, par Lupold (1915). Plusieurs *Mémoires* de l'Université de Neuchâtel, ainsi que des *Recueils de travaux de la faculté*

des Lettres ont été confiés aux bons soins de l'imprimeur Wolfrath.

La *Feuille d'avis*, depuis le 18 décembre 1884, paraissait quotidiennement; ce journal grandissait, prenait non seulement les proportions d'un quotidien qui tient à s'affirmer, mais aussi la première place dans les préoccupations des chefs, et cela pendant plusieurs décennies. La guerre de 1914 à 1918, qui paralysa la vie économique du pays, mais précisément à cause des heures tragiques que nous vivions, fut une occasion de progrès du journal; au public assoiffé de nouvelles, on présenta des illustrations, les premières dans l'histoire des journaux suisses. Malgré leur imperfection, ce fut un succès.

Les années d'après guerre, les années d'entre-deux guerres plutôt, furent pleines de difficultés; la confiance ne régna plus, on manquait de cet élan, de cet optimisme si nécessaire à la bonne marche des affaires, tout autant qu'au maintien des relations normales entre pays.

C'est pendant cette période que disparut la signature de Wolfrath imprimée pendant cent années sur les ouvrages sortis de la maison. En effet, dès 1919, cette dernière, transformée en société anonyme, était désormais dénommée « Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel », tout en conservant les mêmes chefs, la même tradition.

Dans des temps difficiles, la quatrième génération se mit à l'ouvrage

Henry Wolfrath, qui mourut le 5 février 1943, ne vit pas la fin du second conflit mondial, ni la dernière étape des travaux qui dotèrent sa maison d'une installation moderne complète pour l'exécution rationnelle des ouvrages les plus importants. C'est à son fils Marc que l'on doit l'impulsion nouvelle donnée à l'entreprise.

Dès que furent installés et équipés les nouveaux ateliers, des éditeurs suisses firent confiance à notre maison. Les années 1946 et 1948 ont vu les imprimeurs occupés comme ils ne l'avaient jamais été auparavant. C'est que, la paix venue, nombre d'écrivains avaient quelque chose à communiquer à leurs contemporains et les éditeurs des ouvrages à lancer. Tous nos voisins, dans leur pays à demi ruiné, vidés de tout outillage industriel et de matières premières, se trouvaient alors dans l'impossibilité d'exécuter quoi que ce soit. La Suisse seule devait suffire à cette demande inusitée.

Chaque imprimeur fit l'effort nécessaire toutes les presses furent occupées en plein; ce qu'un imprimeur ne pouvait pas faire, il l'offrait à un confrère moins bien partagé et ainsi s'établissait une répartition de l'ouvrage entre la plupart des établissements graphiques.

La plus grosse des difficultés à résoudre, à côté du manque de main-d'œuvre, a été la pénurie générale du papier. Le sévère contingentement auquel chaque maison dut se soumettre pendant la période de guerre, s'il apporta une amélioration dans la répartition, n'augmenta pas d'un kilo la part de chacun. Il fallait tirer bien des sonnettes, heurter aux bonnes portes du service de contingentement installé à Berne, pour obtenir la quantité de papier indispensable à la mise en route des ouvrages qui nous étaient proposés. Et l'on ne réussissait pas toujours...

Malgré la suppression officielle des restrictions, l'énorme besoin de papier d'édition obligea les fabricants suisses à contingerter à leur tour les fournitures. Les ordres affluaient à tel point que les papeteries avaient en portefeuille des commandes pour deux ans. Elles n'arrivaient plus à reconstituer les stocks des qualités les plus courantes qui étaient enlevées au fur et à mesure de leur production. L'exécution d'un ordre de fabrication de papier blanc demandait une année parfois; et si le malheureux imprimeur avait besoin d'un papier de couleur, il ne lui était rien garanti avant dix-huit mois ! Et cela dura jusqu'au début de l'année 1948.

Cette période de grande production vit sortir de nos ateliers de nombreux ouvrages, tous destinés à de bons éditeurs de chez nous, comme la Baconnière, à Boudry et les éditions du Griffon, à la Neuveville.

De la première, signalons quelques titres parmi sa riche collection : *Le livre des chansons*, de Davenson; *Léonard et Gertrude, Le chant du cygne*, de Pestalozzi; *D'un autre Allemagne*, de Hassell; *Le peuple russe*, de Nicolsky; *Soldats russes d'après nature*, d'Alexandra Orme; *Ce monde où nous vivons*, de Bertrand de la Salle.

De la seconde maison d'édition, qui s'est spécialisée dans les ouvrages scientifiques, nous avons imprimé toute une série de volumes de la collection « Problèmes de la philosophie des sciences », dont : *La notion du cycle*, *L'hypothèse de l'atom primitif*, *La vie affective et l'intelligence*, *La figure de l'univers*, *Déterminisme et libre arbitre*, *Nature et mécanisme*. Ces volumes sont signés de maîtres connus dans le monde des sciences : Gonseth, Javet, Lemaitre, Hainard, Duhois. De son importante collection « Bibliothèque scientifique » citons encore : *Perspective*, de Rossier; *Cours de géométrie projective*, de Kollros; *La géométrie et le problème de l'espace*, de Gonseth; *Pouvoir de l'esprit sur le réel*; *Der Begriff der Heiligkeit*, de König; *Les équations différentielles de la technique*, de Blanc; *Les Sophistes*, de Duprel, importantes publications dont les deux dernières sont sorties récemment encore de nos presses à la satisfaction de l'éditeur.

Où les affaires paraissent se gâter

Cependant, jour après jour, se remontaient les ateliers typographiques étrangers, de nos voisins français spécialement. L'un après l'autre se fermaient les bureaux des éditeurs parisiens qui avaient élu domicile provisoire chez nous pour la commodité de leurs rapports avec les imprimeurs suisses. Pa-

ris, Lyon, Bordeaux reprirent rang dans la production mondiale du livre. Et pour mieux se protéger, pour défendre son franc amitié, la France supprima, puis réduisit à un contingent désirable les importations du livre fabriqué en Suisse. C'était au printemps de 1948, alors que les éditeurs avaient des ballots de livres prêts à passer la frontière; les imprimeurs des manuscrits bons à l'impression, d'autres ouvrages promis, dont l'exécution paraissait assurée, en magasin des rames de papier qui attendaient leur emploi...

Bientôt les annulations de commande volumineuses de la collection publiée par la chancellerie d'Etat dont plusieurs sortirent de nos presses. Dans nos ateliers s'imprima encore, à cette occasion, un *Fritz Couvrouster* d'Alfred Chapis, bien illustré, pour le compte des éditions Victor Attinger.

Restons optimistes

L'an 1949 a tout de même apporté des adoucissements à cet intolérable régime de restrictions imposé par nos voisins d'outre-Jura aux produits de l'imprimerie suisse. L'élan a été néanmoins coupé; une belle page était tournée.

Sans perdre ni confiance, ni courage, les imprimeurs ont quand même pu faire rouler leurs presses, mais sur un rythme moins rapide. D'un commun accord, et sur la proposition d'éditeurs avisés et réalistes, les divers groupements professionnels ont créé une Commission suisse d'action en faveur du livre, qui reste sous le signe du travail bien fait, du travail de bon goût, exécuté avec la conscience professionnelle que possèdent ses artisans, patrons et ouvriers. Pourquoi cette communauté ?

Après la preuve donnée de sa puissance de production, les presses des imprimeurs du pays restent au service de l'esprit; le livre suisse doit maintenir sa réputation, le livre suisse doit vivre, et il vivra; une saine collaboration est cependant nécessaire pour lui permettre un rétablissement qui lui vaudra une nouvelle affection de la part du public du pays d'abord, de nos acheteurs étrangers ensuite. Dans la mesure de ses moyens, l'imprimerie Centrale de Neuchâtel contribuera à la réalisation de ce vœu, qu'il nous est permis de former au début de cette nouvelle année.

F. V. GUNTEN.

Savez-vous ce qui se passe chez nous ?

Un argument de poids

Avez-vous une idée de la consommation de papier que fait la Feuille d'avis de Neuchâtel, uniquement pour son tirage ? En 1902, 52 tonnes suffisaient, tandis qu'en 1948, il fallut environ 315 tonnes, ce qui ne représente pas moins de 900 rouleaux de 78 cm. de largeur, pesant 350 kg. chacun. Et pourtant, une feuille de journal ne pèse que 12 gr. et le numéro que vous recevez le plus fréquemment, celui de huit pages, vous donne toute l'actualité en 48 gr.

Notre journal entre les rails de la Directe

Amusons-nous à imaginer que nous mettons bout à bout les pages de la Feuille d'avis de Neuchâtel d'une année; cela ferait un long ruban de 1500 kilomètres qui, partant de Neuchâtel, se déroulerait jusqu'à Bucarest, Lisbonne ou Edimbourg.

Le tirage d'un jour d'un numéro moyen couvrirait 50 kilomètres. En disposant les journaux entre les rails de la Directe, notre « feuille » arriverait au delà de Berne... Une recrue mettrait huit heures à parcourir ce chemin, sans prendre le temps de souffler et de lire les « Menus propos » d'Olive si c'est un samedi, jour béni

de la déconsignation. La rotative, elle, travaille plus vite. En moins d'une heure, les 50 kilomètres de papier sont imprimés et vômés tout pliés, avec un journal sortant obligeamment du rang pour marquer tous les cinquante numéros...

A l'atelier autrefois et aujourd'hui

En 1900, la plupart des numéros de la Feuille d'avis de Neuchâtel avaient quatre pages qui se composaient à la main. Pour ce faire, on disposait d'employés quelque peu fantaisistes qui faisaient leur boulot piano piano et n'aimaient pas beaucoup travailler le lundi. Les heures de présence se montaient en principe à 54 mais, pour ce qui est du rendement effectif, bien malin est celui qui aurait pu le calculer avec précision.

Bref, les vingt « piécards » qui faisaient le journal prenaient du bon temps. Chaque jour, à 9 heures, ils envoyaient le « pommeau » acheter du lard, du fromage, du pain, du vin. On distribuait le journal qui venait de sortir à raison de 3000 numéros à l'heure, on mangeait, on discutait, on fumait. Les temps ont bien changé !

Actuellement, à l'atelier, tous les jours, à toute heure « ça chauffe ».

Plus question de fumer. Et quand le typo a une de ces tentations diaboliques de tirer une bouffée ou qu'il aperçoit un rédacteur oublieux, qui a omis de jeter sa cigarette en entrant à l'atelier, il n'a qu'une chose à faire : fermer les yeux une seconde, tandis que les doigts continuent à transformer la copie fournie par la rédaction en lignes prêtes à l'impression à raison de 6000 lettres à l'heure.

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » dans le monde

De tout temps notre journal a été envoyé à l'étranger où de nombreux Neuchâtelois expatriés le lisent avec avidité puisqu'il leur apporte des nouvelles de « chez eux ».

L'expédition dans les pays lointains se fait soit journalièrement, soit sous bande hebdomadaire. Ainsi, si votre fils a passé son bachot, si votre fille s'est mariée, si votre ancien concurrent a fait faillite ou si votre frère a été nommé conseiller général, ces événements importants seront connus en Afrique, aux Indes, aux Etats-Unis, au Brésil, en Argentine, en Californie, en Egypte, en Australie, en Nouvelle-Guinée, au Pérou, au Canada, à Bombay, à Marrakech, à Tunis, à Rio-de-Janeiro, etc.

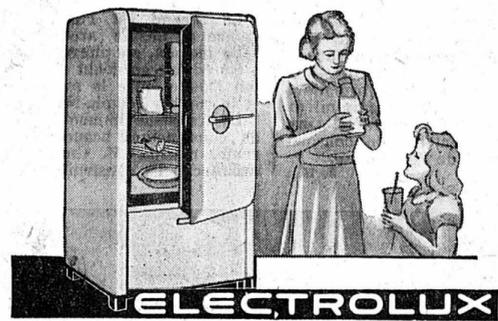
Confiez vos travaux de

MENUISERIE
CHARPENTERIE

à l'entreprise spécialisée

Decoppet Frères

NEUCHÂTEL - TÉL. 5 12 67 - ÉVOLE 49



ELECTROLUX



Sur demande, démonstration de la

TEMPO

merveilleuse machine à laver et à cuire le linge électriquement.

Demandez-nous les nouveaux prix pour les armoires frigorifiques
ÉLECTROLUX

Williomenet & C^o S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

Ne vend que des appareils de qualité

Les transformations successives des locaux de l'Imprimerie Centrale S. A.

Cinq étapes de 1945 à fin 1949 ont permis d'aménager de nouveaux locaux selon les données les plus modernes



L'ensemble qui fait l'angle entre la rue du Concert et la rue du Temple-Neuf.

La raison et la portée de rénovations décisives Meilleure organisation du travail pour améliorer les conditions de notre production

Quelles sont les raisons et la portée des transformations entreprises récemment à l'Imprimerie Centrale? C'est la question que nous avons posée à M. von Gunten, ancien chef des services techniques, qui, d'emblée, plaça le problème sur le plan de l'économie industrielle, c'est-à-dire sur celui d'une meilleure organisation du travail et des conditions de production dans le but d'un meilleur rendement, nécessité par l'augmentation des affaires, d'une part, et par la concurrence, d'autre part.

Il y a quatre ans, nous célébrâmes l'achèvement d'une étape importante dans l'agrandissement de notre entreprise: l'installation, rue du Concert 6, de la direction et de la rédaction, bureaux qui, jusque-là, se trouvaient dans l'autre partie de l'immeuble située rue du Temple-Neuf 3.

Cette transformation avait pour but de permettre d'établir, rue du Temple-Neuf, l'atelier des « labours » et travaux de ville dont l'extension avait été décidée par notre directeur, la capacité de production de ce service ne répondant plus à une demande toujours accrue. Nous avons donc aménagé cet atelier de façon à pouvoir répondre entièrement aux exigences modernes de bienfaisance et de rapidité. Des machines à composer et à fonder « Monotype » y furent installées, complétées par un service de stéréotypie.

Ensuite, un nouveau bâtiment annexe a été construit à l'emplacement des anciens locaux d'expédition. L'achèvement de cette bâtisse nous permit de procéder à l'agrandissement de l'atelier de composition des journaux. Nous éditons, en effet, deux quotidiens et un hebdomadaire, sans parler de publications de moindre importance. Ce département ne pouvait plus suffire, dans l'espace qui lui était réservé, à l'ampleur de ses tâches. Aussi l'avons-nous prolongé, au premier étage de cette annexe, par un atelier où sont installées des machines américaines « Ludlow », merveilles de la technique typographique moderne qui, dans le domaine de la composition des titres spécialement, permettent de travailler selon une conception entièrement nouvelle.

Ainsi, le compositeur n'assemble plus, comme par le passé, des types mobiles de caractères en relief, qui présentaient l'inconvénient de s'user assez rapidement, mais il groupe des matrices; cet assemblage formant en creux le titre, lequel pourra ensuite être « fondu » par la machine. Le plomb en fusion remplissant le vide des matrices. Ce procédé présente

l'avantage d'une grande propreté et d'une grande netteté des lignes ainsi produites.

A ce propos, il est intéressant de constater que, par suite de l'emploi des machines dans le département des journaux, la composition manuelle à l'aide de caractères mobiles est réduite à très peu de chose. Il s'agit, par exemple, de cas où des caractères de fantaisie sont exigés, dont nous ne possédons pas les matrices.

Une autre transformation à relever, dans l'atelier des journaux, est le déplacement du service de stéréotypie, lequel, installé précédemment dans un local exigu et insuffisamment éclairé, au sous-sol, a été transporté au premier étage où les conditions de travail sont bien meilleures.

Le service des presses, au rez-de-chaussée, a aussi été rénové, d'abord, par le remplacement de certains modèles anciens de machines par des presses rapides, et agrandi, ensuite, par l'installation, dans le bâtiment annexe, du service de terminage et de brochage des travaux.

A l'entresol, nous avons aménagé de nouveaux vestiaires pour le personnel, des installations sanitaires bien comprises, avec douche, travaux qui étaient devenus nécessaires par suite de l'augmentation du personnel.

Au sous-sol, enfin, nous avons amélioré notre service d'expédition des journaux, qui dispose d'une place suffisante. Ce service est également équipé de machines modernes pour l'adressage et le « liage » des paquets.

Tels sont les principaux travaux achevés dernièrement à l'Imprimerie Centrale. Il va de soi, cependant, qu'ils ont entraîné d'autres transformations, par exemple, le déplacement de certains bureaux. Mais il s'agit là, somme toute, de détails qui ne prêtent pas ici à commentaires. Au plus, peut-on signaler l'aménagement d'un nouveau magasin à papiers dans un immeuble adjacent en communication directe avec les nouveaux locaux.

L'agrandissement de l'Imprimerie Centrale, placé sous le signe de la bienfaisance, d'une meilleure organisation du travail et de la coordination judicieuse des moyens de production, inspiré de la volonté d'assurer aux employés une sécurité plus grande dans l'accomplissement de leur tâche témoigne du désir — et c'est là le sens des transformations récentes — de servir toujours mieux et plus rapidement la clientèle. Ainsi se rejoignent l'intérêt du consommateur et celui de l'entreprise.

Le développement de l'Imprimerie Centrale S. A. est intimement lié à celui de la Feuille d'avis de Neuchâtel. En effet, on peut dire que la première a suivi parallèlement l'essor de la seconde.

Mais, comme pour toute entreprise qui s'agrandit régulièrement, il fallait de la place, toujours plus de place. De ce fait, la question des locaux a pris, avec le temps, une importance toute particulière.

Il se produisit, ces dernières années surtout, un phénomène que connaissent bien toutes les maisons prospères. Avec l'extension des différents services, il s'est agi de créer de nouveaux ateliers, puis de nouveaux

Entre ces trois maisons se trouvait une cour, au chevet du Temple du bas. Et c'est à cet endroit que fut alors construit un modeste local où prirent place la première rotative et les presses. Cet atelier fut, par la suite, désaffecté et mis à la disposition du service de l'expédition lorsque l'immeuble qui donne sur la place du Temple-Neuf fut édifié. On sait que la rotative est maintenant placée dans le sous-sol de cet édifice.

Cinq étapes

Mais revenons au plan directeur qui a permis de mener à chef, dans les meilleures conditions possibles,

cinq étapes, échelonnées de 1945 à fin 1949, pour arriver à chef.

Ce sont la direction et la rédaction de la Feuille d'avis de Neuchâtel qui, les premiers, disposèrent de nouveaux locaux. En effet, en novembre 1945, elles s'installèrent dans les anciens bureaux de l'étude de feu Auguste Roulet, avocat. Ces deux services passèrent ainsi de l'immeuble Chable (Temple-Neuf) à l'immeuble Prince et Béguin (rue du Concert).

Le déménagement terminé, on procéda alors à la transformation de l'ancienne rédaction en un atelier ultra-moderne pour la composition des « labours » et « travaux de ville ». (On comprend sous cette dernière dénomination tous les travaux fugitifs qui se présentent dans l'imprimerie, tels que : lettres de faire part, en-têtes de lettres, factures, cartes de visite et de commerce, circulaires, etc.) C'est dans ce local, aménagé et équipé d'une façon remarquable, que sont effectués les travaux d'imprimerie. Cette étape fut achevée en 1946.

L'année suivante, l'ancien atelier des labours, au premier étage de l'immeuble Prince et Béguin, était à son tour entièrement rénové et transformé en bureau pour l'imprimerie et la réception de la clientèle.

En 1948, on entreprenait la construction d'une annexe sur la cour située à l'est du Temple du bas. Cette nouvelle construction allait permettre notamment d'agrandir, au premier étage, l'atelier de composition du journal et d'y adjoindre la stéréotypie qui dépend étroitement de ce service. Au rez-de-chaussée, on a aménagé le local de terminage attaché au service des presses. Au sous-sol, on trouve, en plus de la rotative installée en 1930, le service d'expédition des journaux.

A cette énumération des nouveaux locaux, ajoutons que des vestiaires avec lavabos, W.-C. et douche ont été installés pour le personnel; installations sanitaires aménagées selon les données les plus modernes.

Précisons que tous les locaux des trois immeubles sont maintenant rénovés et que les employés des servi-

ces techniques et de l'administration peuvent se rendre d'un atelier à un autre ou d'un bureau à un autre sans passer par un service différent, comme c'était le cas précédemment, grâce à des escaliers intérieurs qui assurent une liaison directe. Une entrée spéciale a été aménagée pour le personnel technique et une autre pour les porteurs.

Cette annexe a « libéré » à chaque étage environ soixante mètres carrés de bureaux ou d'ateliers.

L'immeuble qui abrite les machines et les presses ainsi que l'annexe peuvent recevoir de très lourdes charges et résister aux plus fortes pressions. Leur construction en béton armé offre toute garantie de solidité.

Quant au chauffage, il a été installé dans les plafonds selon le principe du chauffage dit à rayonnement et qui est d'un rendement très favorable.

Conclusions

Telles sont, brièvement résumées, les grandes lignes des étapes successives qui ont marqué les transformations de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A. Aujourd'hui, dans des locaux spacieux, hygiéniques, dotés d'un éclairage excellent, travaillent quelque cent dix personnes. Ces transformations prouvent à tout le moins que notre entreprise, grâce à la bienfaisance de son travail, s'est développée dans des proportions que personne n'aurait osé envisager quelques années plus tôt.

Ainsi, avec un personnel hautement qualifié, l'Imprimerie Centrale S. A. peut livrer les plus beaux et les plus délicats travaux et éditer la Feuille d'avis de Neuchâtel et d'autres journaux avec des moyens techniques modernes qui garantissent une « présentation impeccable ».

La cinquième et la plus importante étape de la transformation des immeubles abritant notre entreprise est maintenant achevée par la construction de l'annexe. Date importante s'il en est dans l'histoire déjà longue de notre maison.

Jean-Pierre PORCHAT.



L'immeuble qui donne sur la place du Temple du bas.

bureaux, si bien que, peu à peu, les uns empiètent sur les autres.

Cette situation pouvait, à la longue, sinon nuire à la bonne marche des affaires, du moins paralyser dans une certaine mesure les efforts entrepris pour satisfaire à la fois les exigences de la clientèle et le bien-être du personnel.

Un plan directeur

C'est la raison pour laquelle notre directeur, M. Marc Wolfrath, décida, en 1945, de rénover et d'agrandir les locaux abritant l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A. Il confia à M. Edmond Calame, architecte à Neuchâtel, le soin d'élaborer un plan général réalisable en plusieurs étapes pour l'extension des bâtiments, plan qui devait fixer des directives précises pour cinq étapes, dont la dernière est aujourd'hui achevée. Ce travail fut d'ailleurs exécuté en collaboration avec deux chefs de service, M. Fritz von Gunten, ancien directeur technique, et M. Louis Kohler.

Un peu d'histoire

Pour mieux comprendre l'ampleur des transformations qui ont été faites, il convient de rappeler que l'entreprise a ses bureaux et ses ateliers dans trois bâtiments construits à des époques différentes.

Le plus ancien, mais qui, en réalité, n'a été occupé qu'en partie tout récemment, donne sur la rue Saint-Maurice. Il date du XVIII^e siècle.

Le second est l'œuvre de MM. Prince et Béguin, architectes. Cette belle maison, en pierre d'Hauterive, a été édifiée au début du siècle. Elle fait l'angle entre la rue du Concert et la rue du Temple-Neuf.

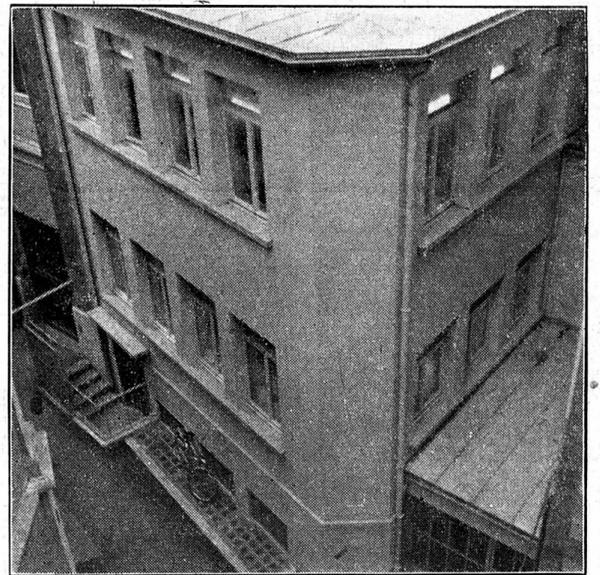
Le troisième immeuble, enfin, est de construction beaucoup plus récente, puisque M. Gustave Chable, architecte, l'a construit en 1930.

de très grands travaux. Il s'agissait donc, en raison de l'extension réjouissante de l'entreprise, de créer de nouveaux locaux et d'en rénover d'autres. Il fallait aussi que la distribution, si l'on peut dire, de ces locaux permette d'organiser plus rationnellement les différents services, afin d'éviter en quelque sorte une interpénétration de ceux-ci.

Enfin, et cet aspect de la question n'était certes pas à négliger, tous les travaux devaient pouvoir être réalisés sans provoquer de perturbations dans l'organisation de l'entreprise.

Problèmes fort complexes, assurément, et qui furent résolus à la satisfaction du maître de l'ouvrage, de l'architecte et du personnel en général.

Il a fallu, disons-nous plus haut,



La nouvelle annexe.

DANS LE ROYAUME DES ANNONCES

Un journal doit vivre. Il lui faut aussi des annonces!

En 1900, les choses se passaient bien plus simplement qu'aujourd'hui. Nous ignorons si l'éditeur d'alors avait une recette merveilleuse, toujours est-il que les annonces venaient... toutes seules. Gentiment. On allait rendre visite aux clients d'annonces (aux gros seulement...) une fois l'an, aux environs de Noël, histoire de se rappeler à leur bon souvenir et le tour était joué!

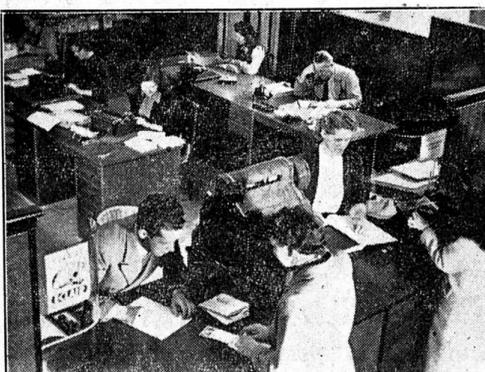
Aujourd'hui, le service des annonces s'est développé comme tous les autres services du journal et tout est devenu beaucoup plus compliqué. Il arrive que les annonces viennent en-

core toutes seules, par téléphone, par plis postaux, directement au guichet. Les Annonces Suisses transmettent les ordres de publicité pour la région extracantonale, mais le gros travail est accompli par deux courtiers qui, journellement, visitent les commerçants de la place et exceptionnellement ceux de la région. De sorte que l'annonce quotidienne nous parvient toujours, mais demande plus de travail qu'autrefois. Il est vrai qu'il y a maintenant davantage de publicité... Jusqu'en 1928, la première page du journal était publicitaire; depuis le 1^{er} mai de cette année-là, le texte a pris la place d'honneur.

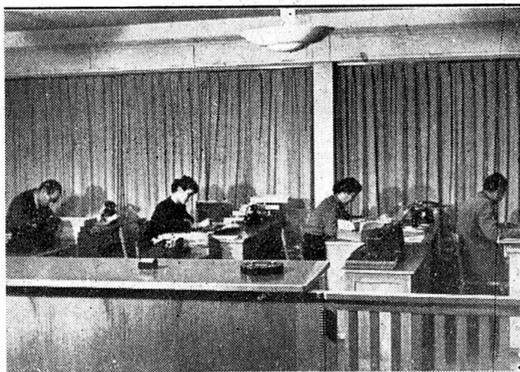
Il intéressera peut-être nos lecteurs de savoir quels étaient les gros clients

d'annonces dans les premières années du XX^e siècle: la « Halle aux Tissus » faisait presque journalièrement paraître de grandes annonces offrant des olumes d'oie au prix de 85 centimes à 9 francs, « garanties sans poussière », et de la flanelle coton chaude à 35 centimes le mètre. Le « Magasin du Printemps », à la rue de l'Hôpital, faisait également beaucoup de publicité. On y trouvait du tissu pour robes à 1 franc le mètre. Il y avait encore « Le Louvre », à la rue du Seyon, la « Halle aux Chaussures », à la rue du Bassin.

Des grands clients d'aujourd'hui nous ne dirons mot. Nos lecteurs et abonnés les connaissent en lisant chaque jour leurs annonces.



Au rez-de-chaussée de l'immeuble principal (entrée, rue du Temple-Neuf), voici le bureau de l'administration ouvert au public (abonnements, annonces).



Au premier étage de l'immeuble rue du Concert, le bureau de l'imprimerie (imprimés en tous genres) vous accueille.



Au deuxième étage de l'immeuble rue du Concert, on est introduit au bureau de réception de la direction et de la rédaction.



Les correctrices du journal sont au travail; elles relisent les épreuves permettant la présentation d'un texte parfait.

Entreprise générale de bâtiments
et de travaux publics

ARTHUR BURA

Neuchâtel

TIVOLI 4

Téléphone 5 15 28

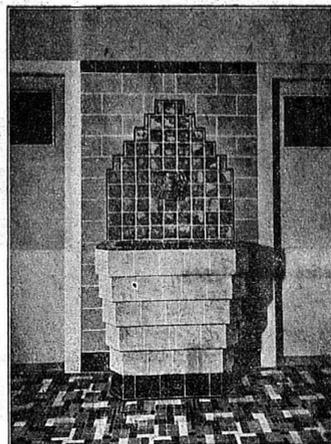
VIÉNA

Société anonyme

NEUCHÂTEL

PLACE DE LA GARE -

TÉL. : 5 33 20
5 33 80



**CARRELAGES
REVÊTEMENTS
ASPHALTAGES**

Spécialités : carreaux opaline 15x15
anti-gélics et anti-acides
en blanc et en couleurs

Construction de cheminées de salon
en tous genres
Fontaines d'appartement - Bassins de parc
Revêtements de façades
Mosaïques de cubes de grès

**TRAVAUX COURANTS
TRAVAUX DE LUXE**

Pose par spécialistes



MATÉRIAUX RÉUNIS **CONVERT & MULLER**

Pierre artificielle
Escaliers
Matériaux de construction

MENTHE

PARQUETERIE

LINOLÉUM - CAOUTCHOUC - LIÈGE

FBG. DE L'HOPITAL 36 TÉL. 5 20 41

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MENUISERIE EN TOUT GENRE

RITZ & ACCATINO

ÉCLUSE 72 - NEUCHÂTEL - TÉL. 5 24 41

MARCACCI & C^{IE}

ENTREPRENEURS

TERRASSEMENTS



MAÇONNERIE



BÉTON ARMÉ



CARRELAGES

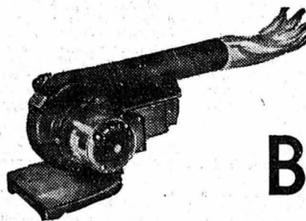
Pour tous vos travaux de

PLÂTRERIE - PEINTURE
PAPIERS PEINTS - ENSEIGNES
FAÇADES, ETC.

Adressez-vous à une maison
de vieille renommée qui met
à votre service un personnel
qualifié, chez

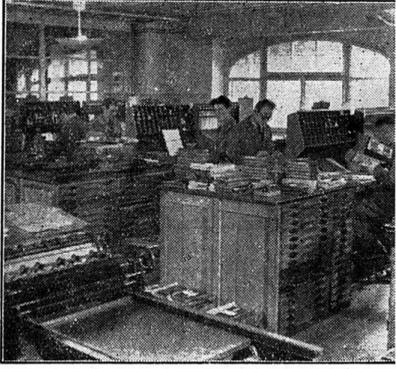


Tél. 5 14 26

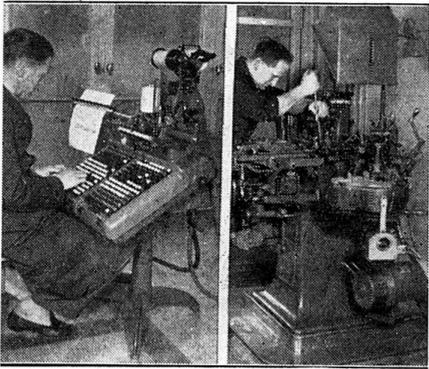


BRÛLEURS A MAZOUT

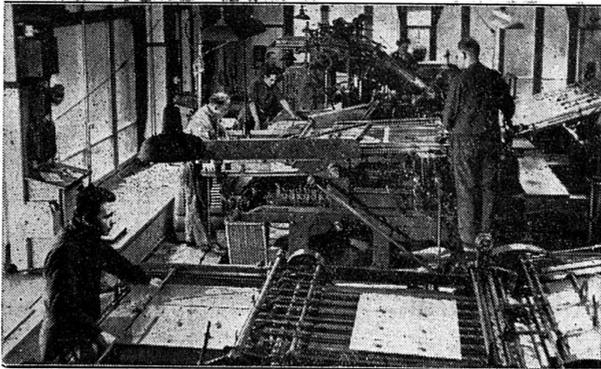
PISOLI & NAGEL
NEUCHÂTEL



L'atelier de composition des labeurs.



Clavier et fondeuse « Monotype ».



Coup d'œil sur l'atelier des presses.



Le travail à l'atelier de terminage.

DANS LES LABORATOIRES
DES BEAUX CARACTÈRES

Le chemin suivi par un imprimé

à travers les divers bureaux et ateliers de l'Imprimerie Centrale S.A. à Neuchâtel

Mon excellent ami Germain Dujardin est un garçon pétri de qualités, plein de fantaisie, un brin sentimental, pas très blé, mais contre les assauts de la vie, et parfois critiqué parce qu'il n'est pas persuadé qu'il faut jouer des poings un des coudes pour être heureux. Son père l'a obligé à se lancer dans la carrière commerciale, à laquelle il n'était manifestement pas destiné. Mais il a réussi à tout concilier en décidant de devenir fleuriste.

Mais il manque deux petites choses à mon ami pour être parfait : il ne sait décidément pas s'y prendre pour se faire valoir à son juste mérite et il n'hésite pas à Neuchâtel. Il a résolu de se corriger du second de ces défauts à bref délai. Pour le premier, il m'a écrit : « Toi qui es dans les journaux, tu dois savoir t'y prendre pour organiser un peu de publicité. Je viendrai m'installer prochainement à Neuchâtel. Tu serais bien gentil de l'occuper de tout. Je t'enverrai un petit projet que tu peux arranger au mieux. Il faudrait — c'est toi-même qui me l'as souvent conseillé — quelque chose qui frappe un bon coup. Merci d'avance ! »

P.S. — Je n'ai pas besoin de préciser que du côté phynance, il faudrait au contraire frapper un tout petit coup... Salut ! G.

Cela me faisait plaisir de lui rendre service. Vous pensez, un ami. Et fleuriste par-dessus le marché ! Le métier que j'aurais justement choisi si j'avais aussi dû entrer dans le commerce.

Mais ce bon Germain se fait des illusions sur son compte. On peut bien avoir tous les jours les mains noircies par l'encre d'imprimerie, passer un quart de sa vie en l'agréable et instructive compagnie des types et des metteurs en pages et n'avoir pourtant que des connaissances assez sommaires des travaux qui ne touchent pas directement à la fabrication du journal.

Comme quoi l'on va souvent chercher bien loin des sujets de reportage qu'on pourrait avoir sous la main.

La demande de Germain Ménétrez, dans le bureau de réception où il nous accueille, au milieu du cliquetis des machines à écrire, il reçoit la clientèle au nom du service commercial. C'est donc à lui que j'ai raconté ma petite histoire : mon ami, qui va ouvrir boutique, qui n'a jamais eu d'imprimés, qui, sans en gager de gros frais, voudrait frapper quand même un gros coup.

En homme méthodique, notre interlocuteur s'est muni d'un bloc de papier où, au fur et à mesure que la discussion — apparemment désordonnée — avance, il note les points acquis. Avec pas mal de psychologie, une, deux ou trois questions habiles, M. Ménétrez s'est rendu compte qu'il avait affaire à un client qui se laisserait conseiller mais qui ne voudrait pas passer pour un complet idiot. Il va donc le « manœuvrer » en conséquence, avec doigté, dans l'intérêt même du client.

Pour un commerçant qui s'installe, il faut en tout cas des cartes d'adresse. — Bon !

Il y a un format-type. Celui-ci. Je vous le conseille. Comme carton je vous recommande cette qualité beige clair.

D'accord ! Combien croyez-vous qu'il faille en faire ?

Pour mon compte, j'en ferais cinq cents.

Bon, allez-y ?

(Il note.)

Il faut aussi du papier à lettre et des enveloppes avec en-tête.

En effet !

Cinq cents feuilles de papier commercial, 250 « mémo » et 1000 enveloppes format normal. Pour le texte, des caractères assez légers...

Mon ami aurait voulu quelque chose qui frappe !

Un fleuriste n'est pas un camionneur ou un marchand de combustibles. Ses imprimés doivent d'emblée suggérer la finesse et l'élégance.

Bon, si vous croyez...

La question des cartes, des enveloppes, du papier à lettres, comme aussi celle des factures est réglée en cinq minutes. Pour chaque imprimé, on m'a montré des échantillons de papiers et l'on m'a amené à choisir la couleur et la qualité... qu'on voulait me faire choisir pour le bien de mon ami Germain !

Reste la question du prospectus. (Il a dit cela comme on dirait : « Maintenant, va falloir parler de questions sérieuses ! »)

Je tenais à la main le projet de mon ami. M. Ménétrez jette un regard à ce manuscrit et reste impassible. Mais je sens bien qu'il n'est pas enchanteré. Pour défendre mon ami, je dis :

Vous savez, c'est un brouillon hâtif. Mon ami tient à la fantaisie. Mais, évidemment, on peut changer par-ci, par-là une virgule.

Je sens que je viens de redonner tous les espoirs à mon interlocuteur.

Oui, me dit-il, c'est très bien la fantaisie ; mais du point de vue commercial, il faut s'en méfier un peu. Ce prospectus doit probablement être largement diffusé. Les gens qui le reçoivent n'ont peut-être pas tous l'humeur rigolarde. Et votre ami cherche à en faire des clients. C'est pourquoi je vous conseillerais d'éviter les jeux de mots que tout le monde risque de ne pas comprendre... Il a plusieurs cordes à son arc-en-ciel. Pour mon compte, je mettrais : «... Il a plusieurs cordes à son arc... »

Mais justement c'est un « witz » ;

un fleuriste, on peut supposer que son arc est multicolore.

— Oui, mais c'est trop recherché. D'ailleurs, si vous permettez, votre projet est beaucoup trop chargé. Notez bien, on peut le faire tel quel. Ça ne sera pas beau. Mais si vous y tenez...

— Non ! non, on peut regarder ça de plus près.

— Bon ! Alors... M. Ménétrez s'est muni d'une feuille. Il l'a pliée en quatre, au format qu'il me propose pour un prospectus de quatre pages. Et il commence l'exégèse du brouillon. Il élague. Il dispose les « centres d'attraction », les « titres » qui doivent ressortir et qui sur le papier de Germain étaient un peu disséminés.

Puis il équilibre les séries d'arguments, propose une disposition harmonieuse et aérée.

— Ici vous avez prévu un cliché.

— Oui, j'ai un ami qui me fera un dessin amusant.

— Cela va vous faire encore des frais. Le dessinateur, le photographe... C'est tout ça toutes sortes de motifs qui évoquent les fleurs.

Il me montre, dans un grand album, une série de petits ornements. Outre ceux qui ressemblent à des fleurs ou à des guirlandes, j'en vois en passant qui illustreraient, souligneraient ou agrémenteraient toutes sortes d'autres compositions typographiques. Et je décide, une nouvelle fois, de m'en remettre à l'avis de l'homme de métier.

Quand la maquette du service commercial est terminée, il ne reste plus du texte de mon ami que quelques bribes de phrases. Les remanigements sont importants, les coupes sombres. Mais je suis

ou supprimera un terme trop familier ou inattendu. D'une première idée, le service commercial a fait un bon texte publicitaire, le correcteur, lui, a fait un texte en bon français. A l'atelier de composition d'étudier maintenant une belle présentation. Le typographe prépare un croquis et, comme il y a eu plusieurs modifications, on soumet encore ce projet au client. S'il est d'accord, le travail peut, cette fois, commencer.

— Sur un clavier (beaucoup plus compliqué que celui d'une machine à écrire) le clavier compose un texte courant. Chaque lettre typée est poinçonnée sous forme d'un petit trou rond sur une bande de papier qui avance automatiquement.

Toutefois, la fondeuse Monotype, elle-même merveille technique, impressionnée par l'air comprimé, traduit en caractères isolés chaque trou du papier perforé qui passe comme le ruban d'un piano mécanique. Le texte d'un livre se compose ainsi, lettre par lettre, bien arrangées en lignes égales, à une cadence prodigieuse. On ne nous en voudra pas de ne pas décrire une machine aussi compliquée. A l'étude de laquelle il faudrait consacrer bien des semaines pour en connaître tous les secrets.

Plus tard, en revenant vers notre typo, nous avons le plaisir de voir une première épreuve, destinée au correcteur. Dans le bureau de ce dernier, on considère l'arrivée de ces épreuves sans acablement, car il ne s'agit que d'un petit travail.

Non pas que le correcteur néglige quoi que ce soit mais, comparé aux livres

corrections sur le bon à imprimer, ultime épreuve.

Comme nous n'avions pas besoin de clichés pour illustrer le prospectus de notre fleuriste... en herbe, ce n'est que par curiosité que nous avons jeté un coup d'œil sur l'atelier de stéréotypie où se préparent les blocs de métal qui serviront de socles aux clichés de zinc ou de plomb reproduisant illustrations ou dessins et qui doivent être incorporés à la composition. C'est dans cet atelier qu'est multipliée une composition exigeant un long tirage, par le procédé connu de prise d'empreinte dans un carton spécial et coulage de plomb sur la matrice obtenue.

En passant de l'atelier de composition aux presses, on est en droit de supposer que l'on sort du domaine de l'effort manuel pour entrer dans le règne de la mécanisation et de l'automatisme absolu. On imagine une presse comme une machine à laquelle on fournit un stock de papier blanc à qui on prête vie en appuyant sur un bouton et qui, une heure plus tard, vous a gentiment débité de 1000 à 4000 imprimés pendant que le conducteur fumait une cigarette sur le pas de porte !

Et c'est bien là la plus grave erreur qu'on puisse faire. A la merveille mécanique, si l'on veut obtenir un résultat, il faut ajouter l'adresse de la main et l'intelligence du cerveau de l'homme. La collaboration est continue et étroite. Mais la part de l'ouvrier est prépondérante, si perfectionnée que soit la machine dont il se sert. On peut même dire

Sur la presse à platine, qu'on utilise pour les tirages restreints de travaux de petit format (cartes de visite, faire-part, cartes de convocation, et en général tous les imprimés commerciaux à faible tirage, c'est le conducteur qui « marga » et retire chaque feuille à la cadence de 500 à 1000 exemplaires à l'heure. Et une seconde d'inattention, une maladresse fait d'un imprimé une « maculature » qu'il faut jeter sans pitié !

Le tirage n'étant pas très important, notre prospectus sera imprimé en deux temps : la deuxième et la troisième page s'imprimeront d'abord au verso ; puis, après un certain temps de séchage, on imprimera au recto la première et la quatrième page.

Chaque machine a sa spécialité

Puisque nous sommes à l'atelier des presses, faisons rapidement le tour d'un parc de machines qui offre une variété remarquable de modèles.

Il y a donc plusieurs presses à platine comme celle qui « roule » pour « Fleur bleue ». A côté, pour de plus grands tirages, voici une « Heidelberg » machine à platine automatique travaillant à une cadence considérable, mais qui n'accueille pas tous les papiers avec la même gentillesse. Sa spécialité est l'impression des enveloppes. On exécute également sur cette presse tous les imprimés commerciaux de petit format.

Deux « Miehle » à mouvement vertical, telles qu'on a pu voir fonctionner à l'Exposition du Centenaire, sont destinées aux travaux de formats moyens. Elles peuvent débiter très rapidement (jusqu'à 4000 exemplaires à l'heure) les imprimés commerciaux, les prospectus, catalogues, couvertures de livres, etc.

Le parc des grandes machines comprend spécialement des presses double-tour, de fabrication anglaise et américaine, machines entièrement automatisées, à marges pneumatiques, fonctionnant avec une précision parfaite.

Ces machines ne sont confiées qu'à des conducteurs expérimentés et aimant leur travail. Nous regardons longuement ces derniers faire la « mise en train » de l'ouvrage qu'ils ont sur leur presse. Ce travail consiste à égaliser la pression du matériel varié compris dans la « forme » à imprimer : caractères variés du texte et des titres, clichés aux traits, clichés autotypiques, filets, ornements, etc. Des découpages au papier de soie, comme aussi des renforcements de l'ordre de quelques centièmes de millimètres sont laborieusement pratiqués par les ouvriers dont nous suivons l'intéressant travail. Ce sont les clichés autotypiques qui donnent le plus d'ouvrage au conducteur ; celui-ci cependant est aidé dans sa tâche par un procédé de « mise en train mécanique » rappelant le développement d'un négatif photographique.

Signalons encore qu'une grande presse à arrêt de cylindre celle-là, d'ancienne fabrication, a été conservée pour sa bonne « frappe ». Cette machine n'est pas aussi rapide que les autres ; aussi lui confie-t-on de préférence les affiches, par exemple, des brochures, rapports, ou autres ouvrages, volumineux parfois, mais à petit tirage.

Travaux de terminage

Avant d'être livré au client, l'imprimé va passer encore par l'atelier de terminage. C'est là que se font toutes sortes d'opérations, où l'on manie avec dextérité les ciseaux, la colle, les agrafes, la ficelle et le papier d'emballage.

Ingénieurs en même temps que mystérieux sont les outils et machines les plus divers utilisés pour le terminage des travaux imprimés : puissants massicots (machines à façonner le papier), plieuses mécaniques, machines à coudre au fil de fer, à perforer, à trouser, à riller, à numérotter, à poser des millets, et d'autres encore, dont nous avons oublié la destination particulière.

Pour certains imprimés, dont les régures viennent tout au bord du papier, on a dû offrir à la presse des feuilles un peu plus grandes que le format commandé. Il faut alors couper à franc bord. Pour notre prospectus ce n'est pas le cas. En revanche, à cause du papier « couché » que nous avons choisi, il faut pratiquer un rillage ou une rainure pour que le pli soit bien régulier et ne présente aucune bavure. On pourra ensuite procéder au pliage.

Un exemplaire terminé est soumis au chef du service qui ne laisse pas sortir un travail sans l'avoir approuvé. Quand c'est chose faite, il reste à compter nos prospectus, à les mettre sous bandes par 100 exemplaires, à les emballer par paquets de 500. À les étiqueter, à les expédier promptement au client en souhaitant que ce dernier soit satisfait de la fourniture.

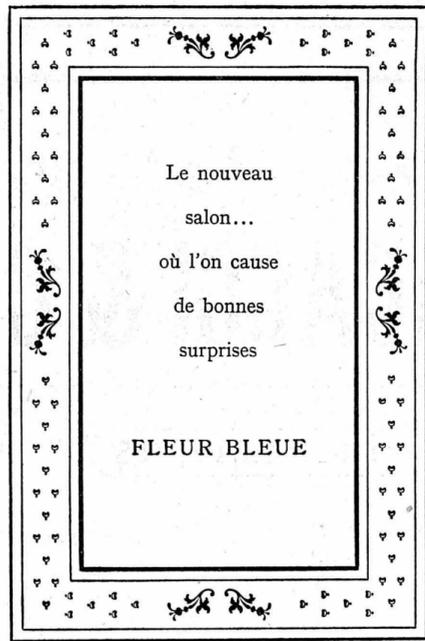
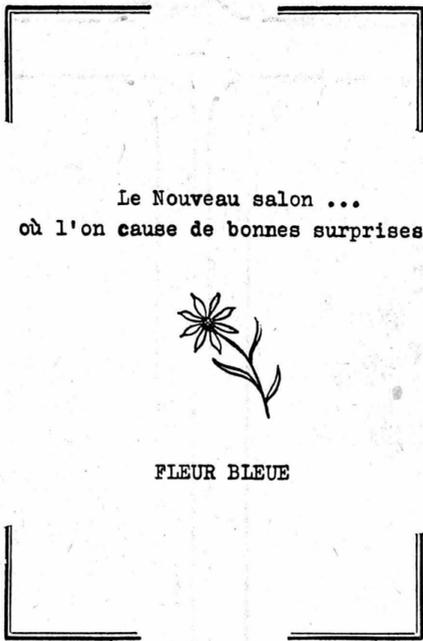
Le service commercial, un peu plus tard, va rentrer en activité. Après avoir délivré le bon de livraison, les prélèvements faits aux stocks de papier, il reçoit du bureau des calculs la pochette de travail en retour, sur laquelle auront été inscrites toutes les indications permettant d'établir la facture. Ce que fait avec le sourire la voisine de M. Ménétrez.

Ainsi, en moins d'une semaine, il aura été possible de procurer à mon ami Germain, sans qu'il se fasse du souci, un matériel publicitaire pratique et bien présenté, grâce aux bons soins de chacune des personnes aux mains desquelles a passé le prospectus annonçant l'ouverture de « Fleur bleue » !

Et pour une prochaine commande, ce bon Germain pourra appeler le représentant attitré de l'Imprimerie Centrale qui sera en mesure de le conseiller bien mieux que moi dans ce domaine, malgré tout ce que cette visite a pu m'apprendre.

André RODARI.

Le nouveau salon où l'on cause... le
bonnes surprises
Fleur bleue
Accueillante boutique de fleuriste
qui veut de s'ouvrir à Neuchâtel
En toute occasion vous y trouverez
bons conseils et grand choix
Adressez-vous à
GERMAIN
et demandez-lui comment on
dit avec des fleurs ce que
vous avez à dire
Service à domicile, rapide et sûr



Un brouillon : Texte chargé. Disposition imparfaite. Mauvaises coupures. Si souvent un client pense que plus il en dit, mieux il aura atteint son but...

bien d'accord que cela a gagné en allure. S'il y a moins d'humour, on m'assure en tout cas que ce texte est ainsi plus « commercial ». Et cela est l'essentiel.

Une fois choisis la couleur et la qualité du papier, nous serons au bout des quatre pages. Mais quand le typo empoignera son composeur, il aura une idée claire de ce qu'il va faire.

Dans le genre de caractères qu'on lui a imposés, il y a deux ou trois « familles ». L'ouvrier va choisir celle qui s'adapte le mieux à son sujet.

Avec les motifs d'ornementation dont il dispose, il va s'efforcer de prouver qu'il a des ressources constituant une sorte de... concurrence déloyale pour les dessinateurs !

Et maintenant l'idée va devenir matière. Le typo choisit sa « justification » (largeur de la composition) ; il se met à assembler caractères et espaces, cueillis dans les « casses ».

C'est peu à peu, de ces pièces de métal réunies comme en un jeu de plots pour grandes personnes, que naît sur la « galgée » la composition qui, en relief, s'imprimera par contact avec le papier.

Le prospectus de quatre pages envisagé demande une journée de travail. Après la première page, nécessitant la combinaison de nombreux motifs ornementaux, notre composeur a entrepris le montage de la quatrième page qui, selon maquette, doit lui ressembler, avec un même cadre décoratif. Puis viennent les pages deux et trois, comprenant plus spécialement du texte. Page après page, le composeur tire une épreuve de son travail, ce qui lui permet de mieux juger de l'aspect que prend sa composition.

L'œil du typo doit être suffisamment exercé pour déceler par l'épreuve les défauts pouvant se présenter : ici une ligne trop faible, là un blanc insuffisant ou la position inesthétique d'un cliché ou ornement.

Une esquisse : Le service commercial très sérieusement a élagué. Il a proposé un arrangement qui se tient mieux. Il a ébauché une ornementation. Le client s'est laissé faire...

qu'il a épluchés mot par mot, le temps que prend une telle revision est relativement minime.

En passant, nous avons vu des manuscrits que leurs auteurs n'avaient pas dactylographiés et qui contenaient, tracés à la plume, des citations grecques en grand nombre. Ailleurs, ce sont des ouvrages techniques ou scientifiques, avec leurs innombrables formules compliquées. Et il arrive bien souvent que les auteurs doivent la perfection de leurs livres à des modifications suggérées par le correcteur !

Il a, on s'en souvient, parcouru le texte avant la mise en route de l'imprimé et il a suggéré la rédaction qui lui a semblé la meilleure. Maintenant, en relisant l'épreuve, il pourchasse les coquilles, il applique les règles de l'orthographe, de la syntaxe et surtout de la typographie. Il peut y avoir dans un texte comme celui qui nous intéresse, un caractère romain dans une ligne en italiques ou une mauvaise coupure de mot.

En tenant compte des indications du correcteur, le typographe retouche sa composition, puis établit une seconde épreuve. Cette fois-ci, c'est le grand jeu. On va expédier au client une épreuve au format exact de son imprimé et sur le papier prévu ; éventuellement, s'il l'exige, l'épreuve sera faite dans les couleurs qu'il aura choisies.

La pochette voyage de nouveau de l'atelier au bureau des labeurs où l'œil du maître supervise ; puis au bureau commercial pour l'envoi de l'épreuve au client.

Celui-ci est invité à signer un « bon à tirer » après avoir relu et corrigé ce qui ne lui convient pas. A ce moment-là, je vais prendre un engagement solennel, au nom de mon ami Germain.

A son tour, l'imprimeur doit redoubler de soin et de vigilance si le client apporte une modification quelconque à son texte ; le chef d'atelier revoit les

qu'il a épluchés mot par mot, le temps que prend une telle revision est relativement minime.

En passant, nous avons vu des manuscrits que leurs auteurs n'avaient pas dactylographiés et qui contenaient, tracés à la plume, des citations grecques en grand nombre. Ailleurs, ce sont des ouvrages techniques ou scientifiques, avec leurs innombrables formules compliquées. Et il arrive bien souvent que les auteurs doivent la perfection de leurs livres à des modifications suggérées par le correcteur !

Il a, on s'en souvient, parcouru le texte avant la mise en route de l'imprimé et il a suggéré la rédaction qui lui a semblé la meilleure. Maintenant, en relisant l'épreuve, il pourchasse les coquilles, il applique les règles de l'orthographe, de la syntaxe et surtout de la typographie. Il peut y avoir dans un texte comme celui qui nous intéresse, un caractère romain dans une ligne en italiques ou une mauvaise coupure de mot.

En tenant compte des indications du correcteur, le typographe retouche sa composition, puis établit une seconde épreuve. Cette fois-ci, c'est le grand jeu. On va expédier au client une épreuve au format exact de son imprimé et sur le papier prévu ; éventuellement, s'il l'exige, l'épreuve sera faite dans les couleurs qu'il aura choisies.

La pochette voyage de nouveau de l'atelier au bureau des labeurs où l'œil du maître supervise ; puis au bureau commercial pour l'envoi de l'épreuve au client.

Celui-ci est invité à signer un « bon à tirer » après avoir relu et corrigé ce qui ne lui convient pas. A ce moment-là, je vais prendre un engagement solennel, au nom de mon ami Germain.

A son tour, l'imprimeur doit redoubler de soin et de vigilance si le client apporte une modification quelconque à son texte ; le chef d'atelier revoit les

corrections sur le bon à imprimer, ultime épreuve.

Comme nous n'avions pas besoin de clichés pour illustrer le prospectus de notre fleuriste... en herbe, ce n'est que par curiosité que nous avons jeté un coup d'œil sur l'atelier de stéréotypie où se préparent les blocs de métal qui serviront de socles aux clichés de zinc ou de plomb reproduisant illustrations ou dessins et qui doivent être incorporés à la composition. C'est dans cet atelier qu'est multipliée une composition exigeant un long tirage, par le procédé connu de prise d'empreinte dans un carton spécial et coulage de plomb sur la matrice obtenue.

En passant de l'atelier de composition aux presses, on est en droit de supposer que l'on sort du domaine de l'effort manuel pour entrer dans le règne de la mécanisation et de l'automatisme absolu. On imagine une presse comme une machine à laquelle on fournit un stock de papier blanc à qui on prête vie en appuyant sur un bouton et qui, une heure plus tard, vous a gentiment débité de 1000 à 4000 imprimés pendant que le conducteur fumait une cigarette sur le pas de porte !

Et c'est bien là la plus grave erreur qu'on puisse faire. A la merveille mécanique, si l'on veut obtenir un résultat, il faut ajouter l'adresse de la main et l'intelligence du cerveau de l'homme. La collaboration est continue et étroite. Mais la part de l'ouvrier est prépondérante, si perfectionnée que soit la machine dont il se sert. On peut même dire

Sur la presse à platine, qu'on utilise pour les tirages restreints de travaux de petit format (cartes de visite, faire-part, cartes de convocation, et en général tous les imprimés commerciaux à faible tirage, c'est le conducteur qui « marga » et retire chaque feuille à la cadence de 500 à 1000 exemplaires à l'heure. Et une seconde d'inattention, une maladresse fait d'un imprimé une « maculature » qu'il faut jeter sans pitié !

Le tirage n'étant pas très important, notre prospectus sera imprimé en deux temps : la deuxième et la troisième page s'imprimeront d'abord au verso ; puis, après un certain temps de séchage, on imprimera au recto la première et la quatrième page.

Chaque machine a sa spécialité

Puisque nous sommes à l'atelier des presses, faisons rapidement le tour d'un parc de machines qui offre une variété remarquable de modèles.

Il y a donc plusieurs presses à platine comme celle qui « roule » pour « Fleur bleue ». A côté, pour de plus grands tirages, voici une « Heidelberg » machine à platine automatique travaillant à une cadence considérable, mais qui n'accueille pas tous les papiers avec la même gentillesse. Sa spécialité est l'impression des enveloppes. On exécute également sur cette presse tous les imprimés commerciaux de petit format.

Deux « Miehle » à mouvement vertical, telles qu'on a pu voir fonctionner à l'Exposition du Centenaire, sont destinées aux travaux de formats moyens. Elles peuvent débiter très rapidement (jusqu'à 4000 exemplaires à l'heure) les imprimés commerciaux, les prospectus, catalogues, couvertures de livres, etc.

Le parc des grandes machines comprend spécialement des presses double-tour, de fabrication anglaise et américaine, machines entièrement automatisées, à marges pneumatiques, fonctionnant avec une précision parfaite.

Ces machines ne sont confiées qu'à des conducteurs expérimentés et aimant leur travail. Nous regardons longuement ces derniers faire la « mise en train » de l'ouvrage qu'ils ont sur leur presse. Ce travail consiste à égaliser la pression du matériel varié compris dans la « forme » à imprimer : caractères variés du texte et des titres, clichés aux traits, clichés autotypiques, filets, ornements, etc. Des découpages au papier de soie, comme aussi des renforcements de l'ordre de quelques centièmes de millimètres sont laborieusement pratiqués par les ouvriers dont nous suivons l'intéressant travail. Ce sont les clichés autotypiques qui donnent le plus d'ouvrage au conducteur ; celui-ci cependant est aidé dans sa tâche par un procédé de « mise en train mécanique » rappelant le développement d'un négatif photographique.

Signalons encore qu'une grande presse à arrêt de cylindre celle-là, d'ancienne fabrication, a été conservée pour sa bonne « frappe ». Cette machine n'est pas aussi rapide que les autres ; aussi lui confie-t-on de préférence les affiches, par exemple, des brochures, rapports, ou autres ouvrages, volumineux parfois, mais à petit tirage.

Travaux de terminage

Avant d'être livré au client, l'imprimé va passer encore par l'atelier de terminage. C'est là que se font toutes sortes d'opérations, où l'on manie avec dextérité les ciseaux, la colle, les agrafes, la ficelle et le papier d'emballage.

Ingénieurs en même temps que mystérieux sont les outils et machines les plus divers utilisés pour le terminage des travaux imprimés : puissants massicots (machines à façonner le papier), plieuses mécaniques, machines à coudre au fil de fer, à perforer, à trouser, à riller, à numérotter, à poser des millets, et d'autres encore, dont nous avons oublié la destination particulière.

Pour certains imprimés, dont les régures viennent tout au bord du papier, on a dû offrir à la presse des feuilles un peu plus grandes que le format commandé. Il faut alors couper à franc bord. Pour notre prospectus ce n'est pas le cas. En revanche, à cause du papier « couché » que nous avons choisi, il faut pratiquer un rillage ou une rainure pour que le pli soit bien régulier et ne présente aucune bavure. On pourra ensuite procéder au pliage.

Un exemplaire terminé est soumis au chef du service qui ne laisse pas sortir un travail sans l'avoir approuvé. Quand c'est chose faite, il reste à compter nos prospectus, à les mettre sous bandes par 100 exemplaires, à les emballer par paquets de 500. À les étiqueter, à les expédier promptement au client en souhaitant que ce dernier soit satisfait de la fourniture.

Le service commercial, un peu plus tard, va rentrer en activité. Après avoir délivré le bon de livraison, les prélèvements faits aux stocks de papier, il reçoit du bureau des calculs la pochette de travail en retour, sur laquelle auront été inscrites toutes les indications permettant d'établir la facture. Ce que fait avec le sourire la voisine de M. Ménétrez.

Ainsi, en moins d'une semaine, il aura été possible de procurer à mon ami Germain, sans qu'il se fasse du souci, un matériel publicitaire pratique et bien présenté, grâce aux bons soins de chacune des personnes aux mains desquelles a passé le prospectus annonçant l'ouverture de « Fleur bleue » !

Et pour une prochaine commande, ce bon Germain pourra appeler le représentant attitré de l'Imprimerie Centrale qui sera en mesure de le conseiller bien mieux que moi dans ce domaine, malgré tout ce que cette visite a pu m'apprendre.

André RODARI.

La menuiserie intérieure a été exécutée
par la maison

Ami Bianchi

2, rue Erhard-Borel à Serrières

Portes accordéon - Plafonds en pavatex
Tous travaux de menuiserie en bâtiments
Meubles de bureaux - Agencements de magasins
Chambres à coucher - Salles à manger - Studios
Travail consciencieux - Prix modérés



Au magasin Grand-Rue 4

Toujours grand choix de lustrerie et appareils
électriques ménagers, des meilleures mar-
ques, soit : boilers, cuisinières électriques,
radiateurs, machines à laver, aspirateurs,
cireuses, etc.

Utilisez nos services

1. Pour la fourniture et l'installation rap-
pide de tous appareils électriques,
moteurs, etc.
2. Pour vos installations téléphoniques
P. T. T., sélecteurs centraux automa-
tiques, indicateurs de taxes.
3. Pour la construction, la transforma-
tion ou l'entretien de réseaux élec-
triques.
4. Pour la normalisation de la tension
à 220/380 volts.

PISOLI & NAGEL

CHAUFFAGES CENTRAUX
INSTALLATIONS SANITAIRES
VENTILATION

NEUCHÂTEL

FAUBOURG DE L'HOPITAL 31 - TÉL. 5 35 81

Ch. et Em. Schray

MENUISERIE

Rue de la Côte 11 - NEUCHÂTEL - Téléphone 5 16 41

ÉBÉNISTERIE **RENÉ RACHETER**

Avenue Dubois 2 - Tél. 5 40 97

Spécialisé dans l'agencement de magasins et meubles sur commande

Appelez le **5 17 86**

pour vos travaux **SANITAIRES**

Chambre de bains - W.C.
Buanderies - Boilers

de **FERBLANTERIE**

Travaux en tôle, zinc, cuivre,
plomb, etc... - Transformations
Réparations - Travaux d'entretien

BAUERMEISTER FRÈRES NEUCHÂTEL

PLACE-D'ARMES 8

Maison fondée en 1883

SERRURERIE ET CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES DE TOUS GENRES

Charles Roth

NEUCHÂTEL

Atelier : Ecluse 74 - Téléphone 5 30 84

Domicile : Saint-Maurice 2 - Téléphone 5 56 36

MARCACCI & C^{IE}

ENTREPRENEURS

TERRASSEMENTS



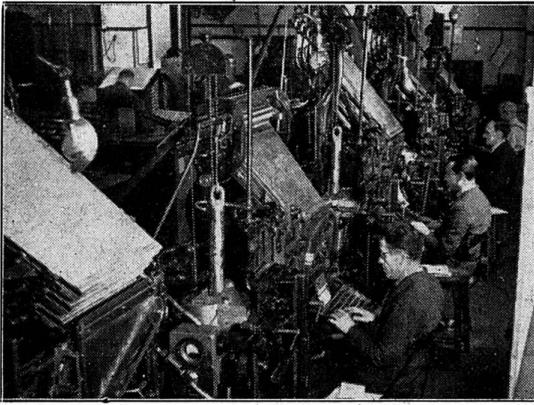
MAÇONNERIE



BÉTON ARMÉ



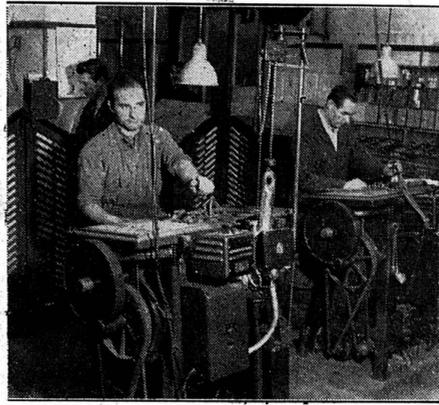
CARRELAGES



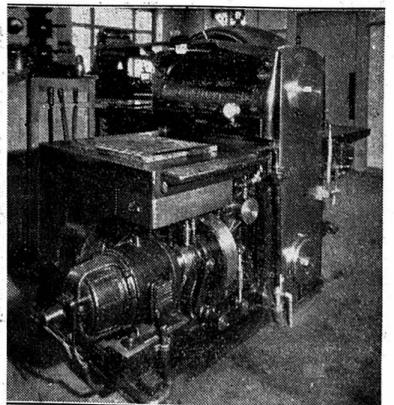
Les machines à composer «Linotype».



La salle de composition.



Les meubles à matrices et les fondeuses «Ludlow».



La presse à empreinte.

En bavardant, dans le bruit des machines, avec le chef du département des journaux

Difficultés quotidiennes pour « sortir » un quotidien !

Mais, pour les surmonter, l'Imprimerie Centrale n'hésite pas à recourir aux perfectionnements constants de la technique

Le journaliste passe son temps à interviewer les autres. Hommes d'Etat, vedettes, conférenciers, hôtes de passage, chacun y passe un jour ou l'autre, et même n'importe qui, sur un sujet d'importance ou sur un sujet qui n'en a pas, que l'interviewé ait quelque chose à dire ou qu'il n'ait rien... à déclarer ! Pourquoi, dans ce numéro, ne procédions-nous pas à l'interrogatoire, non plus de quelqu'un du dehors, mais de quelqu'un du dedans, du métier, de la maison, pour tout dire ! Un « professionnel » parlera au moins avec science et compétence de sa profession. Et, à l'atelier du journal, vers qui irions-nous sinon vers celui qui, depuis si longtemps, en est le moteur et l'âme, laissant partout la trace de son activité, de son zèle inlassable, de sa nécessaire autorité. Notre excellent chef du département des journaux, M. Louis Kohler, malgré le travail qui le « déborde » de toutes parts, trouve le moyen de nous recevoir pour autre chose que les rituelles questions de mise en pages.

— Parlez-nous d'abord, lui demandons-nous, des difficultés qu'a connues l'atelier pendant la guerre. Le public ignore généralement à quel tour de force il fallait recourir pour « sortir » le journal durant la période des « mobs » et des restrictions !

— Assurément, nous répond-il, il ne passait pas de jour pendant la guerre sans que surgissent de nouvelles difficultés. Dans toutes les entreprises d'une certaine importance, les périodes de mobilisation ont compliqué la tâche des chefs responsables de la « sortie du travail », mais jamais, bien entendu, la publication du journal n'a été arrêtée. D'autre part, les matières premières se faisaient rares, principalement les

produits nécessaires à l'entretien et au nettoyage des machines, où les « ersatz » étaient, comme vous pensez, de qualité douteuse. Mais c'est surtout le contingentement du papier qui a causé les plus graves soucis aux imprimeurs et, en particulier, aux éditeurs de journaux. En mars 1943, nous avons été frappés d'une première réduction de 30%. En 1945, le blocage des stocks obligea l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel à prendre de nouvelles et rigoureuses mesures d'adaptation.

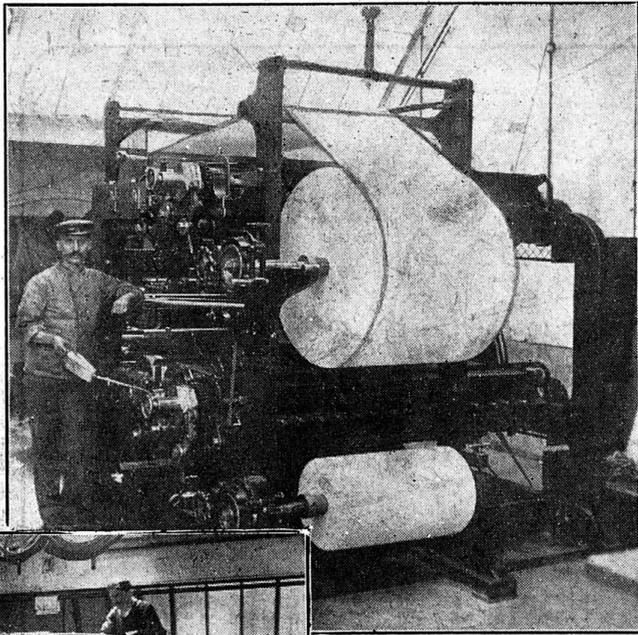
— Certes, oui ! Nous en avons quelque souvenir à la rédaction !

— Mais ces restrictions frappèrent aussi la partie des annonces. Les plus grandes étaient réduites au quart de page ; les petites étaient acceptées sur la largeur d'une colonne seulement. Les « espaces blancs » furent supprimés. Des avis mortuaires, et jusqu'à l'heure des cultes, tout fut amputé. Et surtout le « corps » fondamental de composition du journal fut réduit. Le contingentement du papier subsista encore trois ans après la fin des hostilités. En 1947 et 1948, nous avons pu procéder toutefois à d'importants achats de papier étranger qu'il fallait payer en conséquence. Ce papier, de bonne qualité du reste, nous parvenait de Scandinavie et de la zone allemande occupée par les troupes françaises. Nos achats, à cet égard, ont porté sur près de 180,000 kilos.

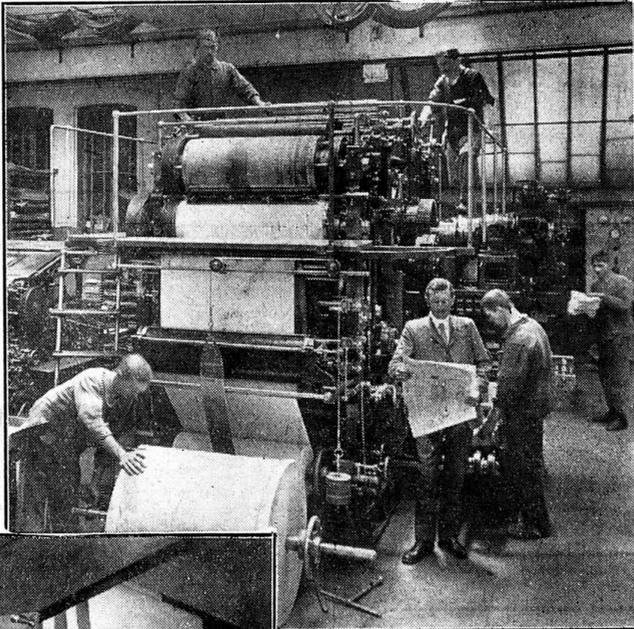
— Avez-vous eu à surmonter d'autres obstacles encore ?

— Pendant les cinq années de guerre, les imprimeurs n'avaient pu acquérir de nouveaux « caractères ». Ces achats s'effectuaient auparavant en Allemagne où, depuis les hostilités, les fonderies avaient été transformées et fabriquaient du matériel

destiné à l'armée. Aujourd'hui encore, quelques usines seulement ont repris leur fabrication. Mais nous avions pris nos précautions : au début de 1939, l'Imprimerie Centrale avait passé commande aux Etats-Unis d'une machine américaine à fonder les gros caractères au moyen de matrices. Cette machine n'est arrivée qu'en 1944, suivie d'une autre en 1947, avec 14 familles de matrices du corps 12 au corps 48. Je ne vous décrirai pas le mécanisme de ce genre de machine dite « Ludlow », qui rend les plus grands services. Les avantages de ce système de composition sont toutefois les suivants : caractères neufs, toujours disponibles, les matrices étant remises en casse sitôt après la fonte de la ligne. La manipulation est si simple, en outre, qu'elle rend inutile la forma-



La première rotative qui imprimait la « Feuille d'avis de Neuchâtel » dès 1904. Cette machine, de 8 pages, tirait 8000 exemplaires à l'heure.



Machine rotative de 16 pages installée dans nos locaux en 1913, fournissant, en une heure, 12,000 exemplaires.

tion de spécialistes et que chaque ouvrier peut se servir de cette fondeuse après une brève période d'adaptation. Bref, la composition du journal, tant pour le texte que pour les annonces, est actuellement mécanisée au maximum.

— Voilà une précieuse innovation ! Y en a-t-il eu d'autres, depuis dix ans ?

— Il y a trois ans, un groupe couleur a été ajouté à notre rotative. Là encore, n'entrons pas dans le détail. Mais vous savez que l'impression en couleur est d'une efficacité indéniable pour la publicité occasionnelle. Autre innovation : notre laboratoire de photogravure a été complété par l'acquisition de matériel à graver les clichés au trait, procédé indispensable dans une entreprise qui édite des journaux quotidiens richement illustrés.

— En somme, malgré la guerre, l'équipement n'a cessé de se déve-

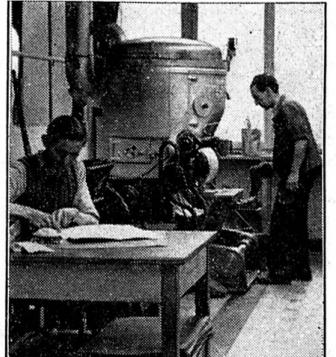
opper et de se perfectionner. Les progrès sont considérables.

— Oui, en dix ans, la publicité de la Feuille d'avis de Neuchâtel a augmenté dans une forte proportion. Son tirage est également en progression, passant de 17,000 à 21,000 exemplaires, ceux-ci « sortant » en un temps-record. De plus, nous imprimons depuis 1938 un autre quotidien, L'Express, et depuis 1935 un hebdomadaire, Curieux ; sur rotative, nous tirons fréquemment des prospectus, en impression noire ou de couleur, au format normal ou au demi-format. Tout cela demande une organisation serrée, exige un effort soutenu pour mener de front tant de tâches diverses, avec le même personnel et dans les mêmes locaux. Il faut dire d'ailleurs qu'en dix ans, le personnel global de l'Imprimerie Centrale, employés et ouvriers, a aussi doublé, passant de 55 à 110 personnes, contribuant à l'exécution des travaux des départements labours et journaux.

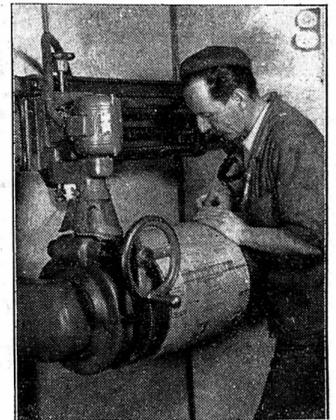
— Nous parlons autre part, dans ce numéro spécial, des transformations subies par les locaux.

— Insistez toutefois ici sur le fait que la question de l'éclairage dans nos nouveaux locaux nous a beaucoup préoccupés. Après de nombreux essais, notre choix s'est porté sur une lumière blanche dite « lumière du jour ». Enfin, en ce qui concerne la « mécanisation », toujours plus poussée qui est la nôtre, dites aussi qu'elle s'est réalisée dans le service de l'expédition, grâce aux machines à étamer les plaques adresses, aux machines à adresser, aux machines à presser et à lier les paquets de journaux, etc.

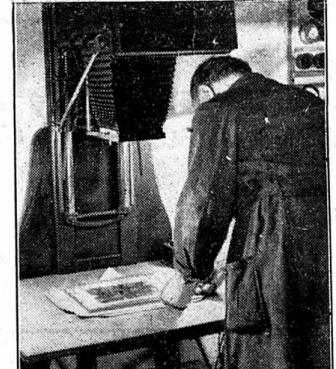
Nous quittons M. Kohler. Que de travail et que de science faut-il pour « huiler » les rouages d'un mécanisme aussi délicat et aussi compliqué que celui d'une grande imprimerie moderne. Et il a toujours le sourire...
R. Br.



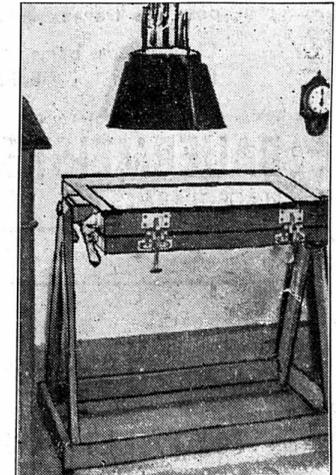
Une fondeuse pour clichés de rotative.



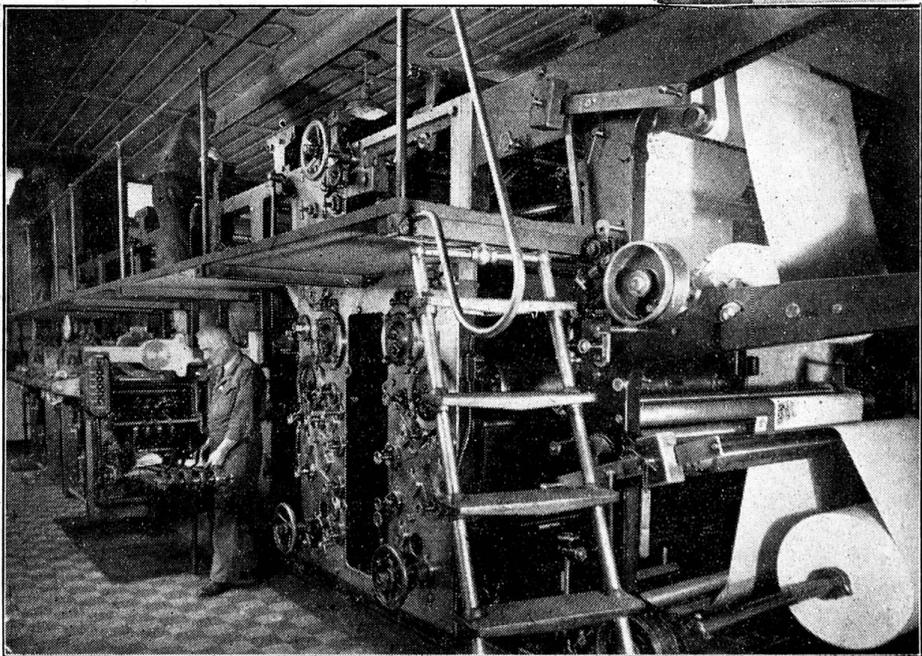
Avant d'être fixé sur la rotative, l'stéréotypeur fraise et burine les grands blancs du cliché.



Pour fabriquer une illustration, on commence par photographier l'original en intercalant un réseau pour obtenir un négatif tramé.



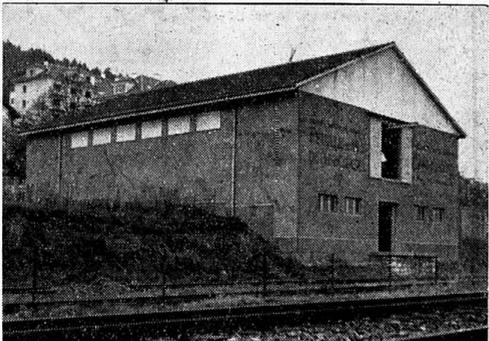
Pour copier le négatif tramé sur zinc, celui-ci est placé dans un châssis-presse, puis est soumis à l'action d'une forte lampe à arc.



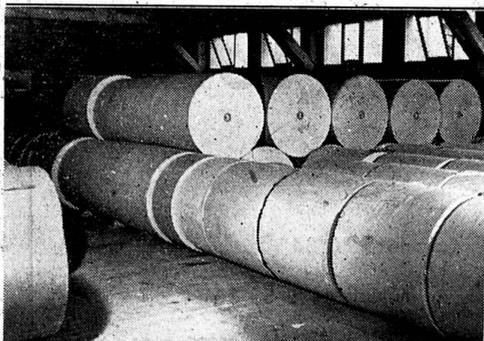
La rotative aujourd'hui (32 pages, tirage à l'heure, 25,000 exemplaires).



Triés par routes, adressés et paquetés, les journaux partent aux premiers trains du matin.



L'entrepôt de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel, situé aux Fahys.



La moitié de notre entrepôt est réservée au papier journal.



La réserve de papier destinée aux travaux d'impression de notre département des labours.